



Les voies de développement

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso



BURKINA FASO

Les voies de développement

**Interactions
entre politiques
publiques, migrations
et développement
au Burkina Faso**

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE ou de son Centre de développement.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Citer ce titre comme suit :

OCDE/ISSP (2017), *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso*, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris.
<http://dx.doi.org/10.1787/9789264275003-fr>

ISBN 978-92-64-27497-6 (imprimé)

ISBN 978-92-64-27500-3 (PDF)

ISBN 978-92-64-27505-8 (ePub)

Série: Les voies de développement

ISSN 2414-0937 (imprimé)

ISSN 2414-0945 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédit photo: Couverture © réalisée par le Centre de développement.

Les corrigenda des publications OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE/ISSP 2017

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.

Avant-propos

La migration est un phénomène profondément enraciné au Burkina Faso. Le pays a toujours été un carrefour de populations et de marchandises circulant entre le golfe de Guinée, au Sud, et le désert du Sahara et la mer Méditerranée, au Nord. Si les flux se sont intensifiés au cours de la période de colonisation du pays par la France, ils ont atteint des niveaux sans précédent lorsque la Côte d'Ivoire a adopté une politique migratoire relativement ouverte dans le but de stimuler ses exportations agricoles. Depuis 1970, le nombre d'émigrés burkinabè s'est maintenu à au moins 9 % de la population du pays. Le conflit survenu en Côte d'Ivoire au début des années 2000, qui a sévi pendant près de dix ans, a contribué à modifier les flux migratoires entre les deux pays, et bon nombre de Burkinabè, dont certains étaient nés en Côte d'Ivoire, ont commencé à émigrer, ou à revenir, au Burkina Faso.

Une fois la paix rétablie en Côte d'Ivoire, la complexité croissante des flux migratoires et le rôle grandissant des transferts de fonds au Burkina Faso ont conduit le gouvernement à adopter une Stratégie nationale en matière de migrations (SNMig) en 2017. Il est à espérer que cette stratégie permettra au gouvernement de mieux tirer parti de la migration dans une perspective de développement du pays. Avec le soutien d'institutions publiques telles que le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE), le gouvernement se doit de prendre des décisions fondées sur des connaissances empiriques. Mais rares sont les études apportant une base de connaissances suffisante pour garantir des réponses politiques éclairées et cohérentes dans le domaine des migrations et du développement.

Le présent rapport entend combler cette lacune. En 2013, le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Commission européenne ont lancé un projet visant à recueillir des données empiriques au sujet des interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) dans dix pays à travers le monde, dont le Burkina Faso. Les conclusions présentées ici à propos du Burkina Faso sont le fruit de quatre années de travail de terrain, d'analyse empirique et de dialogue politique, en collaboration avec le Centre de développement et l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), sans oublier le soutien actif du CSBE et plus généralement du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur (MAECBE).

Le rapport examine dans quelle mesure les diverses dimensions de la migration affectent des secteurs politiques essentiels au Burkina Faso : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Il analyse

par ailleurs l'influence des politiques adoptées dans ces secteurs sur tout un éventail de résultats migratoires, tels que la décision de migrer, l'utilisation des transferts de fonds, le succès de la migration de retour et l'intégration des immigrants. L'analyse empirique repose sur des travaux de terrain au Burkina Faso, incluant la collecte de données quantitatives auprès de 2 200 ménages et 100 communautés à travers le pays, et la conduite de 48 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes.

Le rapport sur le Burkina Faso est publié en parallèle avec neuf autres rapports nationaux et un rapport comparatif qui analyse les résultats entre les différents pays et fournit un cadre politique cohérent, s'appuyant sur les travaux de terrain et l'analyse conduits dans les dix pays partenaires. L'analyse sur le Burkina Faso s'entend comme une boîte à outils permettant de mieux comprendre le rôle joué par les politiques publiques eu égard au lien entre migrations et développement. Elle vise à favoriser le dialogue politique et à proposer une orientation afin d'intégrer au mieux la question des migrations dans les stratégies nationales de développement. Forts des échanges menés avec les principaux intervenants et décideurs du pays, le Centre de développement de l'OCDE et l'ISSP entendent poursuivre leur coopération en vue de renforcer la contribution positive des migrations en faveur du développement durable du Burkina Faso.

Mario Pezzini
Directeur du Centre de développement
et Conseiller spécial du Secrétaire
général de l'OCDE
sur le développement

Jean-François Kobiané
Directeur de l'Institut
supérieur des sciences
de la population (ISSP)

Remerciements

Le rapport *Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso* a été préparé par l'Unité Migrations et compétences du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), en coopération avec l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) et avec le soutien du Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE).

L'équipe était dirigée par David Khoudour, Chef de l'Unité Migrations et compétences, sous l'autorité de Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE et Conseiller spécial du Secrétaire général de l'OCDE sur le développement. Le rapport a été rédigé par Lisa Andersson, Bram Dekker, Jason Gagnon et Hyeshin Park du Centre de développement de l'OCDE et par Bonayi Dabiré, Georges Compaoré, Koné Hamidou, Gabriel Sangli et Mahamadou Zongo de l'ISSP. L'équipe remercie également Vararat Atisophon et Marion Richard, du Centre de développement de l'OCDE, pour leur assistance technique dans la préparation de ce rapport. L'équipe éditoriale du Centre de développement de l'OCDE, dirigée par Delphine Grandrieux, en a fait une publication. La couverture a été conçue par Aida Buendía. Jason Gagnon a assuré la coordination du rapport. La traduction a été faite par Hélène Boccage et révisée par Sophie Alibert.

Cette étude s'appuie sur du travail de terrain mené au Burkina Faso. Les données requises aux fins de l'enquête auprès des ménages ont pu être recueillies avec la coopération de l'équipe de l'ISSP, dirigée par Bonayi Dabiré.

Le soutien du CSBE en qualité de correspondant du gouvernement dans le cadre du projet a été vivement apprécié. Celui-ci a joué un rôle important dans l'organisation du séminaire de lancement du projet au Burkina Faso en septembre 2013 et de la réunion de consultation au sujet des résultats préliminaires, en juin 2015, mais aussi dans le cadre de l'événement de lancement programmé au mois de mai 2017. Divers représentants du Gouvernement burkinabè ont pris part à l'ensemble des événements et formulé de précieux commentaires et observations aux fins du rapport.

Le Centre de développement de l'OCDE remercie tout particulièrement la Commission européenne pour son soutien financier et sa collaboration dans l'exécution de ce projet conduit sur une période de quatre années. Nous souhaitons remercier en particulier Stefano Signore, Camilla Hagström, Isabelle

Wahedova, Julien Frey, Sara Monterisi, Constance Motte et Geza Strammer de la Commission européenne, ainsi que Richard Hands de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso. Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à l'égard de la précieuse contribution d'Hélène Bourgade, décédée avant l'achèvement du projet.

* Cette publication a été réalisée avec le soutien de l'Union européenne. Le contenu de la publication est la responsabilité du Centre de développement de l'OCDE et ne reflète en aucun cas les vues de l'Union européenne.

Table des matières

Sigles et abréviations	13
Principaux indicateurs du Burkina Faso	15
Résumé	17
Chapitre 1. Évaluation et recommandations de politiques au Burkina Faso	21
Pourquoi le Burkina Faso était-il inclus dans le projet IPPMD ?	25
Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre au Burkina Faso ?	27
Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?	28
Un programme d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations	35
Structure du rapport	38
Références	39
Chapitre 2. Paysage de la migration au Burkina Faso	41
Aperçu des tendances migratoires et des transferts de fonds au Burkina Faso	42
L'importance et la part des transferts de fonds reçus par le Burkina Faso dans le produit intérieur brut (PIB) croissent rapidement.	49
Quels sont les principaux enjeux et les lacunes en matière de connaissances des migrations au Burkina Faso ?	51
Quel rôle jouent les migrations dans les stratégies de développement national ?	54
Quel cadre institutionnel régit les migrations ?	55
Conclusion	57
Notes	58
Références	58
Chapitre 3. Comprendre le cadre méthodologique utilisé au Burkina Faso	63
Comment s'est déroulé l'échantillonnage des ménages et des communautés ?	65
Comment les données ont-elles été analysées ?	71
Notes	84
Références	84

Chapitre 4. Quelle est l'incidence de la migration sur le développement au Burkina Faso ?	87
Migrations et marché de l'emploi.	88
Migration et agriculture.	94
Migrations et éducation.	102
Migrations, investissements et services financiers	107
Conclusions.	111
Notes.	112
Références	112
Chapitre 5. Les politiques sectorielles influent-elles sur les migrations au Burkina Faso ?	117
Politiques relatives au marché de l'emploi et migrations.	119
Politiques agricoles et migration	124
Politiques en matière d'éducation et migrations.	127
Politiques en matière d'investissement et de services financiers et migrations.	133
Conclusions.	138
Notes.	139
Références	139

Tableaux

1.1. Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD.	23
2.1. L'émigration a baissé en intensité depuis les années 80	44
2.2. Principaux pays de destination pour les migrants burkinabè (2002-06)	45
2.3. Régions d'origine des émigrés qui ont quitté le Burkina Faso en 2006.	46
2.4. Immigrés et migrants de retour internationaux, par année de recensement	47
2.5. Les flux d'immigration et de migration de retour étaient relativement plus importants que les flux d'émigration pendant la crise ivoirienne.	48
2.6. Stocks d'émigrés, d'immigrés et de migrants de retour au Burkina Faso, selon les enquêtes nationales	49
3.1. Nombre total de communes et d'UPE par strate.	66
3.2. UPE sélectionnées par strate	66
3.4. Taille finale des échantillons de ménages ruraux/urbains et en fonction de l'expérience migratoire	69
3.5. Synthèse des personnes interrogées dans le cadre des entretiens qualitatifs, en fonction du type d'organisation	70
3.6. Au Burkina Faso, les ménages avec immigrés sont plus riches, en moyenne, que les ménages sans migrants	75

3.7. Au Burkina Faso, les immigrés sont les plus nombreux à avoir suivi une éducation formelle	76
3.A1.1. Nombre d'UPE et de ménages sélectionnés par région	85
3.A1.2. Résumé du plan d'échantillonnage	85
3.A1.3. Synthèse des modules inclus dans l'enquête auprès des ménages burkinabè	86
4.1. Transfert de fonds et migration semblent réduire la participation au marché de l'emploi	92
4.2. Les ménages avec émigré s'appuient davantage sur la main-d'œuvre agricole	97
4.3. La migration de retour exerce un effet positif sur l'agriculture	101
4.4. Les transferts de fonds sont positivement liés et la migration est négativement liée à la scolarisation	105
4.5. La migration a des effets contrastés sur les investissements productifs	110
5.1. Politiques sectorielles et programmes visés dans le cadre du projet IPPMD	118
5.2. Une personne est plus susceptible de projeter d'émigrer si son ménage a participé à un programme de formation professionnelle	123
5.3. Les liens entre les subventions agricoles, les projets d'émigration et la migration de retour sont positifs	129
5.4. Les transferts de fonds sont associés positivement aux bourses	133

Graphiques

1.1. Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale	23
1.2. Le Burkina Faso est un pays d'émigration nette, mais qui affiche également un niveau élevé d'immigration	26
1.3. Au Burkina Faso, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est relativement faible	27
1.4. Calendrier du projet IPPMD au Burkina Faso	28
1.5. Les travailleurs immigrés sont plus susceptibles d'occuper des emplois salariés que les non-migrants ou les migrants de retour	30
1.6. Les ménages agricoles comptant des migrants de retour ont davantage tendance à investir dans les actifs agricoles et gèrent une diversité d'activités	31
1.7. Les enfants et les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds sont plus enclins à suivre une scolarité primaire et des études supérieures	33

1.8.	Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des entreprises et des biens immobiliers.	34
2.1.	L'émigration en provenance du Burkina Faso en proportion de la population a culminé en 1970	43
2.2.	Les flux d'immigration et de migration de retour venant de la Côte d'Ivoire ont culminé en 2002	48
2.3.	Les transferts de fonds augmentent, mais le montant total et leur part du PIB restent relativement faibles.	50
2.4.	Pays d'origine des transferts de fonds en 2013	51
3.1.	Répartition géographique des UPE sélectionnées au Burkina Faso	67
3.2.	Parts relatives des ménages avec des émigrés, des migrants de retour et des immigrés.	73
3.3.	Part des ménages, en fonction de l'expérience migratoire (%) . .	74
3.4.	La plupart des émigrés burkinabè s'installent dans un pays voisin	77
3.5.	Les hommes émigrent principalement pour chercher du travail, et les femmes pour des raisons familiales	77
3.6.	Les ménages ruraux sont légèrement plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds	78
3.7.	Les ménages urbains sont plus susceptibles d'investir dans l'éducation que les ménages ruraux	79
3.8.	Les migrants de retour viennent presque exclusivement des pays voisins	80
3.9.	Les hommes et les femmes reviennent au Burkina Faso car c'est le pays où ils préfèrent vivre	81
3.10.	La plupart des immigrés viennent de pays voisins.	82
3.11.	Les motivations des immigrés sont essentiellement liées à la famille ou aux études.	83
4.1.	La majorité des émigrés burkinabè sont âgés de 15 à 44 ans . .	90
4.2.	Les ménages recevant des transferts de fonds en milieu rural comptent davantage de membres actifs	91
4.3.	Les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles d'occuper des professions hautement qualifiées . .	93
4.4.	Les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles d'occuper des emplois salariés que les non-migrants ou les migrants de retour	94
4.5.	Les ménages comptant des émigrés s'appuient davantage sur la main-d'œuvre agricole	96

4.6.	Les ménages agricoles comptant des migrants de retour ont davantage tendance à investir dans les actifs agricoles et gèrent une diversité d'activités	99
4.7.	Les enfants et les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds au Burkina Faso sont plus enclins à suivre des études primaires et supérieures.	104
4.8.	Les garçons qui prévoient d'émigrer sont moins susceptibles de fréquenter l'école	106
4.9.	Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des entreprises et des biens immobiliers.	108
5.1.	Les agences nationales pour l'emploi jouent un rôle mineur dans la recherche d'emploi chez les répondants burkinabè du projet IPPMD	120
5.2.	La part des bénéficiaires d'agences nationales pour l'emploi était la plus élevée chez les immigrants	121
5.3.	Les ménages qui bénéficient de subventions agricoles sont plus susceptibles de compter un membre projetant d'émigrer, mais aussi un migrant de retour.	126
5.4.	Les ménages avec émigré sont en général plus susceptibles d'avoir bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation.	131
5.5.	La couverture par des institutions financières et des formations commerciales est faible dans les zones rurales du Burkina Faso	135
5.6.	Les ménages possédant un compte bancaire perçoivent des fonds d'un montant plus élevé et sont moins susceptibles de les recevoir par le biais de canaux informels.	136
5.7.	Les ménages avec migrant de retour sont les moins susceptibles d'avoir bénéficié d'une formation financière	137

Encadrés

1.1.	En quoi consiste le projet IPPMD ?	22
3.1.	Principales définitions pour l'enquête auprès des ménages au Burkina Faso	67
4.1.	Liens entre migration et emploi	92
4.2.	Liens entre l'émigration et la main d'oeuvre dans les ménages agricoles	96
4.3.	Liens entre migration de retour, immigration et investissement chez les ménages agricoles	100
4.4.	Liens entre la migration, les transferts de fonds et la scolarisation.	105

4.5.	Liens entre la propriété d'entreprise et les différentes dimensions de la migration	109
5.1.	Liens entre la participation à un programme de formation et les projets d'émigration	122
5.2.	Liens entre les subventions agricoles et les migrations	128
5.3.	Lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations	132

Suivez les publications de l'OCDE sur :



http://twitter.com/OECD_Pubs



<http://www.facebook.com/OECDPublications>



<http://www.linkedin.com/groups/OECD-Publications-4645871>



<http://www.youtube.com/oecdlibrary>



<http://www.oecd.org/oecdirect/>

Sigles et abréviations

ANPE	Agence nationale pour l'emploi
APD	Aide publique au développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAD	Comité d'aide au développement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
Cermid	Centre d'études et de recherches sur les migrations internationales et le développement
CFA	Communauté financière d'Afrique
CITP	Classification internationale type des professions
Conapo	Conseil national de la population
Conaref	Commission nationale pour les réfugiés
CSBE	Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger
DM	Division de la migration
DPP	Direction des politiques de population
DST	Division de la surveillance du territoire
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
Emiub	Enquête Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement
EPA	Enquête sur la population active
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
IDI	Investissements directs internationaux
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
IPPM	Interactions entre politiques publiques, migrations et développement
ISSP	Institut supérieur des sciences de la population
MAECBE	Ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'étranger
MCO	Moindres carrés ordinaire (méthode)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du travail

ONG	Organisation non gouvernementale
ONU DAES	Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
PCESA	Programme de croissance économique dans le secteur agricole
PDADM	Projet de diversification agricole et de développement des marchés
PDDEB	Plan décennal de développement de l'éducation de base
PDSEB	Programme de développement stratégique de l'éducation de base
PIB	Produit intérieur brut
PNB	Produit national brut
PNDES	Plan national de développement économique et social
PNP	Politique nationale de population
PNSR	Programme national du secteur rural
RGPH	Recensement général de la population et de l'habitation
Scadd	Stratégie de croissance accélérée et de développement durable
SNMig	Stratégie nationale en matière de migrations
TMC	Transferts monétaires conditionnels
UE	Union européenne
UPE	Unité primaire d'échantillonnage
USD	Dollar américain (devise)
XOF	Franc CFA BCEAO (devise)
ZD	Zones de dénombrement

Principaux indicateurs du Burkina Faso

(Les chiffres entre parenthèses renvoient à la moyenne de l'OCDE)

Territoire, population et cycle électoral

Population (millions) ^c	18.1	Langue officielle	Français
Population âgée de 0 à 14 ans (% du total) ^c	46 (18)	Forme de gouvernement	République constitutionnelle
Densité de la population (personnes par kilomètre carré de superficie des terres) ^c	66 (37)	Dernière élection présidentielle	29 novembre 2015
Territoire (en milliers, km carrés)	273.6		

Économie

PIB (milliards USD courants) ^c	10.7	Exportations de biens et de services (% du PIB) ^c	25.2 (28.5)
Croissance du PIB (% annuel) ^c	4.0 (2.1)	Importations de biens et de services (% du PIB) ^c	40.2 (28.2)
PIB par habitant (en milliers, USD PPA internationaux constants de 2011) ^c	1.6 (38.0)	Parts du PIB (%) ^b	
Inflation, prix à la consommation (% annuel) ^c	1.0 (0.2)	Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	34.2 (1.6)
Dépenses publiques totales (% du PIB) ^b	23.4	Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	20.2 (24.2)
Recettes des administrations publiques (% du PIB) ^b	21.4	Services, etc. valeur ajoutée (% du PIB)	45.6 (74.2)

Bien-être

Satisfaction dans la vie (sur une échelle de 1 à 10) ^c	4.4 (6.5)	Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population) ^b	40.1
Espérance de vie à la naissance, total (années) ^b	59 (80)	Taux de chômage (%) ^b	3.1 (7.3)
Indice d'inégalité (GINI) ^b	35.3 (31)	Taux de chômage des jeunes (de 15 à 24 ans, %) ^b	5.0 (16.4)
Inégalités entre hommes et femmes (indice SIGI) ^b	0.2819 (0.0224)	Satisfaction à l'égard de la disponibilité de logements abordables (% satisfaits) ^c	46 (46)
Taux de participation à la population active, total (% de la population totale de 15 à 64 ans) ^b	85.0 (70.7)	Taux d'inscription	
Ratio emploi-population, personnes âgées de 15 ans et plus (%) ^b	80.7 (55.2)	Inscriptions à l'école, primaire (% net) ^b	68 (96)
Installations d'assainissement améliorées (% de la population y ayant accès) ^c	19.7	Inscriptions à l'école, secondaire (% brut) ^b	30 (104)
Durée moyenne de scolarisation (années) ^b	1.4	Inscriptions à l'école, enseignement supérieur (% brut) ^a	5 (70)

Notes : a) données pour 2013 ; b) données pour 2014 ; c) données pour 2015

Sources : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (base de données), <http://data.worldbank.org/>, Washington DC ; OCDE, Indicateur institutions sociales et égalité femmes-hommes (SIGI), www.genderindex.org/ ; FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, Fonds monétaire international, édition d'octobre 2016, Washington DC ; Institut de statistique de l'UNESCO (2013), Centre de données, <http://stats.uis.unesco.org> ; Gallup (2015), sondage mondial Gallup World Poll (base de données), Gallup Organisation.

Résumé

Les migrations ont toujours tenu une place importante dans l'histoire du Burkina Faso. Soulignons toutefois la forte progression du phénomène d'émigration vers la Côte d'Ivoire à compter des années 60, dans le sillage de la politique migratoire relativement ouverte adoptée par ce pays. En 1970, la population émigrée burkinabè représentait plus de 14 % de la population totale du Burkina Faso. Mais le conflit en Côte d'Ivoire a contribué à un ralentissement des flux migratoires ; nombre d'émigrés sont rentrés au pays dans les années 2000 et de nombreux immigrés, pour l'essentiel des personnes nées en Côte d'Ivoire de parents nés au Burkina Faso, ont rejoint le Burkina Faso. En 2015, la population émigrée était estimée à quelque 8 à 9 % de la population totale, contre 4 % pour les immigrés. Si la création du Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE) en 1993 a représenté un premier pas important vers la reconnaissance de la valeur de la diaspora, l'adoption début 2017 d'une stratégie migratoire a marqué pour le pays un tournant décisif en matière de migrations.

Pendant, faute de données suffisantes, il demeure impossible d'apporter des réponses politiques éclairées et cohérentes. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso (IPPMD) – géré par le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et cofinancé par l'Union européenne – a vocation à appuyer la prise de décisions au Burkina Faso. Il s'efforce plus particulièrement de déterminer :

1. Comment les migrations, dans leurs multiples dimensions, influent sur divers secteurs clés pour le développement, notamment le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers.
2. Comment les politiques publiques menées dans ces secteurs renforcent, ou affaiblissent, l'impact des migrations en termes de développement.

Le présent rapport synthétise les conclusions et les principales recommandations de politiques découlant des recherches empiriques menées entre 2013 et 2017, en collaboration avec l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) et le CSBE. Les données sont tirées d'une étude conduite auprès de 2 200 ménages, d'entretiens menés avec 99 autorités locales et chefs

de villages, ainsi que de 48 entretiens approfondis avec les parties prenantes au Burkina Faso. Une solide analyse, reflétant le contexte politique, économique et social au Burkina Faso, éclaire d'un jour nouveau la relation complexe entre les migrations et les politiques sectorielles.

Le contexte politique au Burkina Faso, déterminant essentiel de l'influence des migrations sur le développement

Le cadre offert par le Burkina Faso est unique : il bénéficie en effet d'importants flux migratoires, tant en termes d'émigration que d'immigration, dont la plupart s'opèrent avec d'autres pays en développement. Les recherches attestent de liens solides entre les migrations et tout un éventail d'indicateurs clés du développement dans ce pays. Elles établissent en outre que les politiques publiques permettant d'améliorer l'efficacité du marché, d'atténuer les contraintes financières, de développer les compétences et de réduire les risques exercent une influence sur les décisions d'émigrer, de rentrer au pays ou de transférer des fonds, qui sont prises aux niveaux individuel et des ménages.

Les immigrés contribuent au marché de l'emploi

Alors que le marché de l'emploi et les ménages, en particulier, semblent affectés par l'émigration et la perte de main-d'œuvre, les immigrés contribuent à combler ce fossé. En effet, les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles de tenir un emploi rémunéré que les individus sans expérience migratoire et les migrants de retour, suggérant ainsi qu'ils contribuent à l'économie burkinabè. Les agences nationales pour l'emploi peuvent aider à réduire les frictions qui apparaissent sur le marché de l'emploi lorsque les chemins des demandeurs d'emploi ne croisent pas ceux des employeurs potentiels. La recherche IPPMD constate que les agences nationales pour l'emploi peuvent s'avérer efficaces en termes de réduction de l'émigration, car la part de ceux qui prévoient d'émigrer était plus faible chez les individus ayant trouvé un emploi en passant par ces agences. Les immigrés constituaient le groupe de migrants le plus enclin à faire appel à ces services pour trouver un emploi. L'enquête IPPMD révèle par ailleurs qu'une forte proportion de personnes ayant participé à des programmes de formation professionnelle prévoyait également d'émigrer. Cela peut laisser penser que certaines personnes prennent part à de tels programmes dans l'objectif de trouver un emploi à l'étranger.

La migration de retour contribue à la diversification du secteur rural

Les ménages avec des migrants de retour sont plus susceptibles d'investir dans des actifs agricoles que les ménages sans migrants de retour ; ils étaient également plus enclins que ces derniers à exercer des activités diversifiées de culture et d'élevage, et exploitaient plus souvent des entreprises non agricoles. Cette situation laisse à penser que la migration de retour peut

permettre de renforcer le secteur agricole, qui risque de connaître un recul en raison de l'émigration. La migration de retour peut également provoquer une diversification accrue dans ce secteur, et au-delà. Les subventions agricoles jouent un rôle dans le renforcement de ce lien, étant donné que les ménages bénéficiant de subventions agricoles étaient plus nombreux que les non-bénéficiaires à compter des migrants de retour. Par conséquent, les subventions peuvent inciter à revenir dans le pays et à travailler dans les activités agricoles du ménage, ou réduire la nécessité de compter un migrant qui transfère des fonds depuis l'étranger, conduisant ainsi au retour du migrant. Cependant, il est important de noter que de telles subventions contribuent également à stimuler davantage l'émigration.

Les transferts de fonds sont utilisés à des fins éducatives

Au cours des dernières années, le gouvernement a pris diverses mesures dans le but de stimuler le niveau d'éducation dans le pays, et les transferts de fonds peuvent l'aider à atteindre certains des objectifs formulés. Les données IPPMD montrent que les enfants âgés de 7 à 14 ans vivant dans des ménages recevant des transferts de fonds sont légèrement plus enclins à fréquenter l'école. Ce constat s'applique également aux jeunes âgés de 18 à 22 ans. Ces données suggèrent que les transferts de fonds sont utilisés à des fins éducatives. Cependant, certains programmes éducatifs semblent contribuer à stimuler l'émigration, possiblement parce qu'ils réduisent les contraintes financières. Ainsi, les ménages bénéficiaires des programmes de distribution de manuels scolaires et de cantine scolaire étaient plus susceptibles de compter un émigré que les ménages qui n'avaient pas bénéficié de tels programmes.

Les transferts de fonds stimulent aussi l'investissement, mais uniquement en milieu urbain

Les ménages urbains recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles d'investir dans l'entreprise et dans l'immobilier que ceux n'en recevant pas, mais ce n'est pas le cas en milieu rural. En conséquence, la progression des transferts de fonds au Burkina Faso pourrait susciter un essor des investissements dans les régions urbaines du pays. Une couverture bancaire plus étendue peut se traduire par davantage de transferts de fonds, dont une plus grande part transite par des circuits officiels. Les données IPPMD montrent que les ménages recevant des transferts de fonds qui n'ont pas accès à un compte bancaire sont plus susceptibles de recevoir ces fonds par le biais d'un canal informel que les ménages ayant accès à un compte bancaire. En outre, les données IPPMD montrent que les ménages qui possèdent un compte bancaire reçoivent des montants plus importants. Non seulement les fonds envoyés via les canaux formels sont plus sûrs pour l'expéditeur et le destinataire, mais ils peuvent, en outre, contribuer au développement du secteur financier et créer

des effets multiplicateurs en mettant des ressources à disposition pour financer les activités économiques ce qui, en retour, encourage des investissements plus productifs dans le pays.

La voie à suivre : intégrer les migrations dans les stratégies de développement nationales et sectorielles

Les migrations peuvent être bénéfiques pour le développement économique et social du Burkina Faso, mais leur potentiel n'est pas pleinement exploité. La nouvelle stratégie migratoire adoptée au Burkina Faso représente un formidable pas en avant, mais sa portée peut encore être étendue et approfondie en prenant en considération les interactions entre politiques publiques et migrations dans divers domaines politiques. De plus, un cadre politique plus cohérent entre les ministères et les différents niveaux du gouvernement pourrait permettre de tirer le meilleur parti des migrations et d'éviter les signaux contradictoires. La conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques sectorielles pertinentes en matière de développement doivent tenir compte des migrations. À titre d'exemple :

- Les agences nationales pour l'emploi pourraient entrer en contact avec les émigrés actuellement à l'étranger, comme avec les migrants rentrés au pays.
- Les programmes de formation professionnelle pourraient mieux cibler la demande et améliorer son adéquation avec l'offre.
- Les subventions agricoles pourraient être subordonnées aux récoltes à venir, au lieu d'être versées à l'avance.
- Les programmes éducatifs pourraient être élaborés dans le but de contribuer au maintien de la scolarisation des enfants et des jeunes dans des régions caractérisées par des taux d'émigration élevés.
- L'offre de services financiers pourrait être étendue dans les zones rurales.

Toutes ces initiatives pourraient intervenir dans le contexte de la stratégie migratoire nationale, en instituant une révision des stratégies sectorielles auprès de chaque ministère compétent. Plus concrètement, la Direction générale de l'économie et de la planification (Ministère de l'économie et des finances) elle-même, chargée de la coordination de la stratégie migratoire, devrait prendre part aux discussions en cours sur la conception des stratégies nationales touchant, par exemple, aux domaines de l'emploi, du développement agricole, de l'enseignement et la formation professionnelle, ainsi que des services financiers, sur lesquelles s'appuient l'actuelle stratégie nationale de développement – le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20 – et ses futures versions.

Chapitre 1

Évaluation et recommandations de politiques au Burkina Faso

Le Burkina Faso ne tire pas suffisamment parti du potentiel de développement offert par les niveaux élevés d'émigration et d'immigration qui caractérisent le pays. Le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) a été mis en œuvre au Burkina Faso entre 2013 et 2017 afin d'étudier, au travers d'une analyse quantitative et qualitative, la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques dans quatre secteurs clés – marché de l'emploi, agriculture, éducation et investissement et services financiers. Le présent chapitre propose un aperçu des conclusions du projet, en mettant l'accent sur le potentiel de promotion du développement qu'offrent les migrations dans bon nombre de leurs dimensions (émigration, transferts de fonds, migration de retour et immigration) et en analysant les politiques sectorielles nationales qui en permettront la réalisation.

Compte tenu de leur incidence économique et sociale, les migrations internationales peuvent jouer un rôle moteur dans le développement du Burkina Faso. La migration a toujours fait partie du paysage du Burkina Faso, mais après son indépendance – obtenue en 1960 – et avec la croissance du secteur agricole en Côte d’Ivoire, les niveaux d’émigration se sont envolés. La pauvreté et le manque de terres fertiles constituaient les principales raisons du départ des Burkinabè. Le conflit en Côte d’Ivoire au cours de la première décennie des années 2000 a conduit de nombreux Burkinabè à rentrer au pays et a attiré de nombreux immigrés – des enfants nés en Côte d’Ivoire de parents burkinabè. Ces flux ont contribué à façonner le pays, s’accompagnant de nombreuses répercussions positives au plan économique et social. Désormais, la question essentielle qui se pose est de savoir comment créer un environnement politique favorable afin de tirer le meilleur parti des migrations au profit du développement au Burkina Faso.

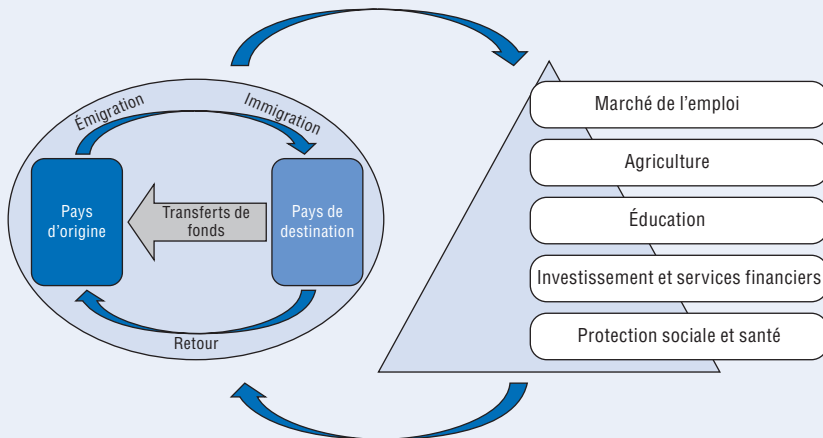
Dans ce contexte, le présent rapport a pour objectif de fournir aux décideurs des données empiriques sur le rôle joué par les migrations dans les domaines politiques importants pour le développement. Il examine l’influence que peuvent avoir sur les migrations les politiques publiques qui ne sont pas expressément axées sur la question (encadré 1.1). Ce chapitre propose un aperçu des conclusions et des recommandations de politiques afin de tenir compte des interactions entre migrations et politiques publiques dans le cadre des stratégies de développement dans le pays.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?**

En janvier 2013, le Centre de développement de l’Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a lancé un projet, cofinancé par le Programme thématique des migrations et de l’asile de l’Union européenne, sur les **Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMD) dans les pays partenaires : études de cas et recommandations de politiques**. Ce projet, mené entre 2013 et 2017 dans dix pays à revenu faible et intermédiaire, visait à fournir aux décideurs des éléments en faveur de l’inscription de la migration dans les stratégies de développement, et à favoriser la cohérence de l’ensemble des politiques sectorielles. Une combinaison équilibrée de pays en développement a été sélectionnée pour participer au projet : Arménie, Burkina Faso, Cambodge, Costa Rica, Côte d’Ivoire, Géorgie, Haïti, Maroc, Philippines et République dominicaine.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)**

Alors que les preuves de l'incidence – positive comme négative – de la migration sur le développement abondent, trop peu de données empiriques justifient pour les décideurs d'intégrer les questions de migration dans la planification du développement. Le projet IPPMD visait à combler ce manque de connaissances en fournissant des éléments fiables, non seulement sur la contribution des migrations au développement, mais aussi sur les moyens de renforcer cette contribution par l'adoption de politiques dans différents secteurs. À cet effet, l'OCDE a élaboré un cadre conceptuel qui étudie les liens entre quatre dimensions de la migration (émigration, transfert de fonds, migration de retour et immigration) et cinq secteurs politiques essentiels : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; l'investissement et les services financiers ; ainsi que la protection sociale et la santé (graphique 1.1). Le cadre conceptuel faisait également le lien entre ces cinq politiques sectorielles et divers résultats de la migration (tableau 1.1).

Graphique 1.1. **Migrations et politiques sectorielles de développement : une relation bilatérale**Tableau 1.1. **Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD**

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Émigration	On parle d' émigration lorsque des personnes vivent en dehors de leur pays d'origine pendant au moins trois mois consécutifs ^a .	La décision d'émigrer est un résultat important pour les pays d'origine, non seulement parce qu'elle est susceptible d'occasionner des départs effectifs de personnes à court terme, mais aussi d'accroître les effectifs d'émigrés installés à l'étranger à long terme.

Encadré 1.1. En quoi consiste le projet IPPMD ? (suite)

Tableau 1.1. Dimensions de la migration et résultats en matière de migrations dans l'étude IPPMD (suite)

	Dimensions de la migration	Résultats en matière de migrations
Transferts de fonds	Les transferts de fonds désignent les transferts internationaux, essentiellement financiers, que les émigrés envoient à ceux qui sont restés au pays ^b .	Les transferts de fonds renvoient au volume de fonds reçus et aux canaux utilisés pour transférer l'argent et qui, à leur tour, influent sur la capacité à opérer des investissements à long terme. L' utilisation des transferts est souvent considérée comme une priorité pour les décideurs politiques, qui souhaitent orienter ces derniers vers des investissements productifs.
Migrations de retour	Les migrations de retour résultent de la décision de migrants internationaux de rentrer dans leur pays d'origine et de s'y installer de façon permanente ou temporaire.	La décision de retour est influencée par divers facteurs, notamment les préférences personnelles en matière de pays d'accueil, ou des circonstances données dans les pays d'accueil. Qu'elles soient temporaires ou permanentes, les migrations de retour peuvent être bénéfiques pour les pays d'origine, en particulier lorsqu'elles concernent des personnes hautement qualifiées. La durabilité du retour est un indicateur du succès des migrations de retour, qu'elles soient volontaires ou subies, non seulement pour les migrants et leurs familles, mais aussi pour le pays d'origine.
Immigration	On parle d' immigration lorsque des personnes, quelle que soit leur citoyenneté, vivent dans un pays pendant au moins trois mois alors qu'elles sont nées dans un autre pays.	L' intégration des immigrés implique qu'ils jouissent de meilleures conditions de vie et contribuent davantage au développement de leur pays d'accueil et, par extension, de leur pays d'origine.

a. En raison de l'absence de données, le rôle de la diaspora – qui contribue souvent activement au travail des associations de villes d'origine (hometown associations) et des réseaux professionnels ou d'intérêt – n'est pas analysé dans le présent rapport.

b. Outre les transferts financiers, ces envois comprennent également les transferts sociaux (les idées, les valeurs et le capital social transférés par les migrants). Bien que ces transferts sociaux forment un aspect important du lien entre migrations et développement, ils excèdent la portée de ce projet et ne sont donc pas analysés dans le présent rapport.

Le cadre méthodologique conçu par le Centre de développement de l'OCDE et les données recueillies par ses partenaires de recherche locaux permettent de combler des lacunes significatives en termes de connaissance du lien entre migrations et développement. En raison de certaines de ses caractéristiques, l'approche IPPMD est sans équivalent ; elle met en lumière l'influence de l'interaction entre migrations et politiques publiques en matière de développement :

- L'étude a été menée dans tous les pays avec les mêmes instruments et pendant la même période (2014-15), permettant ainsi les comparaisons entre pays.
- Plusieurs dimensions et résultats migratoires étaient couverts (tableau 1.1), donnant ainsi une vue d'ensemble complète du cycle migratoire.

Encadré 1.1. **En quoi consiste le projet IPPMD ?** (suite)

- Un vaste éventail de programmes liés aux politiques menées dans les cinq secteurs clés ont été analysés dans les pays étudiés.
- Grâce à la combinaison d'instruments quantitatifs et qualitatifs, un nouvel ensemble important de données primaires a été recueilli dans les dix pays partenaires :
 1. Une **enquête sur les ménages** couvrant en moyenne 2 000 ménages – avec ou sans migrant – a été menée dans chaque pays. Au total, plus de 20 500 ménages ont été interrogés, soit près de 100 000 individus.
 2. Une **enquête sur les communautés** a porté sur un total de 590 autorités locales et chefs communautaires dans les communautés où le questionnaire sur les ménages a été administré.
 3. **Des entretiens qualitatifs approfondis avec des parties prenantes** ont été menés auprès d'acteurs essentiels représentant les autorités nationales et locales, le monde universitaire, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. Au total, 375 entretiens ont été réalisés dans les dix pays.
- Les données ont été analysées en s'appuyant sur des techniques descriptives et de régression – les techniques descriptives afin de déterminer les tendances et corrélations générales entre les variables clés concernant les migrations et le développement ; et les techniques de régression afin d'approfondir la compréhension de ces interactions en prenant en compte d'autres facteurs.

En octobre 2016, le Centre de développement de l'OCDE et la Commission européenne ont organisé à Paris un dialogue consacré aux moyens de tirer avantage de la migration au profit du développement grâce à des politiques plus cohérentes. Cette manifestation a servi de plateforme pour une discussion politique entre des décideurs de pays partenaires, des experts universitaires, la société civile et des organisations multilatérales. Elle a permis de se pencher sur les conclusions et les mesures concrètes qui peuvent accroître la contribution de la migration au développement des pays d'origine comme de destination. Le rapport comparatif entre les pays et les rapports portant sur les dix pays concernés ont été publiés en 2017.

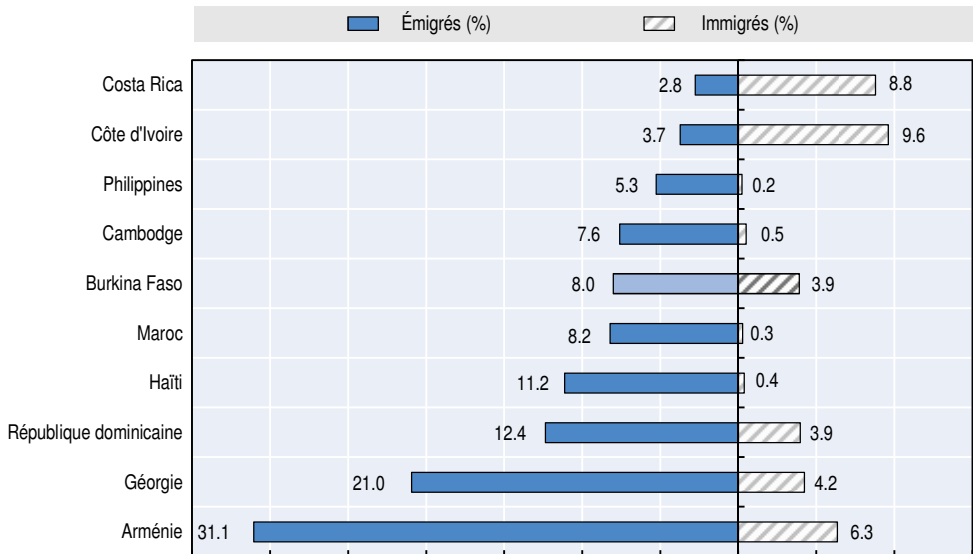
Pourquoi le Burkina Faso était-il inclus dans le projet IPPMD ?

Le poids de l'émigration est important au Burkina Faso. Les données des Nations Unies indiquent qu'il y avait un peu plus de 1 million de migrants burkinabè en 2015, soit 8 % de la population totale du Burkina Faso (graphique 1.2). Bien que cette proportion ne soit pas parmi les taux les plus élevés parmi les

pays partenaires de l'IPPMD, le plus frappant est que la majorité de ces migrants se trouvent dans un autre pays en développement : la Côte d'Ivoire. En effet, le nombre d'émigrés vivant en Côte d'Ivoire en 2015 s'élevait à 927 756, soit 91 % du total. En outre, le Burkina Faso a également un nombre relativement élevé d'immigrés (3.9 % de la population) (chapitre 2).

Graphique 1.2. Le Burkina Faso est un pays d'émigration nette, mais qui affiche également un niveau élevé d'immigration

Nombre d'émigrés et d'immigrés en pourcentage de la population (2015)

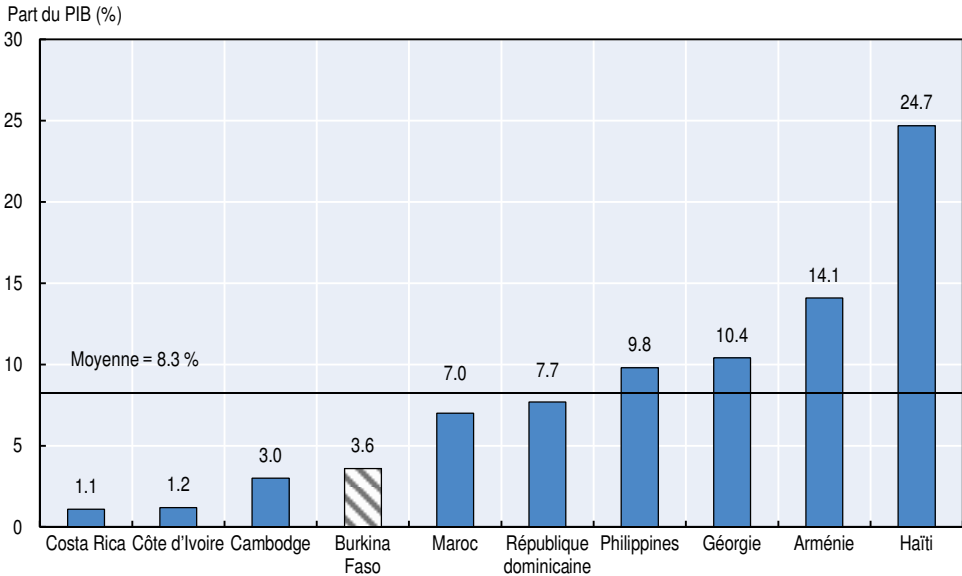


Note : Données tirées de recensements nationaux, d'enquêtes sur la population active et de registres de la population.
Source : DAES des Nations Unies (2015), www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.

Les fonds transférés au pays par les émigrés constituent une importante source de revenus pour de nombreux ménages au Burkina Faso. Ces transferts peuvent améliorer le bien-être des ménages migrants et stimuler le développement économique et social, mais le poids total en termes de produit intérieur brut (PIB) reste, malgré tout, faible comparativement à d'autres pays IPPMD. En 2015, l'afflux de transferts de fonds vers le Burkina Faso a atteint 396 millions de dollars américains (USD), soit 3.6 % du PIB (Banque mondiale, 2016). Le taux moyen était de 8.3 % pour l'ensemble des pays IPPMD (graphique 1.3). Ce taux faible peut s'expliquer par le fait que de nombreux transferts de fonds sont acheminés de Côte d'Ivoire manuellement, ou transférés par des circuits informels. Cependant, la taille de ces transferts augmente rapidement au cours des dernières années (chapitre 2).

Graphique 1.3. Au Burkina Faso, la contribution des transferts de fonds par rapport au PIB est relativement faible

Part des transferts de fonds en pourcentage du PIB, 2015



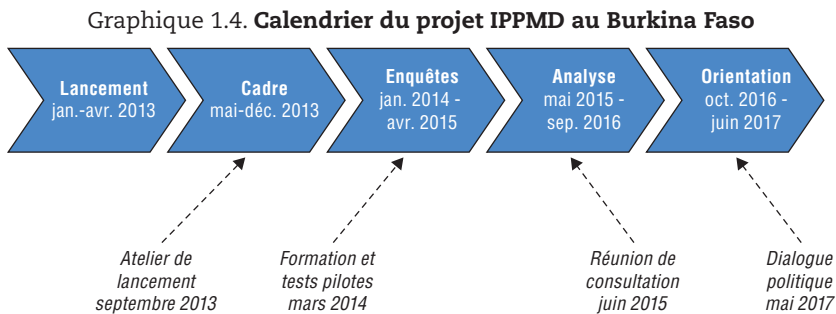
Source : Banque mondiale (2016), www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data.

Comment le projet IPPMD a-t-il été mis en œuvre au Burkina Faso ?

Au Burkina Faso, l'équipe du projet IPPMD a collaboré avec le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE), interlocuteur gouvernemental qui fait partie du ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur (MAECBE). Le CSBE a donné des informations sur les priorités nationales, les données et les mesures politiques, et aidé à l'organisation d'ateliers nationaux et de rencontres bilatérales. L'équipe IPPMD a également collaboré avec l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP) afin de veiller au bon déroulement du projet. L'ISSP a aidé à l'organisation d'événements au niveau national, contribué à la conception de la stratégie de recherche au Burkina Faso, mené les enquêtes de terrain et co-rédigé le rapport national.

L'équipe du projet IPPMD a organisé plusieurs ateliers locaux avec l'appui de la Délégation de l'Union européenne au Burkina Faso. Les différentes parties prenantes qui ont pris part aux ateliers et aux réunions, et ont été interrogées lors des missions au Burkina Faso, ont également joué un rôle dans la consolidation du réseau des partenaires du projet et dans la définition des priorités de recherche au sein du pays.

Un atelier de lancement, qui s'est déroulé à Ouagadougou en septembre 2013, a inauguré le projet au Burkina Faso (graphique 1.4). L'atelier a servi de plateforme pour discuter de l'objectif du projet dans le pays aux côtés des décideurs nationaux et locaux, des représentants des organisations internationales, des organisations patronales et syndicales, de la société civile et du monde universitaire. Les participants sont convenus que le projet doit porter à la fois sur l'émigration et l'immigration au Burkina Faso. À l'issue d'un vaste débat plutôt animé, l'équipe du projet IPPMD a décidé de concentrer l'analyse sur quatre secteurs : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) l'éducation ; et 4) l'investissement et les services financiers.



À la suite d'un atelier de formation et d'essais pilotes conduits par les équipes du projet IPPMD et de l'ISSP, ce dernier a collecté des données quantitatives auprès de 2 200 ménages et 100 communautés, et mené 48 entretiens qualitatifs auprès des parties prenantes (chapitre 3) en 2014. Une réunion de consultation a été organisée en juin 2015 afin de présenter les premières conclusions aux parties prenantes concernées, notamment des décideurs politiques, des chercheurs universitaires et des organisations de la société civile. Ont été abordés lors de la réunion les différents points de vue et interprétations des premiers résultats en vue d'alimenter les analyses futures au niveau national. Le projet s'est achevé en mai 2017 par un dialogue politique, où des recommandations de politiques ont été proposées et discutées, suivi d'un débat avec les parties prenantes portant sur les actions concrètes à mettre en œuvre afin de tirer le meilleur parti de la migration au Burkina Faso.

Que nous apprend le rapport au sujet des liens entre migrations et développement ?

Les conclusions de ce rapport suggèrent que le potentiel de développement offert par la migration n'est pas pleinement exploité au Burkina Faso. La prise en compte de la migration dans de nombreux domaines politiques peut permettre

de tirer avantage de ce potentiel. Le rapport illustre la relation bilatérale entre les migrations et les politiques publiques en analysant comment les migrations influencent les secteurs clés – le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation et l'investissement et les services financiers (chapitre 4) – et comment elles sont dépendantes des politiques mises en œuvre dans ces secteurs (chapitre 5).

L'immigration contribue à apporter de nouvelles compétences sur le marché de l'emploi au Burkina Faso

La perte de main-d'œuvre due à l'émigration peut avoir un impact significatif sur certains secteurs économiques, en particulier parce que les migrants sont souvent dans leurs années les plus productives. En effet, environ 90 % des émigrés burkinabè sont âgés de 15 à 44 ans. Les données suggèrent que les ménages réagissent en conséquence. Les ménages agricoles avec des émigrés comptaient davantage de membres actifs participant aux activités du ménage que ceux sans émigrés et étaient moins susceptibles d'embaucher des travailleurs extérieurs au ménage, ce qui est révélateur de l'absence de politique publique destinée à permettre aux demandeurs d'emploi et aux employeurs potentiels de se rencontrer dans les régions rurales ou agricoles. En outre, les ménages recevant des transferts de fonds de la part d'émigrés comptent moins de membres actifs au sein du foyer que ceux qui n'en reçoivent pas. Néanmoins, alors que le marché de l'emploi et les ménages, en particulier, semblent affectés par la perte de main-d'œuvre, les immigrés contribuent à combler ce fossé. En effet, les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles de tenir un emploi rémunéré que les non-migrants et les migrants de retour, suggérant ainsi qu'ils contribuent à l'économie burkinabè (graphique 1.5).

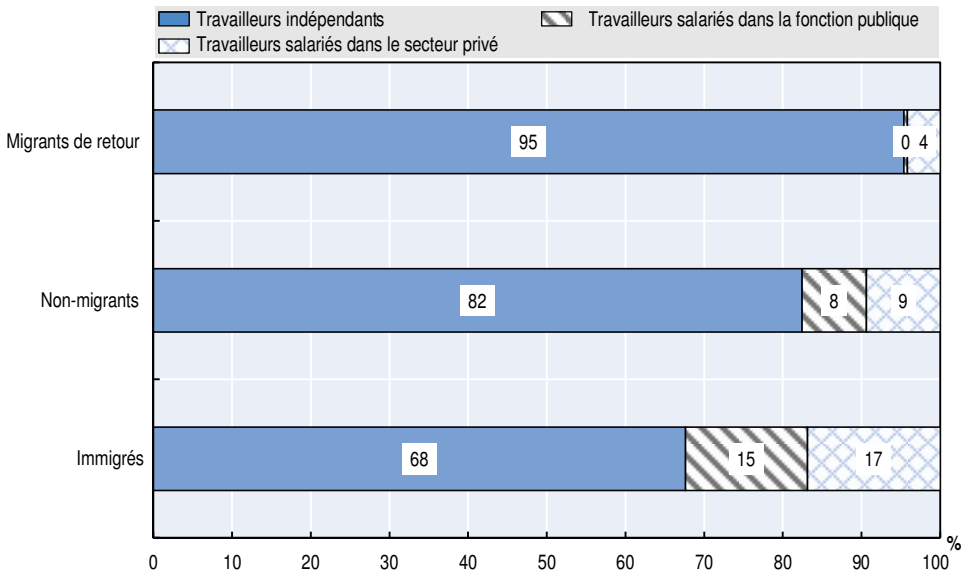
Quelle est l'influence des politiques du marché de l'emploi sur la migration ? Les agences nationales pour l'emploi, par exemple, peuvent aider à réduire les frictions qui apparaissent sur le marché du travail lorsque demandeurs d'emploi et employeurs ne parviennent pas à se rencontrer. Cependant, la recherche de l'IPPMD constate que ces agences pour l'emploi ne jouent pas un rôle primordial en matière de recherche d'emploi pour les Burkinabè interrogés : 5 % seulement des personnes font appel à cette méthode pour trouver du travail. Néanmoins, elles peuvent s'avérer efficaces en termes de réduction de l'émigration, la part de ceux prévoyant d'émigrer étant plus faible chez les individus qui ont trouvé un emploi en passant par ces agences. Les immigrés constituaient le groupe de migrants le plus enclin à faire appel à ces services pour trouver un emploi.

Les programmes de formation professionnelle sont associés positivement aux projets d'émigration. L'établissement d'une stratégie en faveur de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) s'est imposé comme un objectif d'État en 2004. L'acquisition de telles compétences peut augmenter les chances de trouver un emploi au Burkina Faso et ainsi

diminuer l'émigration. L'enquête IPPMD constate, cependant, qu'alors que 7 % des habitants du Burkina Faso n'ayant pas suivi de programme de formation professionnelle avaient prévu d'émigrer, une part plus importante de ceux qui en avaient bénéficié avait également prévu de s'expatrier (10 %). Cela peut laisser penser que certaines personnes prennent part à des programmes de formation professionnelle dans l'objectif de trouver un emploi à l'étranger.

Graphique 1.5. Les travailleurs immigrés sont plus susceptibles d'occuper des emplois salariés que les non-migrants ou les migrants de retour

Types d'emploi chez les migrants de retour, les non-migrants et les immigrés



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

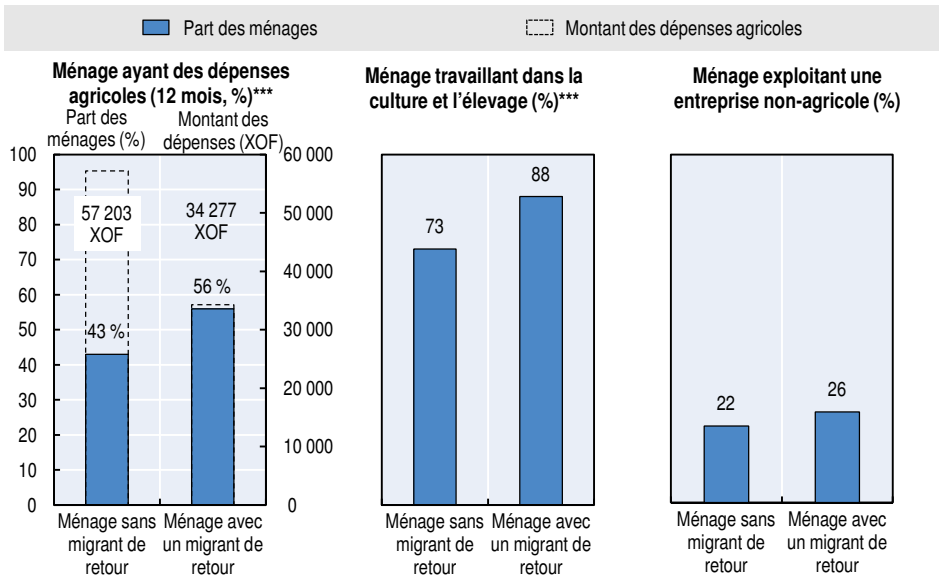
Les migrations de retour contribuent à la diversification des zones rurales et du secteur agricole

Veiller à la bonne santé du secteur agricole est indispensable pour réduire la pauvreté et améliorer la situation économique au Burkina Faso, dans la mesure où la majorité de la main-d'œuvre est employée dans ce secteur, qui joue un rôle essentiel dans le PIB du pays. Il est dès lors impératif de trouver des sources de financement et de dynamiser le secteur. Les conclusions montrent que les migrants de retour peuvent jouer un rôle au Burkina Faso en rentrant au pays avec des capitaux financiers, sociaux et humains. Les données IPPMD suggèrent en effet que les ménages comptant des migrants de retour sont plus susceptibles d'investir dans des actifs agricoles que les ménages sans migrants de retour. Ces ménages sont également plus enclins à exercer des

activités diversifiées de culture et d'élevage (88 % contre 73 %) et exploitent plus souvent des entreprises non-agricoles (26 % contre 22 % [graphique 1.6]). Cette situation laisse à penser que la migration de retour peut permettre de renforcer un secteur qui risque de connaître un recul en raison de l'émigration. La migration de retour peut également provoquer une diversification accrue dans le secteur agricole, et même au-delà. Ce constat vaut pour le Burkina Faso, qui compte encore une population fortement rurale, principalement active dans le domaine agricole. L'un des défis majeurs du pays sera de maintenir la productivité du secteur à l'avenir.

Graphique 1.6. Les ménages agricoles comptant des migrants de retour ont davantage tendance à investir dans les actifs agricoles et gèrent une diversité d'activités

Dépenses des ménages en biens et propriété d'entreprise, selon que les ménages comptent ou non un migrant de retour



Note : La signification statistique calculée à l'aide du test du khi carré est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Quels sont les effets des politiques agricoles sur les migrations ? Les recherches IPPMD montrent que les ménages bénéficiant de subventions agricoles représentent 17 % des ménages agricoles dont au moins un membre prévoit d'émigrer, contre 13 % pour les ménages non-bénéficiaires, ce qui vient corroborer l'hypothèse selon laquelle les subventions agricoles aident les ménages à réunir les fonds nécessaires à la migration et semblent par conséquent accentuer le phénomène. Les subventions agricoles sont également liées à un taux plus élevé de migration de retour, 17 % des ménages migrants qui

en ont bénéficié comptaient un migrant de retour, contre 12 % des ménages qui n'en ont pas bénéficié. Par conséquent, les subventions peuvent inciter à revenir dans le pays et à travailler dans les activités agricoles du ménage, ou réduire la nécessité de compter un migrant qui transfère des fonds depuis l'étranger, conduisant ainsi au retour du migrant. En outre, les immigrés au Burkina Faso semblent avoir moins accès à ce type de subventions que d'autres types de ménages. Dans l'ensemble, 8 % des ménages agricoles comptant un immigré ont bénéficié de subventions agricoles, contre 14 % des ménages agricoles sans immigré. Le fait de garantir leur accès à ces subventions peut libérer un potentiel d'investissement accru dans le secteur.

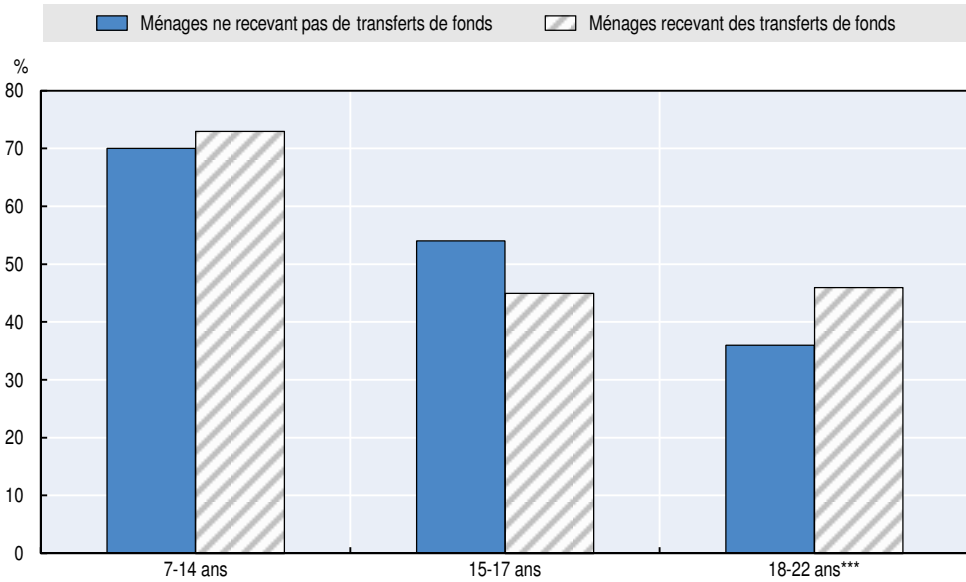
Les transferts de fonds au Burkina Faso sont utilisés à des fins éducatives

Au cours des dernières années, le gouvernement a pris plusieurs mesures pour stimuler le niveau d'éducation dans le pays. Le Burkina Faso a en effet adopté deux programmes décennaux de grande envergure pour l'éducation : le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB), lancé en 2002, et le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), initié en 2011. Les transferts de fonds ont aidé le gouvernement à atteindre certains des objectifs fixés par ces plans. Ils ont ainsi fourni aux ménages burkinabè les moyens financiers leur permettant d'investir dans l'éducation de leurs enfants. Les données IPPMD montrent que les enfants âgés de 7 à 14 ans vivant dans des ménages recevant des transferts de fonds sont légèrement plus enclins à fréquenter l'école (73 %) que les enfants de ménages ne recevant pas de transferts de fonds (70 %) ; cette différence est bien plus prononcée chez les 18-22 ans (46 %, contre 36 % [graphique 1.7]).

Quel est le lien entre les programmes éducatifs et les migrations ? Il était demandé aux ménages d'indiquer si l'un de leurs membres avait bénéficié de différents programmes éducatifs au cours des cinq ans précédant l'enquête. La part des ménages qui comptaient un membre bénéficiant au moins d'un programme éducatif était plus élevée au Burkina Faso (51 %) que dans tous les autres pays IPPMD. Les programmes éducatifs peuvent contribuer à lever les contraintes financières et permettre ainsi d'assumer le coût de l'émigration. De fait, certains programmes semblent contribuer à stimuler l'émigration. Les ménages avec émigré étaient plus susceptibles d'avoir bénéficié de l'un des programmes (58 %) que les ménages sans émigré (49 % [graphique 5.4]). L'aide la plus fréquente était la distribution de manuels scolaires (57 % des ménages avec émigré, et 51 % des ménages sans émigré), suivie par les programmes de cantine scolaire, dont 44 % des ménages avec émigré et 39 % des ménages sans émigré ont bénéficié. Toutefois, ces conclusions n'ont pas été confirmées lors de vérifications ultérieures.

Graphique 1.7. Les enfants et les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds sont plus enclins à suivre une scolarité primaire et des études supérieures

Taux de scolarisation des enfants et des jeunes (en %) selon que le ménage reçoit ou non des fonds



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculés à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

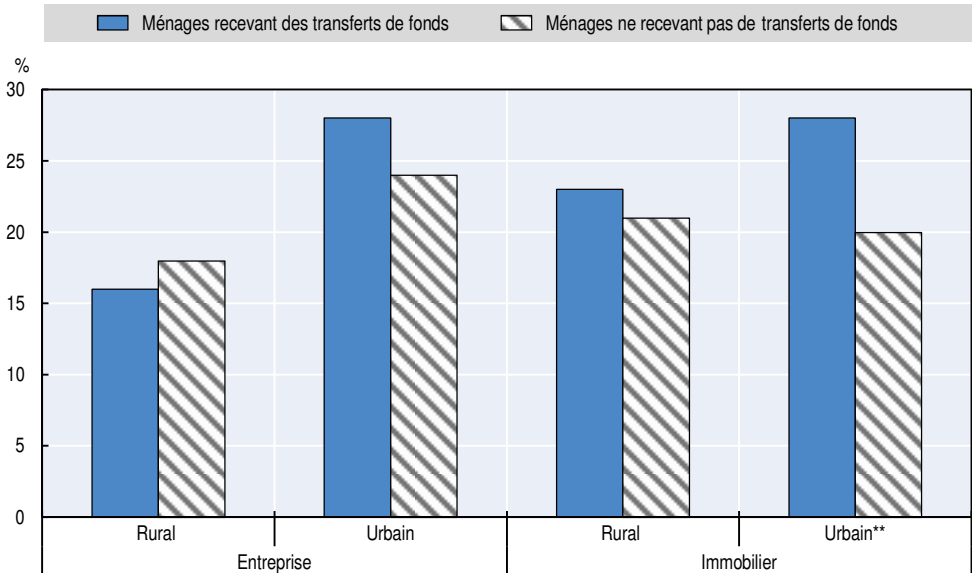
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

L'investissement est stimulé par les migrations, mais uniquement en milieu urbain

La migration et les transferts de fonds peuvent encourager l'investissement des ménages dans les entreprises ou dans d'autres activités productives. Cependant, au Burkina Faso, l'influence des transferts de fonds sur l'investissement semble limitée. Près de 22 % des ménages de l'échantillon possèdent au moins une entreprise, mais il n'y a aucune différence entre les ménages, qu'ils reçoivent des fonds ou non, lorsqu'il s'agit de propriété d'entreprise. Parmi les ménages recevant des transferts de fonds, 23 % possèdent une entreprise, alors que la part correspondante est de 22 % pour les ménages n'en recevant pas. Cependant, lorsque l'on différencie l'échantillon selon que le ménage vit en milieu urbain ou rural, on constate que les ménages urbains recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles d'investir dans l'entreprise et dans l'immobilier que ceux qui n'en reçoivent pas (graphique 1.8). Les transferts de fonds au Burkina Faso représentent toujours une faible part du PIB, mais ils peuvent susciter un essor des investissements dans les régions urbaines du pays à mesure qu'ils augmentent.

Graphique 1.8. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des entreprises et des biens immobiliers

Part de propriété d'entreprise et de biens immobiliers (en %), selon que les ménages reçoivent ou non des fonds



Note : Les biens immobiliers comprennent les terrains non agricoles et les logements autres que la maison ou l'appartement dans lequel le ménage vit actuellement. Les résultats présentant une signification statistique (calculés à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Quel est le lien entre les politiques d'investissement et de services financiers, et la migration ? L'étude s'intéresse également aux circuits de transferts de fonds privilégiés par les ménages. Une couverture bancaire plus étendue peut se traduire par davantage de transferts de fonds, dont une plus grande part transite par des circuits officiels. Les données IPPMD montrent que les ménages recevant des transferts de fonds qui n'ont pas accès à un compte bancaire sont plus susceptibles de recevoir ces fonds par le biais d'un canal informel (49 %) que les ménages ayant accès à un compte bancaire (32 %). En outre, les données IPPMD montrent que les ménages qui possèdent un compte bancaire reçoivent également des montants plus importants : 586 USD par an contre 244 USD par an pour les ménages sans compte bancaire. Ces modèles témoignent de l'importance de l'accès aux institutions financières formelles pour stimuler les transferts de fonds par le biais de canaux formels. Non seulement les fonds envoyés via les canaux formels sont plus sûrs pour l'expéditeur et le destinataire, mais en plus ils peuvent contribuer au développement du secteur financier et créer des effets multiplicateurs en mettant des ressources à disposition pour financer les activités économiques ce qui, en retour, encourage des investissements plus productifs.

Un programme d'action plus cohérent peut permettre de libérer le potentiel de développement des migrations

Le rapport affirme que les migrations, à travers les dimensions analysées dans l'étude IPPMD – l'émigration, les transferts de fonds, la migration de retour et l'immigration – peut contribuer au développement économique et social du Burkina Faso. Toutefois, ce potentiel de développement ne semble pas être pleinement réalisé.

Le pays a besoin d'un cadre politique plus cohérent afin de tirer avantage de la migration au profit du développement. Le Burkina Faso a récemment commencé à œuvrer en ce sens. En février 2017, le Conseil des ministres a adopté la Stratégie nationale de migration (SNMig) et son plan d'action. Cette stratégie devrait orienter les mesures gouvernementales en vue d'une meilleure gestion des migrations de main-d'œuvre et d'une amélioration des liens entre migrations et développement. Et pourtant, de nombreux ministères négligent encore les effets des migrations dans leur domaine de responsabilité – qu'il s'agisse du marché de l'emploi, de l'agriculture, de l'éducation ou de l'investissement et des services financiers – et les effets de leurs mesures en termes de migrations. Le présent rapport demande qu'il soit tenu compte de la migration lors de l'élaboration des politiques des différents secteurs et des plans nationaux de développement pour le Burkina Faso. Le SNMig constitue un bon point de départ pour ces discussions.

Les sections suivantes proposent des recommandations de politiques pour chaque secteur étudié dans le cadre du projet IPPMD au Burkina Faso. Les recommandations de politiques concernant différents secteurs et dimensions de la migration, qui résultent de l'étude menée sur les dix pays, sont détaillées dans le rapport comparatif IPPMD (OCDE, 2017).

Intégrer la migration et le développement dans les politiques de marché de l'emploi

Le Burkina Faso perd de nombreux travailleurs en raison de l'émigration, notamment dans le secteur agricole, confronté à des pénuries de main-d'œuvre. Les meilleures perspectives d'emploi et les salaires plus élevés qu'offrent d'autres pays, en particulier la Côte d'Ivoire, attirent de nombreuses personnes qui possèdent les compétences requises. Près de 75 % des émigrés actuels ont indiqué avoir quitté le pays pour chercher ou exercer un emploi à l'étranger, et 60 % d'entre eux avaient déjà un travail avant de s'expatrier. L'enquête IPPMD a constaté que les bureaux de placement gouvernementaux avaient une incidence limitée sur la décision d'émigrer, très probablement en raison du faible taux de recours à leurs services et de leur couverture imparfaite, alors que les programmes de formation professionnelle étaient associés positivement à des projets d'émigration. Au Burkina Faso, les immigrants contribuent au marché

de l'emploi en exerçant les professions où la demande est forte, et ils étaient les plus enclins à recourir aux bureaux de placement pour trouver un emploi. D'où la nécessité d' :

- Élargir la gamme des activités des bureaux de placement afin d'entrer en contact avec les émigrés actuellement à l'étranger et les migrants qui sont rentrés au pays, et s'assurer ainsi qu'ils sont informés et ont accès aux emplois formels rémunérés. Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel de nouer des liens plus étroits entre les bureaux de placement et le secteur privé.
- Affiner les programmes de formation professionnelle afin de mieux cibler la demande et améliorer son adéquation avec l'offre. Cartographier les pénuries de main-d'œuvre et renforcer les mécanismes de coordination avec le secteur privé, entre autres mesures importantes. Les programmes de formation peuvent également s'adresser aux migrants de retour afin de les aider à réintégrer le marché de l'emploi.

Tirer profit de la migration en faveur du développement agricole

Le gouvernement burkinabè a fait de l'agriculture un élément essentiel de son Plan national de développement économique et social (PNDES [MEFD, 2016]). Étant donné le rôle considérable que l'agriculture continue de jouer au Burkina Faso, il est primordial pour le pays d'assurer que les migrations aident le secteur, plutôt qu'elle ne lui nuise. Pourtant, les données IPPMD montrent que les ménages comptant des émigrés puisent davantage dans la main-d'œuvre intérieure qu'ils ne se tournent vers le marché de l'emploi extérieur. Ce qui laisse à penser que trouver et embaucher de la main-d'œuvre peut s'avérer difficile pour les ménages agricoles. Sans institutions adéquates, le secteur agricole, la sécurité alimentaire et la pauvreté pourraient encore se dégrader dans les régions où l'émigration est forte, tout en augmentant la tension dans les ménages avec un émigré. Les transferts de fonds sont rarement investis, que ce soit dans l'agriculture ou ailleurs. Les transferts de fonds qui ne sont pas investis dans l'agriculture, et les goulets d'étranglement qui limitent ces investissements, constituent autant d'occasions manquées d'exploiter le potentiel des transferts de fonds – voire d'investissements supplémentaires de la part des migrants de retour – au profit du développement du secteur. De plus, les immigrants se détournent aussi du secteur et semblent avoir un moindre accès aux subventions agricoles. Par ailleurs, la migration de retour constitue une sorte de catalyseur qui contribue à redynamiser et à diversifier le secteur. Les décideurs doivent se montrer prudents quant aux moyens utilisés pour mettre en œuvre les programmes destinés à stimuler le secteur, dans la mesure où les subventions agricoles semblent favoriser la migration. L'analyse des programmes de subventions agricoles au Burkina Faso indique que, si elles ne sont pas liées à un certain niveau de production ou de résultat, ou si elles n'apportent pas un bien non transférable tel que des terres, ces subventions risquent d'encourager l'émigration. Cela peut aller à l'encontre des objectifs du

programme, s'il a pour but de maintenir les agriculteurs dans le pays et dans le secteur. Parmi les recommandations de politiques :

- Veiller à ce que les ménages agricoles puissent remplacer la main-d'œuvre perdue en raison de l'émigration en assurant une meilleure couverture des zones rurales par les institutions du marché de l'emploi.
- Faciliter l'orientation des transferts de fonds vers des investissements productifs en veillant à ce que les zones rurales disposent de sociétés de transfert de fonds accessibles, en fournissant aux ménages une formation suffisante en matière de compétences financières et d'investissement et en mettant en place des infrastructures qui rendent attractifs les investissements dans les zones rurales.
- Subordonner les subventions agricoles aux récoltes à venir, au lieu de les verser à l'avance, de façon à éviter qu'elles ne servent à financer davantage l'émigration. Dans le même temps, veiller à ce que ces subventions soient offertes aux immigrés et aux migrants de retour, car elles permettraient ainsi d'orienter plus d'investissements vers le secteur.

Renforcer les liens entre la migration et l'investissement dans l'éducation

L'éducation joue un rôle crucial en matière de développement individuel et économique. Migration et éducation sont étroitement liées ; la migration peut participer à une amélioration des résultats scolaires en vue de réaliser les objectifs nationaux et internationaux de l'éducation universelle. Dans l'échantillon IPPMD, les ménages recevant des transferts de fonds cherchent avant tout à financer la scolarité d'un de leurs membres, et les transferts de fonds sont liés à des taux de scolarisation accrus, particulièrement chez les enfants scolarisés dans le primaire. Cependant, les résultats montrent également que la migration d'un membre de la famille peut réduire, voire annuler, les effets positifs des transferts, notamment chez les jeunes filles. La perspective d'une émigration future est également associée à des décrochages scolaires précoces chez les garçons dans l'enseignement secondaire. Comme en attestent les résultats, il est important que les efforts politiques déployés pour promouvoir la réussite scolaire et réduire les disparités de genre tiennent compte de l'émigration, tout autant que des transferts de fonds. Il conviendrait, dès lors, d'étendre les programmes de soutien à l'éducation au Burkina Faso, en mettant en particulier l'accent sur le maintien des jeunes filles dans l'enseignement primaire et des garçons dans l'enseignement secondaire. Les résultats tirés de l'analyse des politiques éducatives en place indiquent par ailleurs que ces programmes peuvent réduire le besoin d'émigrer à l'avenir. Les transferts de fonds peuvent également renforcer les programmes pour l'éducation qui s'appuient sur des prestations pécuniaires. Les recommandations de politiques sont les suivantes :

- Investir dans les infrastructures éducatives afin de répondre à la demande en services d'éducation, à partir des transferts de fonds entrants.

- Élaborer des programmes spécifiques afin de contribuer au maintien de la scolarisation des jeunes dans des régions caractérisées par des taux d'émigration élevés, en particulier les jeunes filles au sein de ménages avec un émigré.

Renforcer les liens entre la migration, l'investissement, les services financiers et le développement

Les transferts de fonds à destination du Burkina Faso augmentent, et ces fonds ont le potentiel de stimuler les investissements à long terme, à l'instar de la propriété d'entreprise et de biens immobiliers. Les résultats confirment des liens positifs entre les transferts de fonds et les investissements, mais le potentiel de développement offert par les migrations et les transferts demeure, pour l'essentiel, inexploité. Si les rapatriements de fonds semblent stimuler la propriété d'entreprise en milieu urbain, aucun lien de ce type n'a été identifié en milieu rural. La migration de retour est associée négativement avec la propriété de biens immobiliers dans les zones rurales. Selon les résultats, l'investissement au Burkina Faso se heurte à certains obstacles, en particulier en milieu rural. Les principales mesures visant à supprimer ces obstacles incluent de remédier à la faible couverture des institutions de services financiers et d'étendre la participation à la formation financière. En effet, nombre de ménages n'ont pas accès aux services bancaires et rares sont ceux qui ont bénéficié d'une formation financière, en particulier chez les ménages concernés par la migration. Les recommandations de politiques sont les suivantes :

- Étendre l'offre de services financiers, en particulier dans les zones rurales, en intensifiant la concurrence entre les prestataires de services et en adaptant le cadre réglementaire.
- Investir dans des programmes de formation financière, en particulier au profit des migrants de retour et des ménages avec un émigré.
- Faciliter l'exploitation commerciale en proposant, par exemple, des cours de gestion d'entreprise et en permettant aux entreprises naissantes d'accéder au crédit afin d'encourager l'investissement des fonds rapatriés.

Structure du rapport

Le chapitre suivant traite de l'évolution de la migration au Burkina Faso et examine les travaux de recherche actuels sur les liens entre migrations et développement. Il analyse également brièvement le contexte politique et les cadres institutionnels existants liés à la migration. Le troisième chapitre explique la manière dont les enquêtes de terrain ont été menées et les approches analytiques utilisées aux fins de la recherche empirique. Y sont également présentées les conclusions générales de l'enquête IPPMD sur les modèles d'émigration, de transferts de fonds et de migration de retour. Le quatrième chapitre examine quant à lui les conséquences de la migration dans quatre

secteurs clés au Burkina Faso : le marché de l'emploi, l'agriculture, l'éducation, ainsi que l'investissement et les services financiers. Enfin, le cinquième chapitre aborde la façon dont les politiques adoptées dans ces secteurs peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations.

Références

- Banque mondiale (2016), « Annual Remittances Data (inflows) » (Données annuelles sur les envois de fonds - transferts de fonds entrants), *Données de la Banque mondiale sur les migrations et les envois de fonds* (base de données), Banque mondiale, Washington DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data, consulté le 12 janvier 2017.
- DAES des Nations Unies (2015), *International Migration Stock : The 2015 Revision*, (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/estimates2/estimates15.shtml.
- MEFD (2016), Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES), ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Ouagadougou, www.pndes2020.com/pdf/pndes.pdf.
- OCDE (2017), *Interrelations between Public Policies, Migration and Development*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265615-en>.

Chapitre 2

Paysage de la migration au Burkina Faso

Les flux migratoires ont toujours occupé une place importante dans le tissu économique et social du Burkina Faso. Les importants flux d'émigration vers la Côte d'Ivoire, des années 60 aux années 90, ont fait place de nos jours à de nouveaux flux d'immigration et de migration de retour. Dans le même temps, l'importante diaspora en place constitue une source non négligeable de transferts de fonds fournissant au pays des capitaux financiers indispensables. Ce chapitre présente un aperçu de la migration au Burkina Faso : ses moteurs et son incidence, qui sont les migrants et où ils sont allés, et ce que nous dit la documentation disponible à propos des répercussions de la migration pour ceux qui restent au pays. Il conclut par une présentation de la politique et du cadre institutionnel qui régissent les migrations au Burkina Faso.

Le Burkina Faso est depuis longtemps un pays d'émigration et d'immigration et, plus récemment, de migration de retour. Les politiques mises en œuvre au cours de l'époque coloniale avaient permis à de nombreux Burkinabè de partir travailler dans les pays voisins d'Afrique de l'Ouest et cette tendance se confirme à ce jour pour nombre d'entre eux. La pauvreté, la dégradation des terres agricoles et le manque de perspectives d'emploi ont convaincu les Burkinabè de continuer à chercher à l'extérieur du pays les moyens de gagner leur vie et de faire vivre leur famille restée au pays (Marchal, 1975). Dans le même temps, l'instabilité politique, les conflits dans les pays voisins et les étroits liens ethniques transfrontaliers ont souvent attiré les immigrés et poussé les migrants à rentrer au pays. Pendant de nombreuses années, ces flux se sont poursuivis librement, mais la dynamique a évolué alors que la question de la migration était au cœur du conflit ivoirien dans les années 2000. Pendant une partie de la décennie 2000-10, les flux se déplaçaient plus généralement de la Côte d'Ivoire vers le Burkina Faso. En raison notamment de la complexité croissante des flux migratoires à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, le Gouvernement burkinabè a récemment affiché sa volonté d'intégrer la migration dans ses plans stratégiques nationaux et régionaux.

Le présent chapitre décrit le paysage migratoire au Burkina Faso, plantant le décor pour les chapitres et l'analyse qui suivent. Il expose les tendances actuelles et examine ce que nous dit la recherche disponible sur les questions essentielles liées aux migrations dans le pays. Il étudie également le rôle de la migration dans les politiques nationales de développement, les politiques migratoires spécifiques et le cadre institutionnel mis en œuvre pour gérer la migration au niveau national.

Aperçu des tendances migratoires et des transferts de fonds au Burkina Faso

Cette section brosse un tableau des tendances migratoires actuelles au Burkina Faso. Bien que le pays ait toujours occupé une place importante en matière de dynamisme commercial et de mouvements de personnes en Afrique de l'Ouest, la domination coloniale est souvent perçue comme le principal facteur responsable de l'ampleur du phénomène d'émigration issu du Burkina Faso (Coulibaly et al., 1980 ; Cordell et al., 1989). Sa position géographique, les sécheresses récurrentes et le faible développement économique ont provoqué l'accélération du phénomène d'émigration, qui se poursuit au moyen des réseaux sociaux. La politique d'immigration ivoirienne relativement

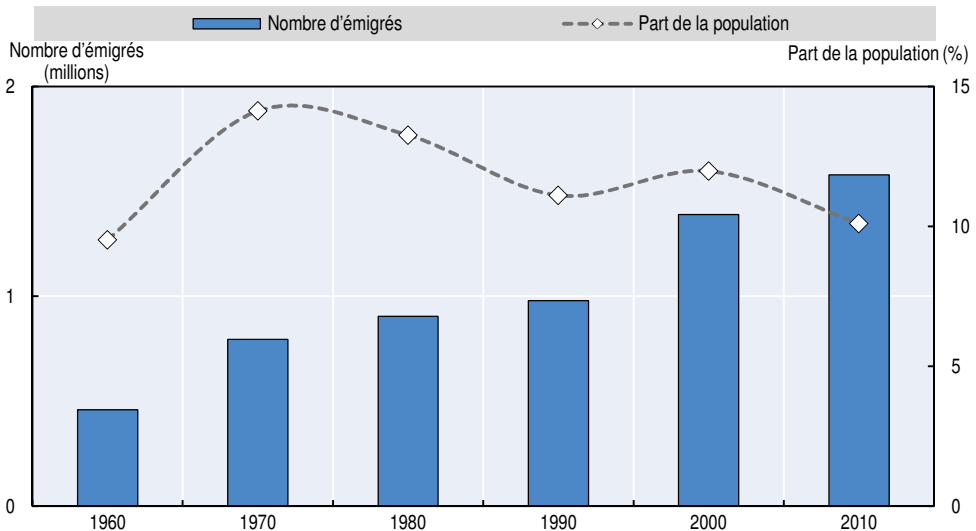
ouverte, la terre « appartenant à ceux qui la cultivaient », a encore renforcé la dynamique migratoire entre les deux pays (Schwartz, 2000). Les études plus récentes auprès des ménages montrent que le Burkina Faso est resté un pays d'émigration nette (De Vreyer et al., 2010), malgré d'importants flux d'immigrés et de migrants de retour entrant au Burkina Faso en raison des conflits touchant les pays voisins.

Le Burkina Faso a été et continue d'être un pays d'émigration nette

Il n'existe pas de recueil systématique de données sur l'émigration en provenance du Burkina Faso, les données sur le sujet sont donc relativement rares. En conséquence, la plupart des études doivent s'appuyer sur des estimations. Les estimations de la Banque mondiale, fondées sur les données du recensement décennal, suggèrent que l'émigration du Burkina Faso a culminé en 1970 avec une part de 14.1 % de la population et a diminué en intensité depuis (graphique 2.1). Dans ses publications de données les plus récentes, la Banque mondiale estimait qu'en 2013 1.6 million de personnes (soit quelque 9.6 % de la population) nées au Burkina Faso vivaient à l'étranger (Banque mondiale, 2017a). La part d'émigrés relative à la population du Burkina Faso a donc diminué de manière relative et presque continue depuis 1970.

Graphique 2.1. L'émigration en provenance du Burkina Faso en proportion de la population a culminé en 1970

Stock total d'émigrés et stock d'émigrés en pourcentage de la population, 1960-2010



Source : Banque mondiale (2017b), à l'exception des chiffres de l'année 2010 tirés de Banque mondiale (2017c) <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data>. Banque mondiale (2017d) pour les statistiques démographiques, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.

Bien que le gouvernement ne recueille pas d'informations spécifiques et systématiques sur l'émigration, plusieurs tentatives ont été menées afin de collecter ce type de données dans le pays, mais elles n'ont jamais été satisfaisantes. La question la plus problématique est celle de la non-prise en compte de ménages entiers ayant émigré. En effet, les statistiques sur l'émigration ne concernent généralement qu'un ou quelques membres de ménages du Burkina Faso vivant à l'étranger au moment du recensement. Un autre problème concerne la période passée prise en compte ; en effet, certaines statistiques ne fixent pas de limite à la durée écoulée entre le moment où l'émigré a quitté le pays et l'enquête, alors que d'autres fixent une limite (elles interrogent, par exemple, sur le nombre de membres ayant quitté le pays au cours des x années ou mois passés). Néanmoins, les données du recensement se sont avérées essentielles pour comprendre la dynamique des migrations au Burkina Faso. Depuis qu'il a obtenu son indépendance de la France en 1960, quatre recensements ont eu lieu au Burkina Faso : en 1975, 1985, 1996 et 2006¹.

À la différence des normes internationales, dans le recensement des Burkinabè l'émigration n'est pas définie par pays de naissance ni par nationalité, mais repose sur le fait qu'un membre d'un ménage interrogé dans le cadre du recensement a déclaré compter un membre qui a quitté le ménage pour vivre dans un autre pays au cours des 12 mois précédant le recensement, a vécu dans ce pays pendant au moins six mois ou à l'intention d'y vivre pendant au moins six mois. Comme les émigrés ne sont considérés que sous l'angle de leur pays de naissance et en s'appuyant sur les 12 mois précédant le recensement, les chiffres ne sont pas comparables avec les estimations de la Banque mondiale. Néanmoins, les tendances peuvent être comparées et les données du recensement semblent confirmer que le taux d'émigration est en recul au Burkina Faso. Les données montrent que l'émigration mesurée ainsi a diminué en intensité depuis 1985, le pourcentage de la population passant de 1.1 % à 0.4 % en 2006 (tableau 2.1).

Les données du recensement suggèrent également que l'émigration provenant du Burkina Faso concerne massivement les hommes, et que cette tendance est à la hausse. En 1975, 70 % des émigrés étaient des hommes, cette part a augmenté, passant à 80 % en 1985, 84 % en 1996 (84 %) et 83 % en 2006.

Tableau 2.1. L'émigration a baissé en intensité depuis les années 80

Stock d'émigrés du Burkina Faso, par année de recensement

Année du recensement	Émigrés (total)	Part de la population totale (%)
1985	83 479	1.1
1996	121 931	1.2
2006	60 449	0.4

Source : INSD (1985, 1996 et 2006) ; statistiques de population extraites de Banque mondiale (2017d), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.

Le recensement de 2006 comprenait plusieurs questions supplémentaires sur l'émigration, permettant ainsi de remonter plus loin que les 12 mois précédents l'étude et de comparer les années de départ. L'exploration de ces données suggère que, malgré la crise en Côte d'Ivoire, le pays est resté la principale destination des migrants burkinabè. Plus de 80 % des émigrés qui ont quitté le Burkina Faso entre 2002 à 2006 vivaient en Côte d'Ivoire en 2006 (tableau 2.2). Les autres pays de destination sont principalement en Afrique : Ghana (6.1 %), Mali (5.4 %) et Gabon (1.5 %). Plus de 95 % des émigrés vivaient dans la zone de libre circulation de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) en 2006, alors que seulement 1.3 % vivaient en Europe. Selon la Banque mondiale, 89 % des émigrés burkinabè étaient toujours installés en Côte d'Ivoire en 2013 (2017a).

Tableau 2.2. **Principaux pays de destination pour les migrants burkinabè (2002-06)**

Pays de destination	Nombre total d'émigrés	Pourcentage du nombre total
Côte d'Ivoire	235 712	80.7
Ghana	17 837	6.1
Mali	15 739	5.4
Gabon	4 261	1.5
Divers Afrique	12 408	4.3
Europe	3 926	1.3
Autre	2 130	0.7
Total	289 883	100

Source : Dabiré et al. (2009), http://cns.bf/IMG/pdf/theme_8_migrations_fin_f.pdf.

Les données du dernier recensement de Côte d'Ivoire montrent également que la population burkinabè qui y vit a continué d'augmenter. Ainsi, le recensement de 1998 en Côte d'Ivoire révélait que 2.2 millions de Burkinabè vivaient en Côte d'Ivoire, soit 56 % des plus de 4 millions d'étrangers installés dans le pays (Merabet, 2006). Le recensement de 2014 indique que ce chiffre est passé à 3.5 millions, soit 64 % de l'ensemble des étrangers vivant dans le pays² (Konan, 2015).

Les précédentes études ont souvent mis en évidence la nature à dominante rurale de l'émigration en provenance du Burkina Faso (Coulibaly, 1986 ; Cordell, Gregory et Piché, 1996). Le recensement de 1996 montrait que 94 % des émigrés étaient originaires de zones rurales. Il n'a pas été possible de faire suite à cette étude car le recensement de 2006 n'a pas recueilli les informations nécessaires, mais a collecté des renseignements sur les régions administratives d'origine des émigrés. S'intéresser aux régions d'origine est également révélateur. Les régions du Centre-Ouest (16 %), du Sud-Ouest (12 %), du Centre-Est (12 %) et la Boucle du Mouhoun (11 %) constituent les principales régions d'origine des personnes qui ont quitté le Burkina Faso au cours des 12 mois précédant l'enquête de

recensement de 2006. Cette étude montre la diversité des régions d'origine des émigrés ; le Sud-Ouest et la Boucle du Mouhoun sont des régions plus rurales que la moyenne régionale au Burkina Faso, contrairement au Centre-Est à la population plus urbaine. Le manque de terres cultivables est un facteur majeur de l'émigration au Burkina Faso (Cordell, Gregory et Piché, 1996 ; Dabiré, 2007). Le Centre-Est, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest sont tous situés dans le sud du pays, aux frontières avec la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Aucune région du pays n'est toutefois épargnée par l'émigration (tableau 2.3).

Tableau 2.3. **Régions d'origine des émigrés qui ont quitté le Burkina Faso en 2006**

Région	Nombre d'émigrés	Proportion du nombre total (%)
Centre-Ouest	9 507	15.7
Sud-Ouest	7 459	12.3
Centre-Est	7 420	12.3
Boucle du Mouhoun	6 779	11.2
Nord	5 906	9.8
Centre-Nord	4 570	7.6
Sahel	3 648	6.1
Hauts-Bassins	3 143	5.2
Est	2 659	4.4
Plateau Central	2 688	4.4
Centre	2 408	4.0
Centre-Sud	2 349	3.9
Cascades	1 912	3.1
Total	60 448	100

Note: Le recensement a dénombré 60 449 émigrés en 2006, mais une personne n'a pas fourni de données fiables sur la région d'origine, ce qui explique les divergences dans le total.

Source: Dabiré, Kone et Liougue (2009).

Les entrées au Burkina Faso sont à la hausse, mais il est difficile de distinguer l'immigration de la migration de retour

Le Burkina Faso est également un pays d'immigration. Alors que certains immigrés provenant des pays voisins tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal n'y passent qu'en transit avant d'essayer de rejoindre l'Europe par le nord, ils sont également nombreux à y rester. Près de 700 000 personnes (4 % de la population en 2013) qui vivent au Burkina Faso n'y sont pas nées (Banque mondiale, 2017a). Il n'en reste pas moins difficile d'identifier la nature de ces flux, dans la mesure où les statistiques nationales officielles ne font pas la différence entre immigrés (personnes non nées au Burkina Faso) et migrants de retour (personnes nées au Burkina Faso). L'immigration et la migration de retour ne sont pas différenciées dans les statistiques du recensement, rendant difficile une analyse plus affinée ; au Burkina Faso, elles sont combinées afin de suivre les entrées et les sorties. Tout

comme pour l'émigration, les autorités burkinabè calculent l'immigration et la migration de retour en s'appuyant sur les entrées dans le pays au cours des 12 mois précédents, indépendamment du pays de naissance ou de la nationalité. Seules les personnes ayant passé au moins six mois au Burkina Faso ou ayant l'intention de le faire (selon une question de l'enquête) sont comptabilisées.

Les données du recensement suggèrent que les entrées sont relativement moins élevées que les flux d'émigration et sont à la baisse. Dans les 12 mois précédant le recensement de 1985, les immigrés et les migrants de retour représentaient 0.9 % de la population, contre 0.4 % en 2006 (tableau 2.4). Dans le dernier recensement de 2006, les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans ces arrivées (53 % contre 47 %).

Tableau 2.4. Immigrés et migrants de retour internationaux, par année de recensement

Année	Nombre d'immigrés et de migrants de retour	En pourcentage de la population (%)
1985	72 120	0.9
1996	41 688	0.4
2006	53 762	0.4

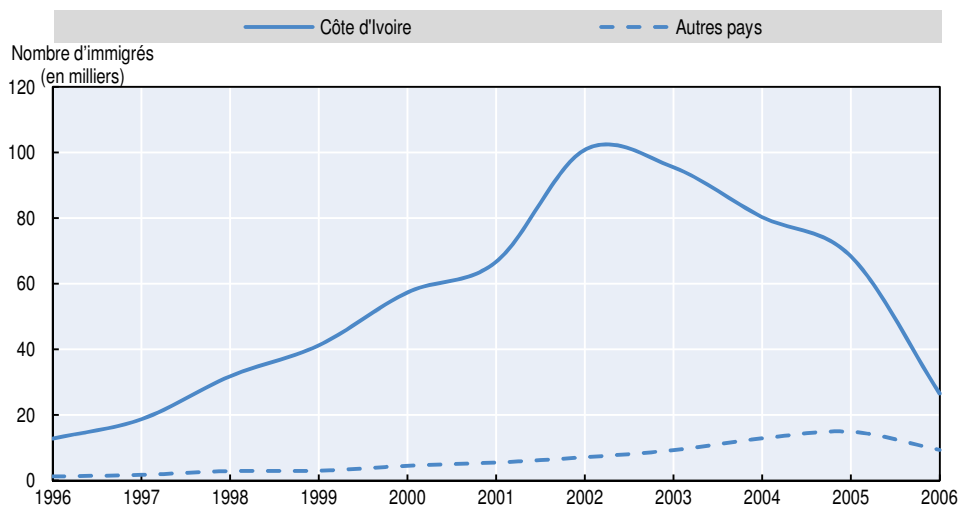
Sources : INSD (1985, 1996 et 2006) ; Banque mondiale (2017d) pour les statistiques démographiques, <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>.

Les données du recensement de 2006 comprennent des informations qui peuvent aider à différencier les flux d'immigration des flux de migration de retour, en s'appuyant sur la notion de nationalité. Une étude plus approfondie des résultats du recensement de 2006 montre que, des 53 762 personnes entrées au Burkina Faso au cours des 12 mois précédant l'enquête, seules 5 114 personnes (9.5 %) étaient des étrangers³, les 90.5 % restants étant des migrants de retour. En examinant de plus près les données de 2006 pour comparer les entrées annuelles, une tendance claire s'est fait jour après la crise en Côte d'Ivoire, commençant à la fin des années 90 et culminant en 2002 avant, en 2006, de revenir au même point qu'en 1996 (graphique 2.2).

Alors que le Burkina Faso a effectivement été un pays d'émigration nette pendant la plus longue partie de son indépendance, la période 2002-05 représente une exception à la tendance car les flux d'immigration et de migration de retour étaient plus importants que les flux d'émigration. Tandis que la Côte d'Ivoire commençait à s'agiter dès 1999, 2002 a marqué le début de la rébellion armée dans le pays, qui s'est traduite par une situation d'insécurité pour les Burkinabè expatriés et a déclenché une vague de migration de retour. Certes, l'émigration pendant cette période n'avait pas cessé et avait même progressé entre 2002 et 2004, avant de stagner à nouveau. En 2006, les flux d'émigration étaient plus importants que les flux d'immigration et de migration de retour (tableau 2.5).

Graphique 2.2. Les flux d'immigration et de migration de retour venant de la Côte d'Ivoire ont culminé en 2002

Flux d'immigration et de migration de retour vers le Burkina Faso, par année et par pays



Source: Dabiré, Kone et Liougue (2009).

Tableau 2.5. Les flux d'immigration et de migration de retour étaient relativement plus importants que les flux d'émigration pendant la crise ivoirienne

Flux d'immigrés et de migrants de retour internationaux par rapport aux flux d'émigration, de 2002 à 2006

Année	Nombre d'immigrés et de migrants de retour	Nombre d'émigrés
2002	100 841	38 323
2003	95 474	49 209
2004	80 308	60 914
2005	68 324	62 222
2006	35 854	60 449

Source : Dabiré, Kone et Liougue (2009).

Pour compléter les données du recensement, des enquêtes nationales ont également été conduites, dont trois principales depuis les années 70 : l'Enquête nationale de 1974, l'Enquête démographique de 1991 et l'Enquête Dynamique migratoire, insertion urbaine et environnement (Emiub) de 2000. Selon ces enquêtes, les flux d'émigration sont nettement plus importants que le total des entrées (immigration et migration de retour ; tableau 2.6). Ces données s'appuient sur une question demandant aux répondants si un membre du ménage avait quitté le pays au cours des cinq dernières années plutôt qu'au cours des 12 derniers mois, comme dans le recensement. Les définitions de l'émigration, de l'immigration et de la migration de retour sont identiques à celles du recensement, à l'exception de l'enquête Emiub en 2000, où le seuil minimal est de trois mois plutôt que six mois⁴.

Tableau 2.6. **Stocks d'émigrés, d'immigrés et de migrants de retour au Burkina Faso, selon les enquêtes nationales**

Enquête	Nombre d'émigrés	Nombre d'immigrés et de migrants de retour	Proportion de l'émigration sur l'ensemble des flux
Enquête nationale de 1974	321 227	139 213	70 %
Enquête démographique de 1991	293 870	188 331	61 %
Enquête migration et insertion urbaine (Emiub) de 2000	833 767	555 880	60 %

Sources : Enquête de 1974 ; Enquête démographique de 1991 ; Enquête migration et insertion urbaine Emiub de 2000.

Dans la droite ligne des données du recensement, la part relativement plus importante des flux d'émigration comparés aux flux d'immigration et de migration de retour a diminué au fil des ans. L'émigration représentait 70 % de la migration totale dans l'Enquête nationale de 1974, 61 % dans l'Enquête démographique de 1991 et 60 % dans l'enquête Emiub de 2000.

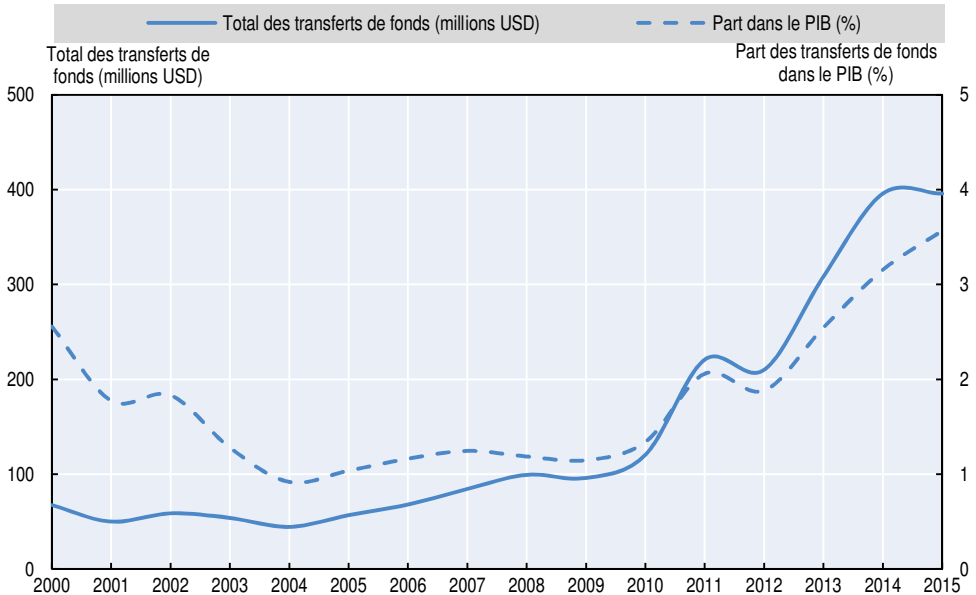
L'importance et la part des transferts de fonds reçus par le Burkina Faso dans le produit intérieur brut (PIB) croissent rapidement

Bon nombre des émigrés du Burkina Faso effectuent des transferts d'argent au profit de leurs familles et amis qui vivent dans leur pays d'origine. Ceux-ci constituent une importante source de revenus pour les ménages et un apport financier non négligeable pour les comptes nationaux. Actuellement, même si ces transferts sont principalement effectués par le biais de canaux officiels (banques du secteur formel, sociétés de transfert de fonds, services postaux), de nombreux transferts sont toujours effectués au travers de voies informelles (via des transporteurs, par exemple) ce qui rend leur évaluation difficile.

En 2015, les transferts de fonds étaient estimés à 396 millions de dollars américains (USD), soit 3.6 % du PIB (Banque mondiale, 2017e), légèrement plus que le montant net de l'aide publique au développement (APD) perçu par le Burkina Faso des pays du Comité d'aide au développement (CAD) en 2015 (360 millions USD ; OCDE, 2017). Alors que les totaux sont relativement faibles comparativement à nombre d'autres pays en développement, la tendance générale est à la hausse, notamment au cours des toutes dernières années (graphique 2.3). Un déclin a été observé dans les statistiques officielles entre 2000 et 2004, durant la période du conflit en Côte d'Ivoire. Dans la mesure où les transferts étaient difficiles, ils ont été effectués de façons informelles (non enregistrés) et ont vraisemblablement augmenté.

Graphique 2.3. Les transferts de fonds augmentent, mais le montant total et leur part du PIB restent relativement faibles

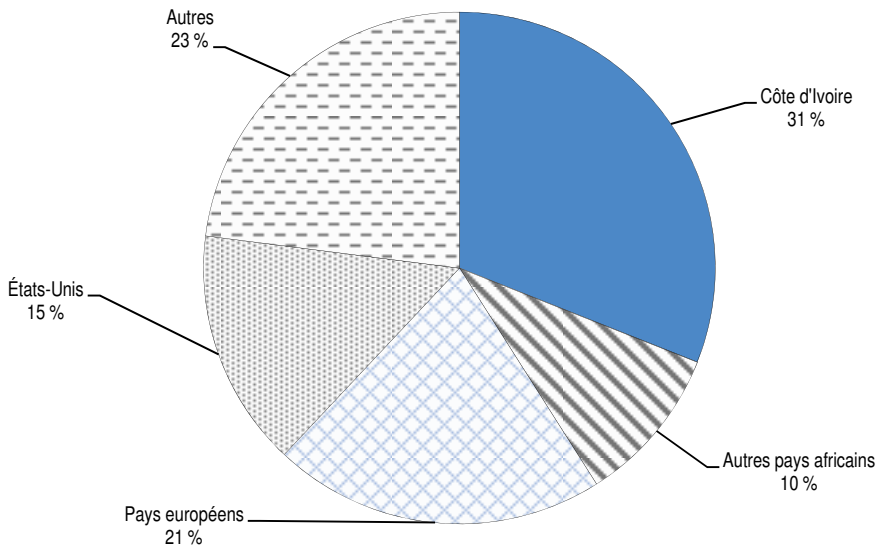
Total des transferts (millions USD) et part des transferts de fonds en pourcentage du PIB



Source : Banque mondiale (2017e), <http://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data>.

La Côte d'Ivoire et les États-Unis sont les principaux pays d'où proviennent les transferts de fonds à destination du Burkina Faso, conformément aux statistiques officielles recueillies par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) (graphique 2.4). Toutefois, les chiffres ne correspondent pas à la part des stocks d'émigrés dans chaque pays. On note en effet un écart important entre la part relative des transferts de fonds, s'élevant à 31 %, et celle des individus expatriés, estimée à 81 %. En revanche, l'Europe et les États-Unis, où les stocks d'émigrés sont estimés à 1 % ou moins, sont surreprésentés en termes de transferts de fonds. Ce constat permet de mettre en évidence deux facteurs déterminants en matière de transferts de fonds. Le premier concerne la richesse relative et les salaires auxquels peuvent accéder les émigrés dans le pays de destination : des pays à revenus plus élevés généreront des flux de transferts de fonds supérieurs. Le deuxième facteur, le fait d'émigrer dans des pays frontaliers, notamment des pays où les services officiels de rapatriement de fonds sont limités, génère des flux supérieurs de transferts de fonds informels. C'est probablement ce qui se produit entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, où d'importants volumes de fonds sont rapatriés de manière informelle.

Graphique 2.4. Pays d'origine des transferts de fonds en 2013



Source : BCEAO (2014).

Les estimations de la Banque mondiale (2016), qui évalue les transferts de fonds en incluant les transferts informels, concluent à une distribution relative plus conforme aux stocks d'émigrés. En effet, la Banque estime que les transferts de fonds à partir de la Côte d'Ivoire sont même plus élevés que le stock d'émigrés résidant dans le pays (87 %), suivis par le Ghana (6 %), d'autres pays d'Afrique (4 %) et des pays européens (3 %). La différence marquée entre les deux sources montre l'importance des flux de transferts de fonds informels envoyés au Burkina Faso, qui font partie des estimations proposées par la Banque mondiale ; les données de la BCEAO reposent quant à elles sur les reçus officiels.

Quels sont les principaux enjeux et les lacunes en matière de connaissances des migrations au Burkina Faso ?

Le phénomène de l'émigration en provenance du Burkina Faso est encore très peu étudié. Les études conduites jusqu'à présent fournissent des éléments de preuve fragmentaires quant au caractère de l'émigration issue du Burkina Faso et quant aux fonds rapatriés vers ce pays, tandis que bon nombre de nouvelles études portent sur le retour des migrants au terme d'une décennie de crise en Côte d'Ivoire. Cette section propose un aperçu des principales études empiriques récemment menées sur l'émigration en provenance du Burkina Faso.

L'incidence de l'émigration sur les régions d'origine au Burkina Faso et, par conséquent, sur l'ensemble du territoire, est un sujet qui prête à controverse dans le pays, essentiellement en raison de l'absence d'un corpus de recherche

solide et étendu en la matière. Néanmoins, les rares travaux menés sur le sujet peuvent être regroupés autour de deux thématiques majeures, à savoir :

1. l'incidence de l'émigration sur la structure démographique du pays et sur le secteur agricole ;
2. les transferts de capital financier, social et humain découlant de la migration – comment sont-ils utilisés dans le pays et quel en l'est l'impact ?

Les premiers courants de recherche ont principalement mis en évidence le jeune âge de l'émigré type (20 à 35 ans) et la durée de son séjour à l'étranger. La plupart de ces études sont obsolètes puisqu'elles ont été menées avant l'établissement d'institutions importantes, telles que le Protocole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur la libre circulation des personnes et des biens, et avant que le phénomène migratoire ne s'oriente progressivement vers l'Europe. Une première étude a, par exemple, montré que les migrants séjournaient de plus en plus longtemps dans leur pays d'accueil, et que le retour était rare (Boutillier, Quesnel et Vaugelade, 1977). La même étude a montré que de nombreux hommes quittaient le pays accompagnés de leur famille, se déplaçant ainsi sous la forme d'une seule et même unité. Bon nombre d'études menées à la même période ont souligné les répercussions négatives sur les communautés agricoles, qui perdaient ainsi des hommes jeunes s'occupant des champs (Boutillier, Quesnel et Vaugelade, 1977 ; Sautter, 1980 ; Capron et Kohler, 1975).

Des études plus récentes ont mis l'accent sur les caractéristiques de l'émigration en provenance du Burkina Faso. Leurs résultats reflètent les données de type macro décrites dans la section précédente. Tout d'abord, le Burkina Faso est un pays d'émigration nette, en particulier en termes de migration de main-d'œuvre à destination de la Côte d'Ivoire (De Vreyer, Gubert et Roubaud., 2010). L'agriculture ayant un caractère largement saisonnier, avec une courte saison des pluies de mai à août, la main-d'œuvre travaille généralement de façon saisonnière dans les régions plus propices à l'agriculture en Côte d'Ivoire, en particulier dans les plantations de café et de cacao (Konseiga, 2007).

D'autres travaux récents se concentrent sur l'incidence des transferts de fonds. Sur la base d'un exercice de simulation, la migration vers des pays situés en dehors de l'Afrique génère sur le ménage un effet de bien-être plus positif que la migration au sein même du continent africain, ce qui s'explique probablement par le volume accru et plus fréquent des transferts de fonds quand les migrants vivent dans des pays plus riches. De même, des séjours plus longs à l'étranger se répercutent positivement sur le bien-être des ménages dans le pays d'origine (Wouterse, 2011). De nombreuses études s'attachent à démontrer l'incidence des transferts de fonds sur le bien-être des ménages. Ainsi, une étude constate par exemple que les ménages recevant des transferts de fonds, et en particulier ceux qui reçoivent des fonds en provenance de pays à revenu élevé, tendent à

avoir des habitations construites à partir de béton plutôt que de terre crue et à accéder plus aisément à du matériel de communication (Mohapatra, Joseph et Ratha, 2012). Une autre étude souligne également le rôle joué par les transferts de fonds en provenance de pays situés en dehors de l'Afrique. Ils stimulent la production animale et sont associés de façon négative aux activités vivrières et non agricoles. Ceci n'a pas été constaté pour les fonds rapatriés à partir d'autres pays africains (Taylor et Wouterse, 2008). Par ailleurs, les transferts de fonds exercent une incidence sur le travail des enfants étant donné qu'ils entraînent un recul de cette forme de travail au sein des ménages où des migrants sont absents depuis de longues périodes, et qui ne ressentent plus l'effet perturbateur de la migration (Bargain et Boutin, 2015).

Les transferts de fonds constituent également un facteur déterminant en matière d'inégalité. L'émigration, qui implique des coûts et des risques élevés, semble être principalement accessible à des ménages déjà aisés. Les fonds rapatriés creusent les inégalités entre les ménages recevant des transferts de fonds et ceux qui n'en reçoivent pas (Wouterse, 2008).

La migration de retour est devenue bien plus courante dans le sillage de la crise en Côte d'Ivoire, à partir de 1999⁵. Ce phénomène constitue une véritable aubaine pour le pays, ces migrants rapatriés procédant souvent à des investissements dans tout un éventail de secteurs, le transport apparaissant comme le plus populaire (Kouraogo, 2005 et 2010 ; Bredeloup et Kouraogo, 2007 ; Ouédraogo et al., 2009). L'investissement dans ce secteur suite au retour d'expatriés burkinabè a largement contribué à la redynamisation de l'activité de transport de personnes au Burkina Faso à travers sa modernisation (renouvellement du parc automobile) et en proposant de nouveaux itinéraires, ce qui a du reste permis la création de nouveaux emplois (Bredeloup et Kouraogo, 2007).

Outre les transferts de fonds, la migration de retour exerce également un effet positif sur les communautés et les ménages. Les migrants de retour dans les régions administratives frontalières des Cascades et du Sud-Ouest investissent eux aussi et contribuent à la redynamisation du secteur agricole, en particulier dans les plantations (noix de cajou ou palmiers à huile, par exemple ; Ouédraogo et al., 2009 ; Zongo, 2009 ; Kouraogo, 2010). Ces investissements concernent souvent des régions limitrophes de la Côte d'Ivoire. Les migrants de retour sont plus susceptibles que les non-migrants d'exercer des activités dans l'arboriculture (15 % contre moins de 1 %), mais il s'agit pour la plupart de migrants revenus au Burkina Faso avant la crise ivoirienne (Ouédraogo et al., 2009), notamment en raison d'un accès à la terre devenu plus difficile. Les migrants de retour investissent souvent dans des activités agricoles, notamment les cultures commerciales, mais basculent vers des activités non agricoles plus rapidement que les non-migrants (Ouédraogo et al., 2009).

Les migrants de retour investissent dans d'autres secteurs, comme le commerce, l'importation et l'exportation par le biais de leurs réseaux, ou l'hôtellerie. Outre ces secteurs d'investissement traditionnels, ils ont tendance à investir dans les services, tels que le gardiennage, la restauration, la couture et la coiffure (Bredeloup, 2006). D'autres études confirment que les migrants rentrés au pays entre 1999 et 2007 étaient plus susceptibles que les non-migrants (77 % contre 23 %) d'avoir investi dans des infrastructures commerciales (bars, restaurants, boutiques, cabines téléphoniques, ateliers de couture et salons de coiffure).

Jusqu'à présent, l'État s'est peu investi dans la réinstallation des rapatriés. Des études montrent que les investissements des migrants de retour bénéficient fréquemment de l'aide, même réduite, du gouvernement, une démarche susceptible d'attirer davantage d'investissements. Les changements proposés concernent notamment des cadres institutionnels destinés à rendre l'investissement plus aisé et plus accessible, et à assurer une formation aux migrants de retour (Zongo, 2009, 2008 ; Bredeloup, 2006).

Quel rôle jouent les migrations dans les stratégies de développement national ?

La Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (Scadd), document exposant la stratégie de développement du pays, a défini pour le gouvernement une direction commune pour la période 2011-15 (MEF, 2011). Elle porte sur la gestion et l'intégration des migrations compte tenu des perturbations suscitées par les flux entrants de Côte d'Ivoire et s'est interrogée sur les éventuelles répercussions des conflits ivoiriens sur les transferts de fonds entrants. Bien que la migration ne soit que rarement mentionnée de façon explicite, la stratégie « a pris en compte des priorités transversales dans les politiques et programmes de développement », soulignant la nécessité d'intégrer les diverses questions dans les débats sur le développement, y compris les aspects liés à la population (migration, fécondité, mortalité). Le Document stratégique de la Scadd a depuis été remplacé par le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20, qui ne reconnaît que rarement la migration comme une question d'ordre politique et ne mentionne pas explicitement la gestion des migrations en tant que priorité pour le pays (MEFD, 2016).

Jusqu'à récemment, aucun plan d'action national coordonné et structuré n'avait été formulé dans les domaines de la migration et du développement au Burkina Faso. Le gouvernement a remédié à cette situation en 2016. La Stratégie nationale en matière de migrations (SNMig), couvrant la période 2016-25, a été approuvée et adoptée en février 2017. Elle est la preuve que le gouvernement pourrait bien accorder une priorité accrue à la gestion des migrations. Cette stratégie se rapporte aux migrations internes et internationales. La vision proposée est la suivante : « À l'horizon 2025, le Burkina Faso assurera la protection et la garantie effectives des droits des migrants pour une contribution

optimale au développement, à la consolidation de la paix et de la cohésion sociale, à la promotion de l'intégration régionale et sous-régionale et de la coopération internationale. »

Le thème de la migration revient également dans d'autres stratégies de développement plus spécifiques au Burkina Faso. Il est ainsi amplement discuté dans la Politique nationale de population (PNP ; MED, 2000). Ce document se concentre toutefois sur les migrations internes et leur incidence en matière de répartition géographique de la population, en fonction du potentiel économique des régions. En outre, le document stratégique « Étude nationale prospective Burkina 2025 » place lui aussi la gestion des migrations internes et internationales au rang de pierre angulaire de la gestion des questions économiques, sociales et territoriales (MED, 2005).

On espère que le discours évoluera avec l'adoption de la SNMig. L'accent est de plus en plus mis sur les avantages offerts par les migrations à l'économie burkinabè à travers les transferts de fonds et les compétences de la diaspora. Le flux des transferts est également facilité à mesure que les banques et les institutions financières mettent à disposition des établissements plus nombreux et mieux équipés. Les nouveaux projets de développement font généralement la part belle à la diaspora, qu'ils appellent à investir dans le pays. Ainsi les urbanistes ont-ils, par exemple, commencé à réserver des quotas au profit de l'investissement immobilier de la diaspora. Des missions gouvernementales sont menées dans des pays où une vaste diaspora est présente afin d'encourager la participation des membres à de grands projets publics. Le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur (MAECBE), en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a mis en place des programmes destinés à utiliser les compétences de la diaspora (projet MIDA).

Quel cadre institutionnel régit les migrations ?

Quelles structures et quels mécanismes ont été mis en place au Burkina Faso afin de gérer les migrations ? Un grand nombre d'acteurs, publics comme privés, sont directement impliqués dans la gestion des migrations au quotidien au Burkina Faso, mais chaque structure travaille seule, en l'absence de mécanisme de coordination, y compris en matière de partage de l'information.

Le principal organe chargé des questions migratoires dans le pays est le MAECBE, qui est responsable au premier chef de la gestion des Burkinabè expatriés. Il a établi des structures techniques et spécialisées destinées à l'assister dans son travail, les trois plus importantes étant :

1. La Commission nationale pour l'intégration, qui collabore avec les diverses ambassades au Burkina Faso et les associations des différentes communautés étrangères afin d'assurer l'intégration des immigrés à l'échelon régional, entre autres sujets.

2. La Commission nationale pour les réfugiés (Conaref), qui protège et aide les réfugiés et demandeurs d'asile dans le pays. Elle collabore étroitement avec la Direction générale de la Police nationale, les diverses ambassades et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR).
3. Le Secrétariat permanent du Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE), qui veille à la protection des Burkinabè et de leurs intérêts à l'étranger, en vue de faciliter leur réinsertion dans la vie nationale, assurer leur pleine participation au développement national, contribuer à la promotion du rayonnement du Burkina Faso dans le monde, et suivre et se faire le porte-parole des membres de la diaspora vivant dans d'autres pays. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur consulte le CSBE sur les problèmes touchant des Burkinabè expatriés.

Le Conseil a été créé en 1993, à une époque où se posait la question du rôle de la diaspora dans la vie politique, en particulier ses droits de vote. Compte tenu de sa taille, la diaspora constitue une importante masse électorale et certains ont pensé que la création du Conseil, sous la supervision du MAECBE avait pour but d'exploiter le pouvoir électoral de cette population.

D'autres institutions publiques s'intéressent également aux questions migratoires. Jusqu'en 2012, le Conseil national de la population (Conapo) était une institution interministérielle dont la mission consistait à élaborer la Politique nationale de population (PNP), la mettre à jour en fonction de la situation économique, démographique et socioculturelle du pays et veiller à sa mise en œuvre. Cette mission a été transférée à la Direction des politiques de population (DPP) au ministère de l'Économie et des Finances. Elle est responsable de la conception des politiques sur la population et la migration, et a géré l'élaboration de la stratégie nationale en matière de migrations au Burkina Faso.

Le ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité intérieure est chargé des contrôles internes liés aux migrations. Il comprend trois organes spécifiques gérant les migrations :

- la Division de la migration (DM), responsable de la délivrance des passeports et visas ;
- la Direction de la police des frontières, chargée du contrôle de la circulation transfrontalière et de la sécurité des frontières terrestres, ferroviaires et aériennes ;
- la Division de la surveillance du territoire (DST), qui assure la surveillance des étrangers au Burkina Faso.

Le ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'Emploi a lui aussi endossé un rôle en matière de politiques migratoires à travers la signature d'accords bilatéraux de transfert de main-d'œuvre avec la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Mali. En outre, le ministère de l'Action sociale et de la Solidarité nationale participe à l'action pour aider les rapatriés, les migrants et

les migrants en transit, en particulier en matière de traite des enfants, et plus généralement d'aide aux personnes vulnérables, dont les migrants font partie.

Outre les structures de l'État mentionnées ci-dessus, certaines associations nationales sont particulièrement actives au Burkina Faso et concourent à la gestion des migrations au niveau national. Il convient de citer ici :

- Le Tocsin, une association créée en 1997, qui soutient activement la communication avec la diaspora et joue notamment un rôle de plateforme entre la diaspora et les autorités publiques.
- Le Centre d'études et de recherches sur les migrations internationales et le développement (Cermid), créé en 2007, qui contribue par l'information et la sensibilisation sur le phénomène de la migration sous toutes ses formes.

En plus de ces associations nationales, deux organisations internationales jouent également un rôle phare dans la définition des politiques migratoires. Le Bureau de pays de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) au Burkina Faso, qui a ouvert en 2003, dans le sillage de la crise ivoirienne, appuie l'action de l'État en matière de gestion des migrations. Le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR) traite, quant à lui, des questions visant essentiellement à aider les réfugiés et demandeurs d'asile.

Cette diversité des structures de gestion des migrations reflète bien le caractère multisectoriel du phénomène migratoire au Burkina Faso, mais cette fragmentation s'accompagne de problèmes de coordination. La stratégie nationale élaborée en matière de migrations propose un organigramme pour la gestion des questions migratoires dans le pays. Selon le projet de stratégie proposé, les questions de politique migratoire relèvent de la responsabilité directe du Conseil des ministres, tandis que les responsabilités de mise en œuvre seraient réparties en fonction des échelons administratifs du gouvernement et des champs d'expertise. La création d'une commission générale sur les migrations a également été proposée. Son rôle serait de coordonner les activités dans ce domaine, à l'instar de la dispense de conseils en matière de migration, la mobilisation de ressources, ainsi que le suivi et l'évaluation des programmes mis en œuvre, et le suivi des migrations internationales.

Conclusion

Sur le plan historique, la migration a toujours occupé une place centrale au Burkina Faso, puisque le pays représentait une pierre angulaire des routes commerciales et des axes de migration de main-d'œuvre en Afrique de l'Ouest. Au terme de nombreuses années de colonialisme et d'émigration à destination de la Côte d'Ivoire (en vue d'y travailler principalement dans l'agriculture et le petit commerce), les flux migratoires de retour au Burkina Faso se sont intensifiés au cours de ces dernières années. Cependant, le pays accuse encore

un retard pour plusieurs indicateurs de développement, et de plus amples efforts pourraient permettre d'assurer un rôle positif de la migration dans le développement national, notamment la collecte de données de meilleure qualité et une intensification de la recherche. Les études systématiques destinées à bien comprendre la relation entre la migration et les politiques publiques n'ont pas été nombreuses.

Les migrations et les flux de transferts de fonds sont de plus en plus complexes et le Gouvernement du Burkina Faso cherche toujours davantage à exploiter les flux migratoires à des fins de développement national. La création du CSBE en 1993 et la nouvelle stratégie nationale de migration sont des premiers pas importants dans cette direction, mais la coordination des migrations et du développement dans le pays reste vague et diffuse, et des éléments de preuves tangibles font défaut. Le présent rapport espère combler en partie le déficit de recherche en démontrant l'interdépendance entre les migrations, les politiques sectorielles et le développement, de façon à permettre une meilleure intégration de la migration dans les politiques générales.

Notes

1. Un nouveau recensement est prévu au Burkina Faso en 2017.
2. Le terme « étranger » n'est pas défini dans le cadre de la présente étude, mais on suppose qu'il est fondé sur la nationalité. Cela explique le nombre beaucoup plus élevé par rapport aux chiffres indiqués ci-dessus.
3. Ici, le terme « étranger » est supposé désigner les personnes n'ayant pas la nationalité burkinabè. Ce qui signifie que les Burkinabè nés en dehors du Burkina Faso, mais de nationalité burkinabè, ne sont pas considérés comme des étrangers.
4. La différence absolue en nombre dans l'ensemble des enquêtes est représentative de la taille de l'échantillon, et non de la taille réelle de la population migrante.
5. Le consensus qui se dégage est que le retour des Burkinabè de Côte d'Ivoire s'est initié en septembre 1999, à l'issue des émeutes à caractère ethnique dans la région ivoirienne de Tabou, dont l'ampleur s'est renforcée au cours d'un conflit armé qui a duré de 2002 à 2007, puis à nouveau au cours de la crise post-électorale de 2010-11.

Références

Banque mondiale (2017a), *Bilateral Migration Matrix 2013* (base de données), Washington D.C., www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data (consulté le 1^{er} février 2017).

Banque mondiale (2017b), *Global Bilateral Migration Database : 1960-2000* (base de données), Banque mondiale, Washington, DC, www.worldbank.org/en/topic/migrationremittances-diasporaisues/brief/migration-remittances-data (consulté le 1^{er} février 2017).

Banque mondiale (2017c), *Bilateral Migration Matrix 2010* (base de données), Washington D.C., www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaisues/brief/migration-remittances-data (consulté le 1^{er} février 2017).

- Banque mondiale (2017d), « Population, total », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL>, (consulté le 1^{er} février 2017).
- Banque mondiale (2017e), *Annual Remittances Data* (base de données, version mise à jour en octobre 2016) », Banque mondiale, Washington, DC, <https://www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data> (consulté le 1^{er} février 2017).
- Banque mondiale (2016), « Bilateral Remittance Matrix 2015 », *Migration and Remittances Data* (base de données), www.worldbank.org/en/topic/migrationremittancesdiasporaissues/brief/migration-remittances-data (consulté le 1^{er} septembre 2016).
- Bargain, O. et D. Boutin (2015), « Remittance Effects on Child Labour: Evidence from Burkina Faso », *Journal of Development Studies*, *The Journal of Development Studies*, vol. 51, n°7, pp. 922-938, <http://dx.doi.org/10.1080/00220388.2015.1010154>.
- Boutillier, J.-L., A. Quesnel et J. Vaugelade (1977), « Système socio-économique Mossi et migrations », *Cahier O.R.S.T.O.M., Sér. Sci. Hum.*, vol. XIV, n° 4, pp. 561-581.
- Bredeloup, S. et O. Kouraogo (2007), « Quand la « crise » ivoirienne stimule les trajectoires professionnelles des transporteurs burkinabè émigrés », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, (23), 3, pp. 133-149.
- Bredeloup, S. (2006), « Réinstallation à Ouagadougou des « rapatriés » burkinabè de Côte d’Ivoire », dans : *Afrique contemporaine*, n° 217 –2006/1, pp. 185-201, <http://dx.doi.org/10.3917/afco.217.0185>.
- Capron, J. et M. J. Kohler (1975), « Économie, pouvoir et migration de travail chez les Mossi (Haute Volta) », *FAO/ORSTOM*, www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010009497.
- Cordell, D., D. Gregory et V. Piché (1996), *Hoe and Wage : A Social History of a Circular Migration System in West Africa*, Boulder, Westview Press, <https://doi.org/10.1093/oxfordjournals.afraf.a008074>.
- Cordell, D., J. Gregory et V. Piché (1989), « La mobilisation de la main-d’œuvre burkinabè, 1900-1974 : une vision rétrospective », *Revue Canadienne des Études Africaines*, vol. 23, n°1, pp. 73-105.
- Coulibaly, S. (1986), « Colonialisme et migration en Haute Volta (1896-1946) », dans Gauvreau D. et al. (éd.), *Démographie et sous-développement dans le Tiers-Monde*, McGill University, pp. 73-110.
- Coulibaly, S., J. Gregory et V. Piché (1980), « Les migrations voltaïques. Tome I : Importance et ambivalence de la migration voltaïque », *Population*, 37^e année, n°4-5, 1982, pp. 963-964, www.persee.fr/doc/pop_0032-4663_1982_num_37_4_17408.
- Dabiré B. (2007), « Les déterminants familiaux de l’émigration rurale au Burkina Faso », *Étude de la population Africaine*, vol 22 n°1 octobre 2007 p.117-143.
- Dabiré, B., H. Kone et S. Liougue (2009), « Recensement général de la population et de l’habitation de 2006 : Analyse des résultats définitifs – Thème 8, migrations », ministère de l’Économie et des Finances, Ouagadougou, http://cns.bf/IMG/pdf/theme_8_migrations_fin_f.pdf.
- De Vreyer, P., F. Gubert et F. Roubaud (2010), « Migration, Self-selection and Returns to Education in the WAEMU, » *Journal of African Economies*, Centre for the Study of African Economies (CSAE), vol. 19(1), pp. 52-87, janvier.
- ED (1991) ; Enquête Démographique de 1991, Institut national de la Statistique et de la démographie (INSD), Ouagadougou.
- EMIUB (2000), Enquête nationale sur la migratoire, l’insertion urbaine et environnement, Institut Supérieur des sciences de la Population (UERD/ISSP), Ouagadougou.

- ENMHV (1975), Enquête nationale sur les mouvements migratoires en Haute-Volta 1974-75, Centre Voltaïque de la recherche scientifique (CVRS), Ouagadougou.
- Konan, S. (2015) « La diaspora Burkinabè dans leur pays d'accueil : Cas de la Côte d'Ivoire », présentation au colloque international « Migration Burkinabè : permanence et changement », Ouagadougou 28-30 mai 2015.
- Konseiga, A. (2007), « Household Migration Decisions as Survival Strategy : The Case of Burkina Faso », *Journal of African Economies*, Centre for the Study of African Economies (CSAE), vol. 16(2), pp. 198-233, mars.
- Kouraogo, S.O. (2010), « Le réinvestissement des acquis de la migration au Burkina Faso », ZONGO Mahamadou (sous la dir.), in *Les enjeux de la diaspora burkinabè : Burkinabè à l'étranger, étranger au Burkina Faso*, L'Harmattan, pp. 77-112.
- Kouraogo, S.O. (2005), « Crise Ivoirienne et Recomposition du secteur des transports routiers de voyageurs au Burkina Faso », mémoire de maîtrise, Département de Sociologie, Université de Ouagadougou.
- INSD (2006), Recensement général de la population et l'habitation, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, Burkina Faso.
- INSD (1996), Recensement général de la population et l'habitation, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, Burkina Faso.
- INSD (1985), Recensement général de la population et l'habitation, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, Burkina Faso.
- Marchal, J.Y. 1975 « Géographie des aires d'émigration en pays Mossi », Enquêtes sur les mouvements de population à partir du pays Mossi (Haute-Volta) : les migrations de travail mossi, tome II, fasc. 3, O.R.S.T.O.M., pp. 29-71.
- MED (2005), « Étude nationale prospective Burkina 2025 », Rapport général du Conseil national de prospective et de planification stratégique, ministère de l'Économie et du Développement, 141pp.
- MED (2000), « Politique nationale de population », ministère de l'Économie et des Finances, Révision n°1 Ouagadougou, 66p.
- MEF (2011), « Stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2000-2010 (Scadd) », ministère de l'Économie et des Finances, Ouagadougou, <http://scadd.bf>.
- MEFD (2016), « Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES) », ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Ouagadougou, www.pndes2020.com/pdf/pndes.pdf.
- Merabet, O. (2006), Étude sur le profil migratoire de la Côte d'Ivoire, Civipol/Transtec, 96 pp.
- Mohapatra, S., G. Joseph et D. Ratha (2012), "Remittances and natural disasters : ex-post response and contribution to ex-ante preparedness", *Environment, Development and Sustainability: A Multidisciplinary Approach to the Theory and Practice of Sustainable Development*, vol. 14 (3), pp. 365-387.
- OCDE (2017), *Répartition géographique des ressources financières allouées aux pays en développement : Versements, engagements, indicateurs par pays*, Éditions OCDE, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/fin_flows_dev-2017-en-fr.
- Ouedraogo, D. et B. Dabiré B. ; Guengant J.P., Younoussi, Z. G. Compaoré, M. Zongo ; G. Sangli (2009), « L'impact des migrations internationales de retour de Côte d'Ivoire sur le développement des régions frontalières du Burkina Faso avec la Côte d'Ivoire, » rapport de recherche, 71 pages.
- Sautter, G. (1980), « Migrations, société et développement en pays Mossi », *Cahiers d'études africaines*, vol. 20, n°79, pp. 215-253.

- Schwartz A. 2000 « Le conflit foncier entre Krou et Burkinabè à la lumière de l'institution Krouman », *Afrique contemporaine*, n°193 pp. 56-66.
- Wouterse, F. (2011), « Continental vs. Intercontinental Migration: An Empirical Analysis of the Impacts of Immigration Reforms on Burkina Faso », *OECD Development Centre Working Papers*, No. 299, Éditions OCDE, Paris. DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/5k9c79p30hvb-en>.
- Wouterse, F. (2008), « Migration, poverty, and inequality: Evidence from Burkina Faso », *IFPRI discussion papers 786*, International Food Policy Research Institute (IFPRI).
- Taylor, J. E. et F. Wouterse (2008), « Migration and Income Diversification : Evidence from Burkina Faso », *World Development*, vol. 36(4), pp. 625-640, avril.
- Zongo, M. (2009), « Niangoloko, un carrefour migratoire au Nord de la Côte d'Ivoire », *Hommes & Migrations*, Dossier l'Afrique en mouvement, 1279, pp. 88-103.
- Zongo, M. (2008), « Accueil et insertion des "rapatriés" en zone rurale au Burkina Faso, l'exemple de la région des Cascades », Cambrezy et al., *Asile au Sud La Dispute*, Paris, pp. 139-161.

Pour aller plus loin

- Undesa (2013), *International Migration Flows to and From Selected Countries : The 2013 Revision* (base de données), Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, www.un.org/en/development/desa/population/migration/data/ (consulté le 1^{er} septembre 2014).

Chapitre 3

Comprendre le cadre méthodologique utilisé au Burkina Faso

Afin de fonder empiriquement l'analyse des liens entre politique et migration, le projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPMMD) s'attache à recueillir des données au moyen de trois outils : des enquêtes auprès des ménages ; des enquêtes auprès des communautés ; et des entretiens avec des représentants d'organisations publiques, internationales et locales, permettant d'obtenir des informations qualitatives supplémentaires à propos des migrations au Burkina Faso.

Ce chapitre explique la méthode d'échantillonnage de l'enquête et décrit les approches statistiques utilisées dans les chapitres suivants pour analyser les effets des migrations, de l'émigration, la migration de retour, les transferts de fonds et l'immigration sur les principaux secteurs ciblés par les politiques. Il comprend une synthèse des résultats d'enquête, y compris des différences entre les régions rurales et urbaines et entre les ménages migrants et non-migrants. Il met en évidence des disparités hommes/femmes, en particulier en ce qui concerne le pays de migration ou d'origine et les raisons du départ, du retour ou de l'arrivée.

Le cadre du projet Interactions entre politiques publiques, migrations et développement s'appuie sur une démarche empirique. Entre avril et mai 2014, des données ont été collectées au Burkina Faso afin d'étudier empiriquement les interactions entre les migrations et les différents secteurs étudiés. En collaboration avec l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP), le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a élaboré trois outils d'analyse pour le travail de terrain, tous adaptés au contexte burkinabè. Ces outils étaient les suivants :

1. Enquêtes auprès de 2 200 ménages. Les questionnaires portaient sur des caractéristiques individuelles et du ménage liées aux quatre secteurs de développement principaux, à savoir : 1) le marché de l'emploi ; 2) l'agriculture ; 3) l'éducation et les compétences ; et 4) l'investissement et les services financiers ; ainsi que sur l'expérience que les membres du ménage ont de l'émigration, des transferts de fonds, de la migration de retour et de l'immigration. Les questionnaires se sont aussi intéressés à leur expérience des politiques publiques spécifiques, qui peuvent avoir des effets sur leurs habitudes en matière de migration et de transferts de fonds.
2. Enquêtes auprès de 99 communautés (celles dont sont issus les ménages interrogés, en complément des enquêtes auprès de ceux-ci)¹. Des responsables de district et des responsables locaux figuraient parmi les personnes interrogées. Le questionnaire portait sur le contexte démographique, social et économique de la communauté, ainsi que sur l'existence de politiques et de programmes de développement.
3. Entretiens avec les parties prenantes : 48 entretiens menés avec des représentants de ministères, d'institutions publiques, d'organisations non gouvernementales, d'organisations religieuses, de syndicats, d'organismes du secteur privé et d'organisations internationales dont le siège se trouve au Burkina Faso. Ces entretiens ont servi à recueillir des informations sur les tendances, les politiques, les opinions et les anticipations relatives à différents aspects ayant trait à la migration au Burkina Faso. Ces informations ont permis de compléter et de mieux interpréter les enquêtes quantitatives en incluant des détails supplémentaires sur le contexte spécifique au pays.

Ce chapitre décrit l'utilisation de ces outils et l'ensemble du processus de collecte de données. Il présente le plan d'échantillonnage des enquêtes auprès des ménages et des communautés, ainsi que des entretiens avec les parties prenantes, et expose la démarche adoptée. Il utilise les résultats de l'enquête

pour brosser un portrait initial de l'expérience migratoire au Burkina Faso au travers des aspects géographiques, des différences homme/femme et des perceptions.

Comment s'est déroulé l'échantillonnage des ménages et des communautés ?

Les enquêtes auprès des ménages et des communautés du Burkina Faso se sont appuyées sur un plan d'échantillonnage composé de deux groupes stratifiés à deux niveaux et représentatifs à l'échelle nationale. Les 405 communes et districts urbains que compte le pays (désormais désignés sous le terme de « communes » uniquement) ont en effet d'abord été répartis en deux strates. Le critère de la première strate était le caractère rural ou urbain de la commune, et celui de la seconde strate le niveau – faible ou élevé – de son taux de migration, d'après les données du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé en 2006.

Une commune est déclarée rurale ou urbaine par décret gouvernemental, en fonction de la taille de sa population² et du nombre d'infrastructures socio-économiques et administratives (écoles, services administratifs, eau potable, électricité) dont elle dispose (INSD, 2009).

Le taux de migration dans chaque commune a été calculé à partir des données du RGPH 2006. Il est défini par le nombre d'émigrés individuels³ et de migrants de retour⁴ par rapport au total des habitants de la commune. Un taux de migration est considéré comme élevé ou faible en fonction du nombre moyen de migrants par ménage et par commune. Le taux de migration moyen a été déterminé séparément pour les strates urbaine et rurale, d'après la définition ci-dessus. Il s'élève à 0.2 personne par ménage dans les zones urbaines, contre 0.5 personne dans les zones rurales. Les taux supérieurs à ces valeurs moyennes ont été considérés comme élevés, les taux inférieurs comme faibles.

Le quadruple processus de stratification décrit ci-dessus comporte quatre strates, au sein desquelles les communes ont été réparties. Une cinquième strate a, de plus, été créée pour les villes de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, en raison de leur importance économique et sociale pour le pays, mais n'a pas été stratifiée selon le taux de migration.

Chaque commune a ensuite été divisée en unités primaires d'échantillonnage (UPE) basées sur les zones de dénombrement (ZD) établies par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) à partir du RGPH 2006. Les ZD du pays sont relativement homogènes du point de vue démographique, elles se différencient par leur caractère rural ou urbain : les ZD rurales comptent environ 800 habitants en moyenne, contre 1 200 pour les ZD urbaines. Le tableau 3.1 donne un aperçu du nombre de communes et d'UPE pour chaque strate.

Tableau 3.1. **Nombre total de communes et d'UPE par strate**

	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Strate urbaine		Strate rurale		Total
		Taux de migration élevé	Taux de migration faible	Taux de migration élevé	Taux de migration faible	
Nombre de communes et de districts (nombre d'UPE)	8 (1 730)	17 (24)	30 (23)	154 (23)	196 (33)	405 (13 989)

L'objectif initial prévoyait un échantillon de 2 000 ménages, chaque strate devait donc comprendre 400 ménages. Cet objectif a ensuite été porté à 2 200 ménages (440 ménages par strate). De plus, il était prévu d'extraire 22 ménages de chaque UPE, et donc de sélectionner dans chaque strate 20 UPE ($440:22 = 20$ UPE). Avec cinq strates, le nombre total d'UPE à extraire a été fixé à 100. Le nombre d'UPE sélectionnées pour chaque strate est présenté dans le tableau 3.2.

Tableau 3.2. **UPE sélectionnées par strate**

Strate	Nombre d'UPE	Nombre de ménages
Strate 1 : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	20	440
Strate 2 : Commune urbaine et taux de migration élevé	20	440
Strate 3 : Commune urbaine et taux de migration faible	20	440
Strate 4 : Commune rurale et taux de migration élevé	20	440
Strate 5 : Commune rurale et taux de migration faible	20	440
Total	100	2 200

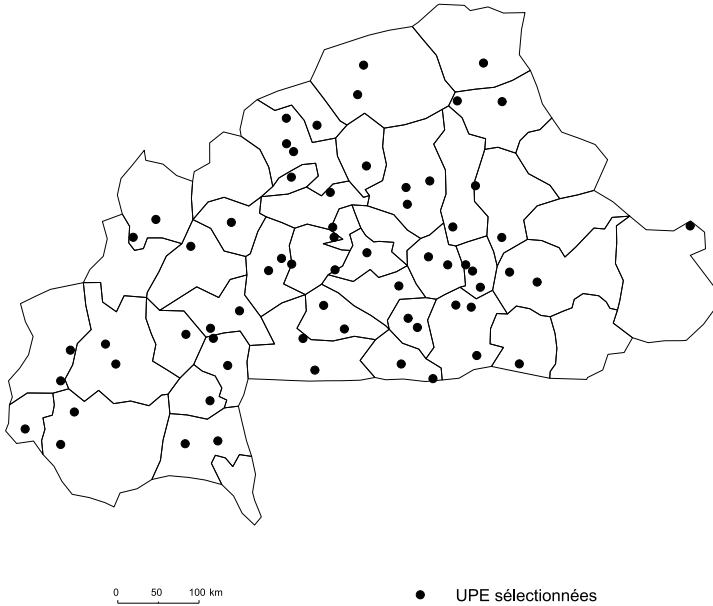
Ce découpage correspond à un échantillon d'UPE urbain à 60 %. La population urbaine est ici surreprésentée, en effet, les estimations des Nations Unies sur l'urbanisation du Burkina Faso indiquent que la part de la population vivant en zone urbaine était de seulement 29 % en 2014 (Nations Unies, 2014). Les UPE ont été sélectionnées aléatoirement, selon une méthode d'échantillonnage reposant sur la probabilité proportionnelle à la taille (des ménages). Les 13 régions du pays sont représentées dans l'échantillon final avec au moins 3 UPE. Le graphique 3.1 montre la répartition géographique de chaque UPE, et le nombre d'UPE et de ménages sélectionnés est indiqué dans le tableau 3.A1.1 de l'annexe 3.A1. En outre, un résumé du plan d'échantillonnage se trouve dans le tableau 3.A1.2 du même annexe.

Enquêtes auprès des ménages

La dernière étape du plan d'échantillonnage a consisté à sélectionner aléatoirement 22 ménages au sein de chaque UPE, afin de les interroger. Un ménage avec un migrant est un ménage dont l'un des membres au moins est actuellement un migrant, ou un migrant de retour ayant vécu pendant un

minimum de trois mois consécutifs dans un autre pays, ou un immigré né dans un autre pays et vivant depuis trois mois ou plus au sein du ménage (encadré 3.1).

Graphique 3.1. Répartition géographique des UPE sélectionnées au Burkina Faso



Encadré 3.1. Principales définitions pour l'enquête auprès des ménages au Burkina Faso

Un **ménage** est composé d'une ou de plusieurs personnes, apparentées ou non, qui vivent normalement dans une même unité d'habitation ou dans un groupe d'unités d'habitation, et qui partagent les espaces de cuisine et de repas.

Le **chef de ménage** est la personne la plus respectée du ménage, celle qui est responsable des autres membres du ménage et subvient à la plupart de leurs besoins, qui prend les décisions essentielles et dont l'autorité est admise par tous les membres du ménage.

Le **principal répondant** est la personne qui connaît le mieux le ménage et les membres qui le composent. Il peut s'agir du chef de famille (homme ou femme), ou de toute autre personne âgée de 18 ans ou plus. Le principal répondant répond à la majorité des modules que comprend le questionnaire, à l'exception de celui ayant trait à la migration de retour, qui est traité directement par les personnes concernées. Lorsqu'il n'était pas possible de mener l'entretien avec les migrants qui se trouvaient

Encadré 3.1. **Principales définitions pour l'enquête auprès des ménages au Burkina Fas** (suite)

à l'étranger au moment de l'enquête, le principal répondant a également répondu aux questions du module sur l'émigration.

Un **ménage migrant** est un ménage dont au moins l'un des membres est actuellement un émigré international, un migrant de retour ou un immigré.

Un **ménage non-migrant** est un ménage dont aucun membre actuel n'est un émigré international actuel, un migrant de retour ou un immigré.

Un **émigré international** est un ancien membre du ménage qui est parti vivre dans un autre pays, et qui n'est pas revenu dans le ménage depuis au moins trois mois^a.

Un **migrant international de retour** est un membre actuel du ménage qui a auparavant vécu dans un autre pays pendant au moins trois mois consécutifs et qui est revenu vivre dans le pays concerné.

Un **immigré** est un membre actuel du ménage qui est né dans un autre pays et qui vit depuis au moins trois mois dans le ménage.

Les **transferts de fonds internationaux** sont des transferts en espèces ou en nature réalisés par des émigrés internationaux. Dans le cas de transferts de fonds en nature, le répondant doit estimer la valeur des biens reçus par le ménage.

Un **ménage recevant des transferts de fonds** est un ménage ayant reçu des fonds par transfert international dans les 12 mois précédant l'enquête. Ces fonds peuvent être envoyés par d'anciens membres du ménage, ou par des migrants qui n'ont jamais fait partie du ménage.

a. En général, les enquêtes sur la migration considèrent qu'un individu est un migrant si celui-ci est parti depuis 6 ou 12 mois. La prise en compte de périodes de migration plus courtes permet toutefois de représenter les migrants saisonniers dans l'échantillon (les déplacements temporaires tels que des vacances n'entrent pas dans cette définition). Le cadre de l'enquête ne prévoit aucune limite s'agissant du temps écoulé depuis l'émigration, l'immigration ou la migration de retour. Par conséquent, toutes les expériences migratoires peuvent être prises en compte. Toutefois, il est probable que les expériences de migration plus récentes soient davantage représentées dans cette enquête, car les émigrés partis depuis longtemps sont moins susceptibles d'être mentionnés par le ménage.

Pour sélectionner les ménages, les équipes chargées de la collecte des données ont commencé par énumérer les ménages dans chaque UPE. Un numéro a été assigné à chaque ménage. Puis, l'équipe d'encadrement du projet a attribué aléatoirement à une équipe chargée de la collecte des données un numéro correspondant à un ménage de la commune dans laquelle devait commencer l'enquête. Un second numéro a été attribué à l'équipe au hasard pour déterminer le deuxième ménage. Ce processus s'est poursuivi jusqu'à ce que 22 ménages aient été sélectionnés au hasard.

L'enquête auprès des ménages a été menée par 20 enquêteurs et 5 superviseurs, en utilisant des questionnaires sur papier. Elle a eu lieu entre le 24 avril et le 31 mai 2014, après un séminaire de formation d'une semaine et des tests pilotes sur le terrain réalisés par l'OCDE et l'ISSP. Les enquêteurs ont travaillé 6 jours par semaine. Les entretiens se sont déroulés dans la langue préférée du ménage, principalement en dioula, en français, en fulfulde ou en mooré. Le tableau 3.A1.3 figurant à l'annexe 3.A1 présente brièvement les modules de l'enquête.

Les données obtenues ont été saisies dans des bases de données et testées pour vérifier qu'elles ne contenaient ni erreurs ni incohérences. Les 2 200 ménages comptaient bien plus de ménages non-migrants (1 375, soit 63 %) que de ménages migrants (825, 38 %). Toutefois, on observe des différences selon les régions. Les zones rurales affichent un pourcentage de migrants plus important (49 %) que Ouagadougou, la capitale (18 %). Le tableau 3.4 synthétise l'échantillon final.

Tableau 3.4. **Taille finale des échantillons de ménages ruraux/urbains et en fonction de l'expérience migratoire**

Expérience migratoire	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Autres zones urbaines	Zones rurales	Total
Ménages migrants	77 (18 %)	317 (36 %)	431 (49 %)	825 (38 %)
Ménages non-migrants	362 (82 %)	564 (64 %)	449 (51 %)	1 375 (63 %)
Total	439	881	880	2 200

Enquêtes auprès des communautés

Pour chacune des 100 UPE sélectionnées, un questionnaire communautaire a été prévu pour être adressé à un représentant des autorités locales susceptible de bien connaître la communauté et la question des migrations. Dans les faits, 99 entretiens ont été menés. En effet, deux UPE de Ouagadougou faisaient partie de la même communauté et relevaient du même responsable communautaire, un seul questionnaire a donc été traité dans ce cas. Le volet communautaire de l'enquête a eu lieu au même moment que celui concernant les ménages. Tous les entretiens ont été réalisés à partir d'un questionnaire papier.

Le volet communautaire de l'enquête comprenait des questions sur la part des ménages dont l'un des membres vit actuellement dans un autre pays et sur le pays de résidence le plus courant, ainsi que sur les emplois les plus répandus dans la communauté.

Il s'est révélé difficile d'obtenir des données communautaires précises. Les données étaient le plus souvent fondées sur les opinions et les estimations des répondants, les données officielles étant rares. D'une part, une UPE correspond en effet à des zones relativement petites, pour lesquelles des statistiques spécifiques ne sont normalement pas collectées ni analysées. D'autre part, les municipalités urbaines couvrent, quant à elles, des secteurs beaucoup plus

étendus que les UPE définies. Bien que les enquêteurs aient demandé aux répondants de s'en tenir aux limites géographiques de l'UPE, il n'a pas toujours été possible d'obtenir des données à cette échelle.

Entretiens avec les parties prenantes

Afin d'obtenir une vaste palette d'informations et d'opinions à propos des politiques sectorielles et migratoires, des entretiens semi-directifs ont été menés entre le 4 septembre et le 6 novembre 2014 en s'appuyant sur un guide conçu par l'OCDE.

Ce guide comportait cinq axes :

1. sensibilisation générale aux questions de migration
2. actions, programmes et politiques directement liés à la migration
3. actions, politiques et programmes principaux susceptibles d'être liés à la migration
4. perception des problèmes liés à la migration
5. coordination avec d'autres parties prenantes en matière de migration.

Trois versions du guide des entretiens ont été élaborées pour cibler les trois types de répondants suivants : 1) institutions publiques ; 2) organisations internationales ; 3) organisations non gouvernementales (ONG) et autres organisations locales (secteur privé, syndicats, organisations religieuses). Les questions de chaque partie ont été modifiées selon que l'entité travaillait directement ou indirectement sur les migrations, et en fonction de son rôle à l'égard des politiques ayant trait à la migration. Le guide de discussion était disponible en anglais et en français, et a été adressé aux répondants, à leur demande, avant les entretiens.

L'OCDE et l'ISSP ont établi une première liste de répondants potentiels d'après les connaissances de spécialistes travaillant sur le terrain. Parmi les 48 personnes interrogées figuraient 20 représentants d'institutions publiques, 2 représentants d'organisations internationales et 26 représentants d'ONG locales ou d'autres types d'organisations (tableau 3.5).

Tableau 3.5. Synthèse des personnes interrogées dans le cadre des entretiens qualitatifs, en fonction du type d'organisation

Type d'organisation	Nombre d'entretiens
Institutions publiques	20
Organisations internationales	2
ONG locales ou établissements universitaires	18
Organisations du secteur privé	3
Syndicats	3
Organisations religieuses	2
Total	48

À partir de l'analyse préliminaire des données obtenues à l'issue de ces entretiens, l'OCDE et l'ISSP ont conçu un livre de codes, qui a ensuite été utilisé comme cadre conceptuel. Ce livre de codes comprend des thématiques générales (thèmes principaux et sous-thèmes) communes à l'ensemble des pays participant au projet, mais prévoyait la possibilité d'ajouter d'autres aspects spécifiques à un pays. Toutes les transcriptions ont été encodées et analysées conformément au livre de codes, puis les chapitres analytiques ont utilisé ces résultats comme base pour produire du sens et compléter les données.

Comment les données ont-elles été analysées ?

Après une description des outils qui ont servi à recueillir des données pour le projet, cette section montre comment ces données ont été analysées. Suit un état des lieux général des migrations. Les autres chapitres du rapport présentent les résultats de l'analyse portant sur les liens entre migrations et politiques publiques.

La signification statistique d'une relation estimée est évaluée, c'est-à-dire la probabilité qu'une relation entre deux variables ne soit pas aléatoire. Dans ce rapport, les analyses comportent à la fois des tests statistiques et une analyse de régression. Les tests statistiques, tels que les tests t et les tests du khi carré, vérifient la corrélation entre deux variables, sans neutraliser d'autres facteurs. Un test t compare la moyenne d'une variable dépendante pour deux groupes indépendants. Par exemple, il sert à vérifier s'il existe une différence entre le nombre moyen de travailleurs embauchés par un ménage agricole avec émigrés et celui recruté par un ménage agricole sans émigrés. Un test du khi carré examine la relation entre deux variables catégoriques (nominales), comme la fréquentation d'une école privée (seules deux catégories sont possibles, oui ou non) par les enfants vivant dans deux types de ménages : ceux recevant des transferts de fonds et ceux n'en recevant pas. Quant aux tests statistiques, ils déterminent la probabilité que la relation entre deux variables ne résulte pas du hasard ou d'une erreur d'échantillonnage.

L'analyse de régression permet de vérifier l'effet quantitatif d'une variable sur une autre, en neutralisant d'autres facteurs susceptibles d'influencer, eux aussi, le résultat. Les enquêtes auprès des ménages et des communautés ont intégré des informations détaillées sur les ménages, leurs membres et les communautés dans lesquelles ils vivent. Ces informations servent à élaborer des variables de contrôle. Celles-ci sont incluses dans les modèles de régression afin de distinguer l'effet d'une variable étudiée d'autres caractéristiques des individus, des ménages et des communautés qui sont susceptibles d'affecter le résultat, comme, par exemple, les investissements du ménage dans une activité commerciale ou les projets d'émigration d'un individu.

Le rapport comporte deux modèles de régression de base : la méthode moindres carrés ordinaire (MCO) et probit. Le choix du modèle à utiliser est fonction de la nature de la variable de résultat. On fait appel à une régression

MCO lorsque la variable de résultat est continue (un nombre infini de valeurs), à un modèle Probit quand la variable de résultat ne peut avoir que deux valeurs (par exemple, la possession d'une entreprise ou non), et à un modèle Tobit (ou modèle de régression censuré) lorsque la variable de résultat est contrainte et que les observations sont groupées au niveau de cette contrainte. Ainsi, dans le cas du montant des transferts de fonds reçus par les ménages, par exemple, au moins la moitié des ménages de l'échantillon ne reçoit pas de transferts de fonds, d'où une forte concentration des observations affichant une valeur de zéro.

Les interactions entre politiques publiques et migrations sont explorées à la fois au niveau des ménages et au niveau individuel, même si cela dépend du sujet et de l'hypothèse étudiés. Pour chaque chapitre consacré à un secteur, l'analyse comporte deux sections :

- l'impact d'une **dimension migratoire** sur un **résultat propre au secteur**

$$Y_{\text{résultat propre au secteur}(C)} = \alpha + \beta E_{\text{dimension migratoire}(A1)} + \gamma X_{\text{caractéristiques}(D)} + \varepsilon;$$

- l'impact d'une **politique de développement sectorielle** sur un **résultat migratoire**

$$Y_{\text{résultat migratoire}(A2)} = \alpha + \beta E_{\text{politique de dév. sectorielle}(B)} + \gamma X_{\text{caractéristiques}(D)} + \varepsilon.$$

L'analyse de régression repose sur quatre ensembles de variables :

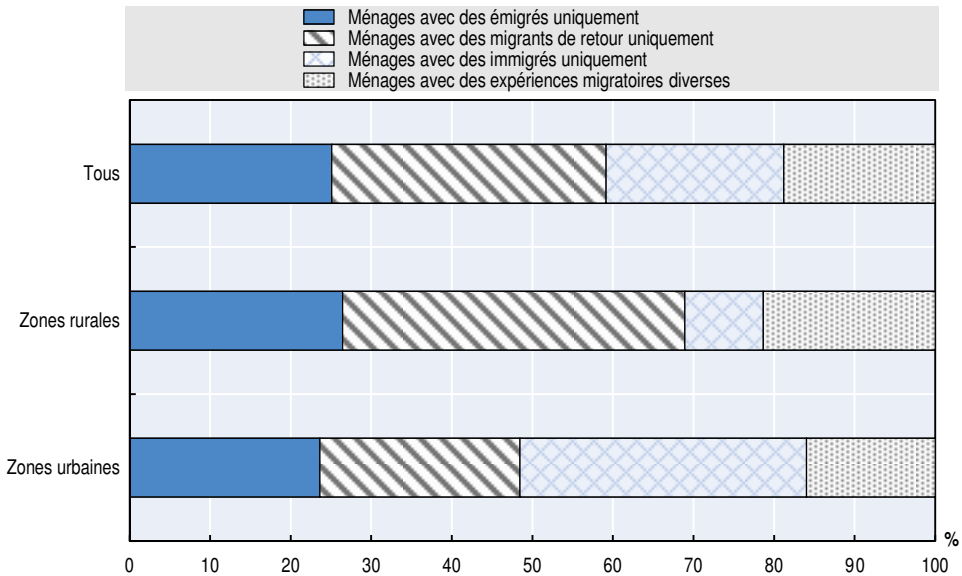
- Migrations** : 1) **dimensions migratoires**, dont émigration (parfois, utilisation de la variable de substitution d'une intention d'émigrer à l'avenir), transferts de fonds, migration de retour et immigration ; 2) **résultats en matière de migrations**, incluant la décision d'émigrer, le transfert et l'utilisation de fonds, la décision et la pérennité de la migration de retour, et l'intégration des immigrés.
- Politiques de développement sectorielles** : un ensemble de variables indiquant si un individu ou un ménage a pris part à une politique ou à un programme spécifique, ou en a bénéficié, dans quatre principaux secteurs : marché de l'emploi, agriculture, éducation et compétences, services d'investissement et financiers.
- Résultats propres au secteur** : un ensemble de variables mesurant les résultats obtenus dans les secteurs du projet étudiés, tels que la participation à la main-d'œuvre, l'investissement dans l'élevage, la scolarisation ou la propriété d'une entreprise.
- Caractéristiques au niveau du ménage et de l'individu** : un ensemble de variables socio-économiques et géographiques explicatives qui tendent à influencer sur les résultats en matière de migrations et sectoriels.

Que révèlent les enquêtes sur les migrations au Burkina Faso ?

Les dimensions migratoires de l'émigration, l'immigration et du retour ont été laissées au hasard lors de l'échantillonnage du groupe migrant, d'où un dénombrement qui reflète l'importance relative de ce dernier dans chaque région. Le graphique 3.2 illustre la prévalence des émigrés, des migrants de

retour et des immigrants dans les zones rurales et urbaines, à partir des données recueillies au niveau des ménages. Il fait apparaître des différences entre régions, même si, pour les zones rurales comme pour les zones urbaines, les régions à forte densité migratoire sont sur-représentées.

Graphique 3.2. **Parts relatives des ménages avec des émigrés, des migrants de retour et des immigrants**

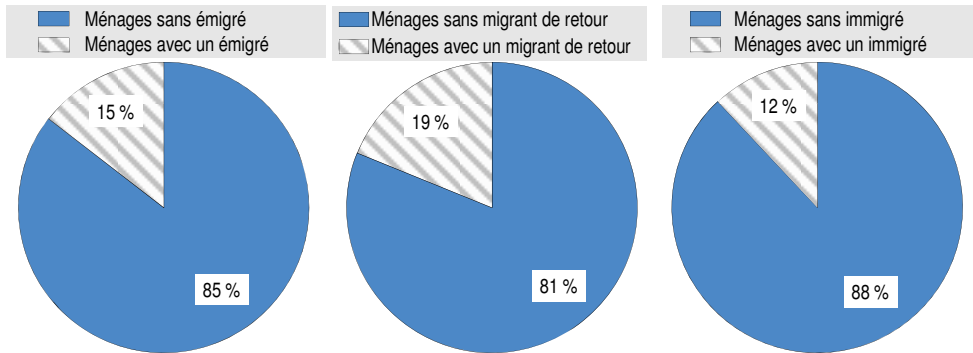


Note : La catégorie « expériences migratoires diverses » comprend les ménages entrant dans au moins deux des autres catégories, c'est-à-dire qui comptent à la fois un migrant de retour et un émigré.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les 2 200 enquêtes auprès des ménages ont permis de recueillir des données sur 13 585 individus, ainsi que sur 566 membres qui ont émigré. Au total, 320 ménages comptent des membres qui ont émigré – 15 % de l'ensemble des ménages de l'échantillon (graphique 3.3, à gauche). Parmi les individus vivant actuellement dans le pays, 521 sont des migrants de retour et 441 des immigrants, et des données spécifiques sur leur expérience migratoire ont aussi été collectées. Les 415 ménages avec des migrants de retour constituent 19 % de l'ensemble des ménages de l'échantillon (graphique 3.3, au centre), et on dénombre 264 ménages avec des immigrants, qui forment 12 % de l'échantillon (graphique 3.3, à droite). Environ 7 % de l'échantillon (155 ménages) se composent de ménages dont plus d'un membre a une expérience migratoire : un émigré et un migrant de retour ; un émigré et un immigré ; ou un migrant de retour et un immigré.

Graphique 3.3. Part des ménages, en fonction de l'expérience migratoire (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Le tableau 3.6 montre comment les caractéristiques du ménage diffèrent suivant leur expérience migratoire. En effet, les ménages avec des membres émigrés ou des migrants de retour sont plus susceptibles de vivre en zone rurale, tandis que les ménages avec des immigrés ou sans expérience migratoire se trouvent majoritairement en zone urbaine. Les ménages avec des émigrés ont une taille significativement plus grande que les ménages sans migrants (près de deux membres de plus), ce qui est d'autant plus remarquable qu'au moins un de leurs membres est parti. En outre, les ménages avec des immigrés affichent un ratio de dépendance plus faible que celui de tous les autres groupes qui ont une expérience migratoire. Il en va de même pour la part des ménages avec des immigrés et des enfants. Les ménages avec un migrant de retour sont les moins susceptibles d'être dirigés par une femme, ce qui pourrait tenir au fait que la majorité des migrants de retour sont des hommes, qui redeviennent le chef de famille. Les ménages avec immigrés comptent la plus forte proportion de membres qui ont eu accès à une éducation formelle. Viennent ensuite les membres des ménages sans expérience migratoire.

Un indicateur du patrimoine des ménages a été élaboré pour les besoins de ce projet. Il repose sur les questions de l'enquête auprès des ménages qui ont trait au nombre d'actifs détenus par le ménage, allant d'un téléphone portable à un bien immobilier. Cet indicateur est créé sur la base d'une analyse en composantes principales. On considère que la première composante exprime le patrimoine, celui-ci étant supposé représenter la plus forte variance dans les actifs détenus par un ménage. D'après l'indicateur du patrimoine, les ménages avec des immigrés et ceux recevant des transferts de fonds ont tendance à être plus riches, et les ménages avec des migrants de retour sont les moins riches. L'enquête IPPMD comporte aussi une question directe visant à déterminer si

les membres d'un ménage âgés de 15 ans ou plus ont prévu d'émigrer. Il ressort des données que les projets d'émigration sont plus fréquents dans les ménages qui ont une expérience migratoire, surtout dans ceux recevant des transferts de fonds et dans ceux avec des migrants de retour. Cet écart tient largement aux migrants de retour eux-mêmes : 14 % d'entre eux envisagent d'émigrer à nouveau dans les 12 prochains mois.

Tableau 3.6. **Au Burkina Faso, les ménages avec immigrés sont plus riches, en moyenne, que les ménages sans migrants**

	Échantillon total	Ménages sans migrants	Ménages avec émigrés	Ménages recevant des transferts de fonds	Ménages avec migrants de retour	Ménages avec immigrés
Nombre de ménages	2 200	1 375 (63 %)	320 (15 %)	258 (12 %)	415 (19 %)	264 (12 %)
Ménages en zone rurale (%)	40	33	58	45	64	31
Taille du ménage	6.2	5.8	7.7	6.8	6.9	6.4
Ratio de dépendance	0.98	0.92	1.16	1.06	1.17	0.96
Ménages avec enfants (0-14 ans, %)	83	82	88	83	88	83
Ménages dirigés par une femme (%)	10	10	17	14	3	14
Part des ménages dont au moins un membre a achevé le cycle d'enseignement primaire (%)	55	57	54	58	38	68
Indicateur du patrimoine	10.6	10.5	10.1	11.9	9.6	13.0
Ménages avec des membres projetant d'émigrer (%)	13	9	16	22	22	19

Note : Le ratio de dépendance est le rapport du nombre d'enfants et de personnes âgées sur le nombre de personnes en âge de travailler. La part des ménages avec un membre projetant d'émigrer est définie sur la base d'une question directe posée à tous les adultes (15 ans et plus) pour déterminer s'ils prévoient, ou non, de vivre ou de travailler dans un autre pays. Les ménages ayant des activités agricoles, soit possèdent ou cultivent des terres, soit pratiquent l'élevage. L'indicateur du patrimoine est standardisé de 0 à 100, plus le score est élevé, plus le ménage est riche.

Le tableau 3.7 synthétise les caractéristiques des individus qui sont issus des ménages échantillonnés et qui sont ventilés en quatre groupes : non-migrants, migrants de retour, émigrés actuels ou immigrés. Les migrants de retour forment le groupe le plus ancien (âge moyen de 44 ans) par rapport aux non-migrants (33 ans), aux émigrés actuels (30 ans) et aux immigrés (30 ans également). Les femmes constituent 49 % de l'échantillon. Alors que l'immigration semble concerner une proportion égale d'hommes et de femmes, les émigrés et les migrants de retour sont le plus souvent des hommes ; 16 % seulement des émigrés, et 22.5 % des migrants de retour, sont des femmes. Davantage d'hommes que de femmes projettent d'émigrer, les femmes ne représentant que 30 % de cette catégorie.

Quelque 36 % des individus sans expérience migratoire ont eu accès à une éducation formelle, contre 57 % des immigrés. Seulement 22.5 % des émigrés et 7.5 % des migrants de retour ont suivi une éducation formelle. Cet écart ne s'explique pas uniquement par les différences d'âge entre groupes : la part des migrants de retour qui ont accédé à une éducation formelle est inférieure à 10 % pour toutes les classes d'âge, à l'exception des 15-25 ans (19 %), alors qu'elle représente 54 % des non-migrants de la même classe d'âge. Ceux qui n'envisagent pas d'émigrer affichent un niveau d'études supérieur à celui de ceux qui envisagent émigrer (39% contre 34%, non représenté).

Tableau 3.7. **Au Burkina Faso, les immigrés sont les plus nombreux à avoir suivi une éducation formelle**

	Non-migrants	Migrants de retour	Émigrés	Immigrés
Nombre d'individus	6 855	521	566	327
Âge moyen	33	44	30	30
Part des femmes (%)	54	23	16	52
Part des personnes ayant terminé l'école primaire (%)	36	7	20	57

Note : Seuls les adultes (15 ans et plus) sont pris en compte. Le groupe des non-migrants inclut les individus membres de ménages avec et sans migrants.

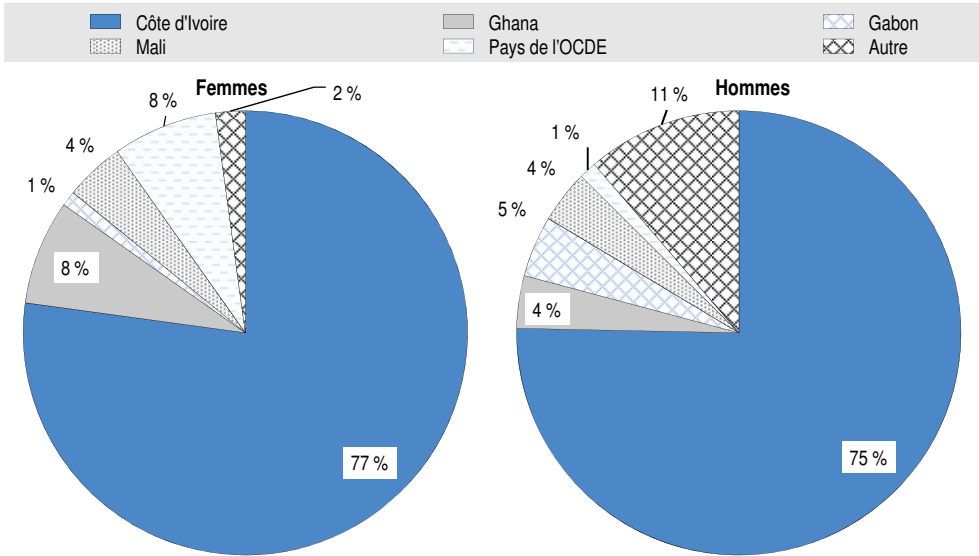
En général, les émigrés s'installent dans un pays voisin pour des raisons économiques

Les données collectées sur les émigrés concernent leur pays de résidence actuel, le temps qui s'est écoulé depuis qu'ils sont partis et la raison pour laquelle ils ont quitté leur pays natal. Les pays de destination sont légèrement différents selon que les émigrés sont des hommes ou des femmes (graphique 3.4). Si les hommes comme les femmes migrent essentiellement vers un pays voisin, surtout vers la Côte d'Ivoire, les femmes sont davantage susceptibles que les hommes de s'installer dans un pays de l'OCDE. La plupart des pays formant la catégorie « Autre » sont membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La principale raison d'émigrer, citée par plus de 70 % des répondants, est la recherche ou l'obtention d'un emploi (graphique 3.5). C'est surtout le cas pour les hommes, qui constituent la majorité des émigrés. Plus de la moitié (53 %) des femmes qui ont émigré l'ont fait pour se marier ou pour un regroupement familial, et 18 % seulement mentionnent le travail comme motif de leur départ.

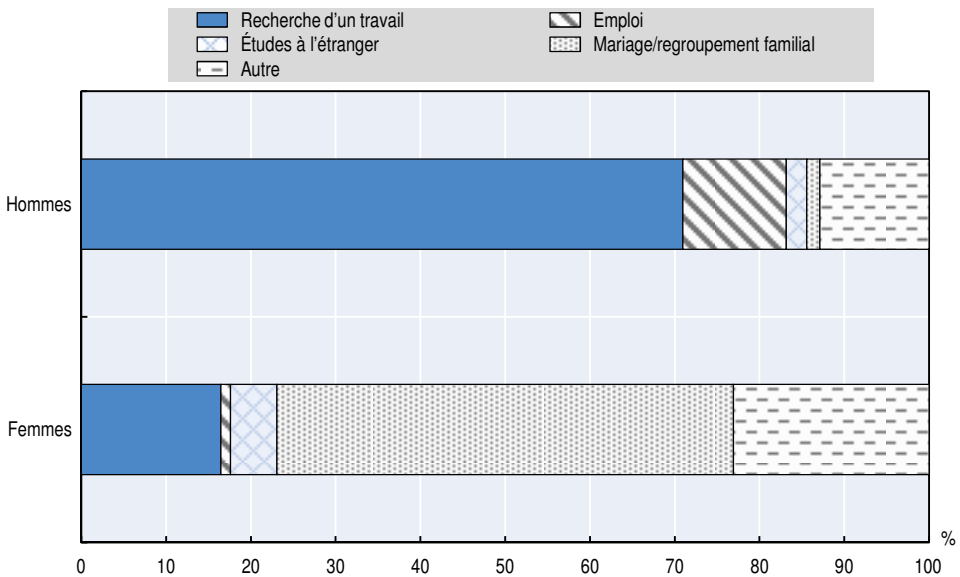
Graphique 3.4. La plupart des émigrés burkinabè s'installent dans un pays voisin

Part du pays de résidence actuel des émigrés (%), par sexe



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Graphique 3.5. Les hommes émigrent principalement pour chercher du travail, et les femmes pour des raisons familiales



Note : Les répondants pouvaient citer deux raisons d'émigrer, mais seule la première a été prise en compte. Les pays sont classés en fonction de la part des émigrés dans ce pays dans le total des ménages de l'échantillon.

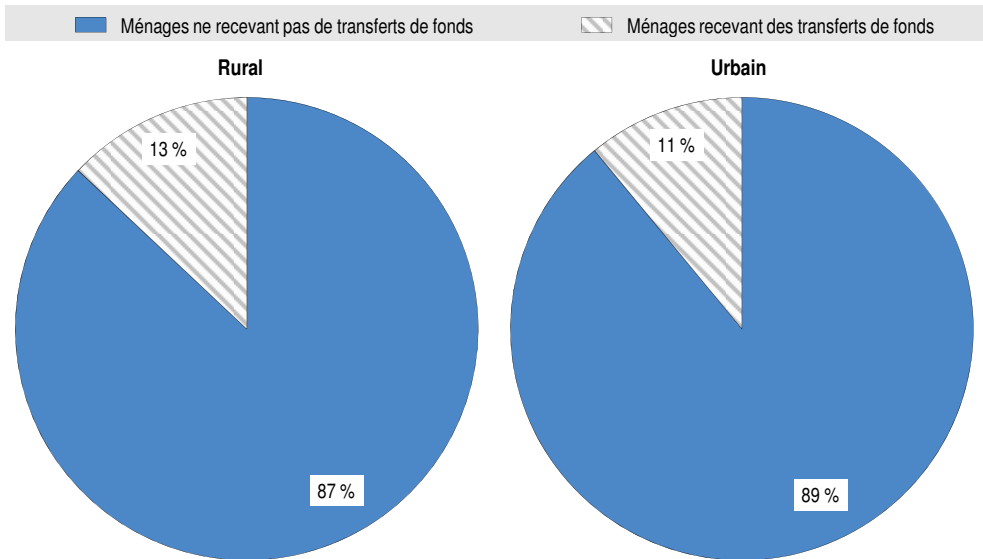
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Quelque 32 % des émigrés avaient quitté le Burkina Faso moins de deux ans avant l'enquête, 28 % deux à cinq ans avant, et 41 % plus de cinq ans avant. Le temps moyen écoulé depuis l'émigration est très similaire pour les hommes et les femmes, avec une part légèrement supérieure de migrants saisonniers parmi les femmes, 25 %, contre 20 % pour les hommes.

Le sexe et la localisation géographique jouent un rôle dans les transferts et l'utilisation des fonds

Bien que l'émigration et les transferts des fonds soient étroitement liés, l'un n'implique pas nécessairement l'autre. Environ un ménage de l'échantillon sur huit a reçu des transferts de fonds de l'étranger ; pour la moitié d'entre eux, ces fonds provenaient d'un ancien membre du ménage ayant émigré, et pour l'autre moitié d'une autre source. Quelque 47 % des ménages avec un émigré ont reçu des transferts de fonds, contre 6 % des ménages sans émigré. Les ménages ruraux étaient plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds que les ménages urbains, mais la différence est faible (13% contre 11%, graphique 3.6).

Graphique 3.6. **Les ménages ruraux sont légèrement plus susceptibles de recevoir des transferts de fonds**



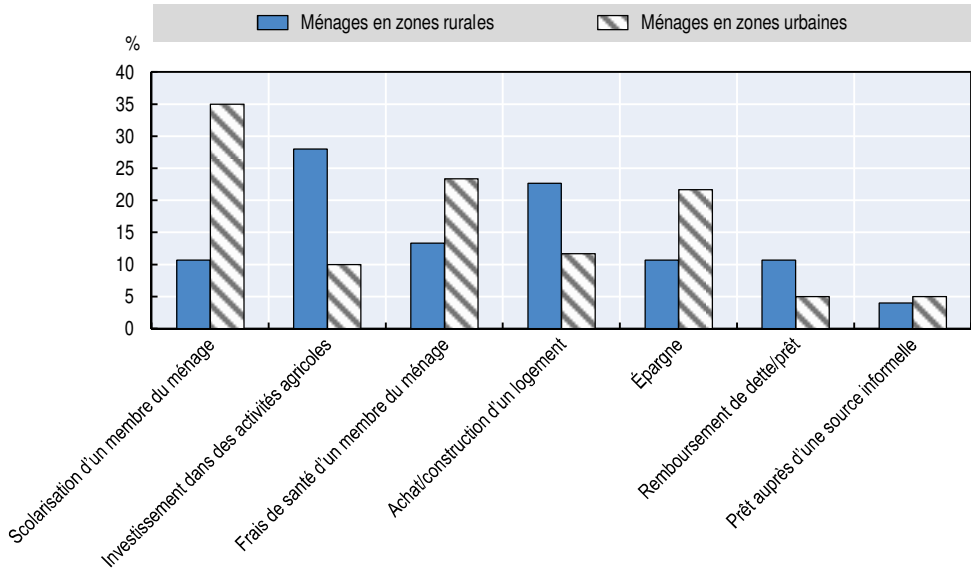
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Des informations sur les décisions financières prises par les ménages recevant des transferts de fonds d'un ancien membre ont également été recueillies. Les ménages urbains utilisaient le plus souvent cet argent pour payer les frais de scolarisation (35 %) ou les frais de santé (23 %) d'un membre du ménage (graphique 3.7). Dans les zones rurales, les ménages avaient

plutôt tendance à investir dans des activités agricoles (28 %) ou à acheter ou construire un logement (23 %).

Graphique 3.7. Les ménages urbains sont plus susceptibles d'investir dans l'éducation que les ménages ruraux

Décisions prises par les ménages recevant des transferts de fonds à la suite de l'émigration d'un de leurs membres



Note : L'échantillon ne compte que les ménages qui ont reçu des fonds envoyés par un ancien membre du ménage. Le graphique présente les sept affectations les plus courantes des fonds reçus, selon les ménages. Pour préciser le choix opéré après le départ d'un migrant, les ménages pouvaient choisir sur la liste suivante : prêt bancaire ; paiement des soins de santé ou des frais de scolarisation d'un membre du ménage ; épargne ; remboursement d'une dette/d'un prêt ; construction ou achat d'un logement ; investissement dans des activités agricoles ; emprunt auprès de sources informelles ; endettement ; création d'une entreprise ; construction d'un logement dans le but de le revendre ; achat de terres ; et rénovation ou amélioration du logement.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

L'enquête a, en outre, collecté des informations détaillées sur les fonds reçus d'anciens membres du ménage. Le montant moyen des transferts s'élève à 141 870 de francs CFA BCEAO ([XOF] soit 296 dollars américains [USD]) par an⁵. Ce chiffre comprend à la fois les transferts en numéraire et la valeur monétaire des transferts en nature. Environ 16 % des émigrés ont opéré des transferts en nature au cours de l'année passée, pour une valeur moyenne estimée à 218 120 XOF (455 USD), pour la grande majorité en complément des transferts en numéraire. Environ 42 % des ménages ont reçu des transferts de fonds par le biais de circuits informels, soit par l'émigré lui-même, par des amis ou des membres de la famille, ou par un agent informel.

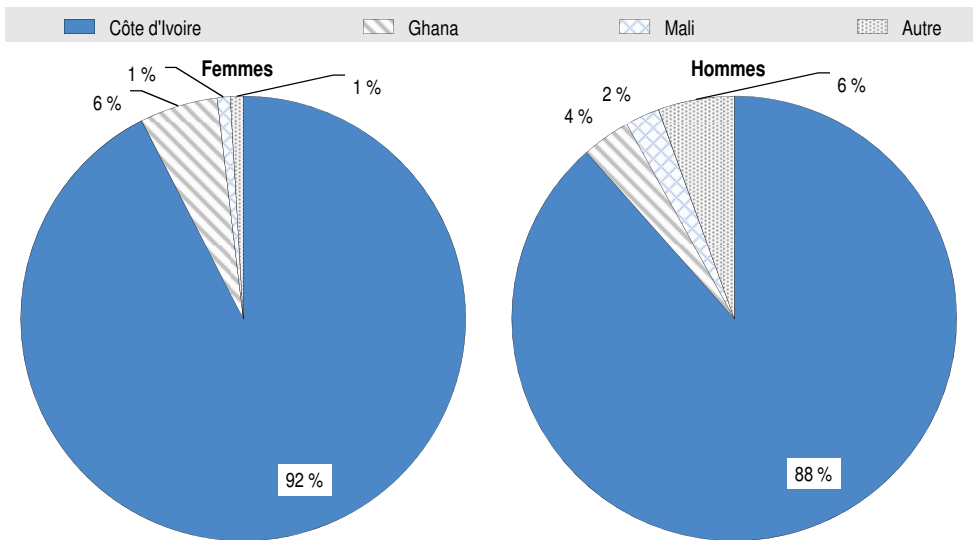
Les transferts de fonds diffèrent selon qu'un homme ou une femme en est à l'origine : les femmes sont moins susceptibles de transférer des fonds que les hommes. En effet, elles ne sont que 14 % à le faire, contre 40 % pour les hommes.

Cependant, les montants des transferts de fonds réalisés par les femmes sont, en moyenne, supérieurs à ceux des hommes : 599 090 XOF (1 250 USD), contre 112 460 XOF (234 USD).

La migration de retour au Burkina Faso est généralement volontaire et réussie

Tout comme pour les émigrés, les anciens pays de résidence des migrants de retour étaient essentiellement les pays voisins (graphique 3.8). Les migrants revenant de Côte d’Ivoire sont proportionnellement nettement plus nombreux que les émigrés qui vivent actuellement dans ce pays. Les migrants de retour au Burkina Faso sont proportionnellement moins nombreux à revenir d’un pays de l’OCDE que les émigrés qui vivent actuellement dans ces pays. Cependant, seule une petite minorité d’émigrés (2 %) se sont rendus dans un pays de l’OCDE, et moins de 1 % des migrants de retour en revenaient.

Graphique 3.8. **Les migrants de retour viennent presque exclusivement des pays voisins**
Ancien pays de résidence des migrants de retour (%), par sexe

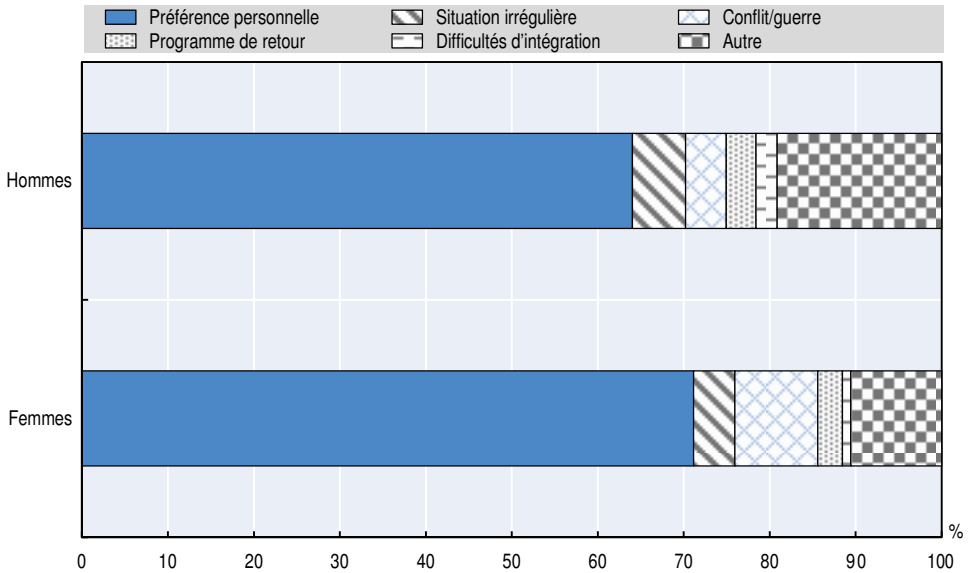


Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

La majorité des migrants de retour sont rentrés parce qu'ils préfèrent vivre au Burkina Faso, essentiellement pour des raisons familiales ou pour se marier (65 %). Les hommes et les femmes invoquent des raisons très similaires. Outre les préférences personnelles, les raisons les plus couramment invoquées sont l'absence de titre de séjour et les conflits ou la guerre, dans environ 6 % des cas respectivement. Quelque 8 % sont rentrés car ils se sont aperçus qu'ils pourraient bénéficier de meilleures opportunités dans leur pays d'origine, avaient atteint leur objectif ou s'étaient inscrits dans un programme de retour.

Graphique 3.9. Les hommes et les femmes reviennent au Burkina Faso car c'est le pays où ils préfèrent vivre

Raisons du retour des migrants (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les migrants de retour ont passé en moyenne cinq ans et demi dans le pays de destination, mais environ un tiers d'entre eux ont quitté le Burkina Faso pendant moins de deux ans. À la question de savoir s'ils étaient contents de rentrer dans leur pays, plus de 93 % ont déclaré être contents, voire très contents. La proportion est légèrement plus élevée pour les migrants qui reviennent dans une zone rurale (95 %) que pour ceux qui retournent en zone urbaine (91 %). Moins d'un quart se sont heurtés à des difficultés après leur retour : environ 15 % ont déclaré avoir eu du mal à trouver un emploi dans les cinq premières années. Quelque 16 % des migrants de retour envisagent d'émigrer à nouveau dans les 12 prochains mois.

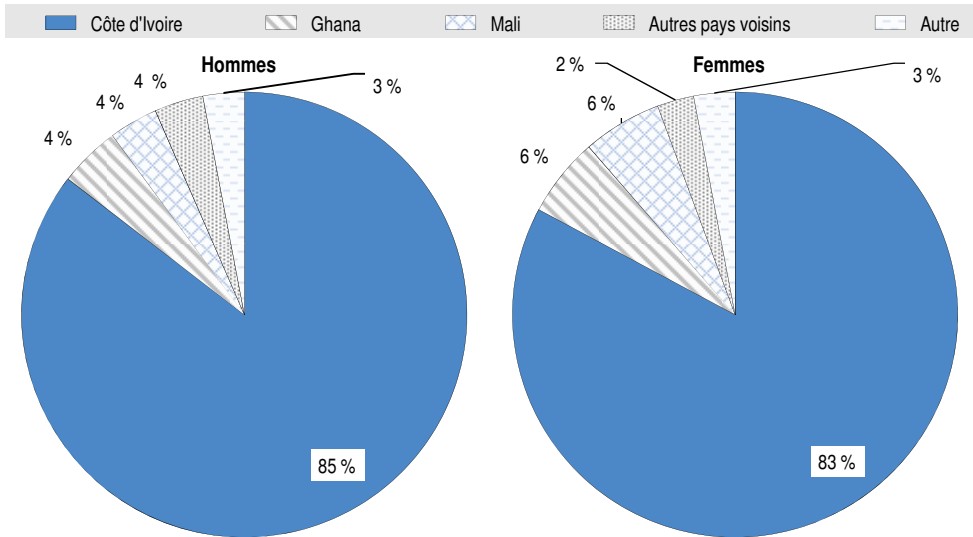
Les immigrants viennent principalement des pays voisins et ont des parents nés au Burkina Faso

En plus des questions qui ont été posées à tous les membres du ménage, les immigrants ont dû répondre à des questions supplémentaires sur les raisons qui les ont poussés à migrer, sur leur vie avant la migration et sur leur expérience de l'intégration. La quasi-totalité des immigrants (97 %) sont nés dans un pays voisin, généralement la Côte d'Ivoire, le reste étant originaires d'autres pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et pour 1 % d'entre eux de France ou d'Afrique de l'Est. S'il semble que les femmes soient davantage originaires de

Côte d'Ivoire, les données font état d'une grande similitude en termes de pays d'origine des immigrants hommes et femmes.

Graphique 3.10. **La plupart des immigrants viennent de pays voisins**

Pays d'origine des immigrants (%), par sexe



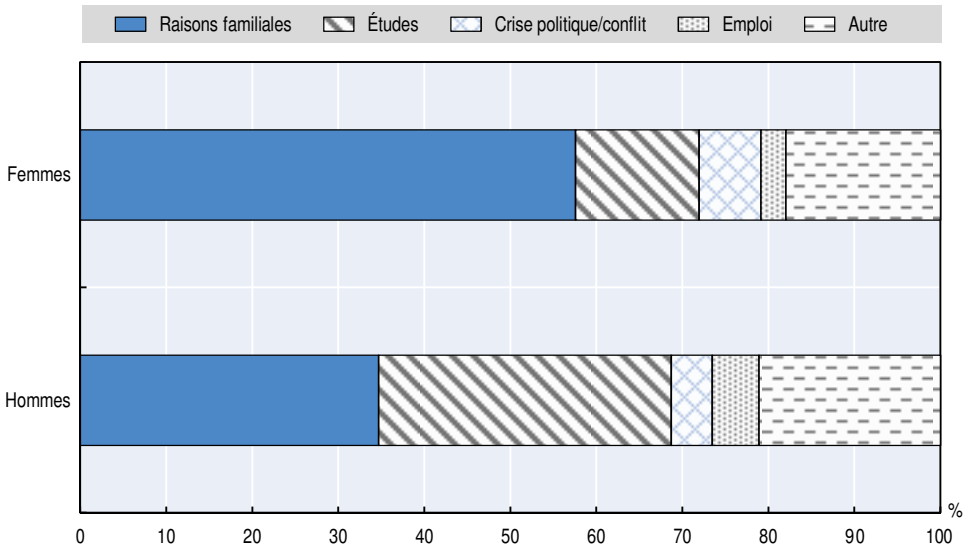
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les immigrants au Burkina Faso sont souvent les enfants de parents nés au Burkina Faso, bien qu'ils soient en fait des immigrants puisque n'étant pas eux-mêmes nés dans ce pays. Cette caractéristique concerne 90 % des immigrants au Burkina Faso ; en effet, suite aux conflits amorcés en 2002 en Côte d'Ivoire, leurs parents ont regagné leur pays d'origine. À bien des égards, ils sont plus semblables à des migrants de retour que les autres immigrants dans le pays. Le fait d'avoir un parent né dans le pays hôte signifie généralement que l'on peut s'adresser à un réseau social pour solliciter une assistance. Ces liens contribuent à une installation plus rapide des immigrants, y compris l'obtention d'un emploi et d'un logement, la gestion des questions administratives et la scolarisation des enfants. De même, l'intégration s'opère dans de meilleures conditions.

Environ 46 % des immigrants sont venus au Burkina Faso pour des raisons familiales, essentiellement le regroupement familial (21 %), ou le mariage (7 %). Ces raisons sont invoquées par 58 % des femmes, contre seulement 35 % des hommes. Ces derniers ont en grande partie migré pour poursuivre leurs études au Burkina Faso (34 %, contre 14 % pour les femmes). La majorité des immigrants étudiant au Burkina Faso (97 %) venaient de Côte d'Ivoire. En outre, 6 % des immigrants environ ont quitté la Côte d'Ivoire à cause de la crise socio-politique dans leur pays d'origine.

Graphique 3.11. Les motivations des immigrés sont essentiellement liées à la famille ou aux études

Raisons pour lesquelles les immigrés sont venus s'installer au Burkina Faso (%)



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les immigrés résident au Burkina Faso depuis plus de 13 ans, en moyenne. Seuls 13 % d'entre eux environ déclarent être des migrants saisonniers. L'année dernière, quelque 14 % des immigrés ont souffert de discrimination là où ils habitent, essentiellement s'agissant de l'accès à la terre (7 %) ou à l'emploi (4 %). Moins de 4 % des immigrés ont l'intention de rentrer définitivement dans leur pays de naissance.

Parmi les ménages comptant au moins un immigré, 16 % ont transféré des fonds vers le pays d'origine de l'immigré et un tiers ont effectué des transferts en nature. Les transferts étaient essentiellement destinés aux parents (70 %), mais aussi aux enfants (5 %), aux épouses (5 %) et aux frères et sœurs (5 %) restés au pays. Environ 9 % des immigrés ont aidé des personnes de leur pays d'origine à immigrer au Burkina Faso, principalement en leur donnant des informations, mais aussi en leur apportant une aide financière et en les aidant à trouver un emploi.

Ce chapitre a présenté les trois outils (enquêtes auprès des ménages ; enquêtes auprès des communautés ; entretiens qualitatifs avec les parties prenantes) qui servent à recueillir des données permettant d'analyser les interactions entre migrations, politiques publiques et développement. Les chapitres suivants adoptent une approche sectorielle pour présenter les résultats de l'analyse des données : marché de l'emploi ; agriculture ; éducation ; et finance et investissement.

Notes

1. En tout, 100 communautés ont été choisies comme unités d'échantillonnage primaire, mais deux d'entre elles avaient le même responsable. Pour ces deux communautés, un seul questionnaire a été traité.
2. En règle générale, les communes de moins de 5 000 habitants sont déclarées rurales. Quatre communes (Garango, Niangoloko, Bitou et Pouytenga) sont toutefois considérées comme urbaines par les pouvoirs publics bien qu'elles ne remplissent pas tous les critères, en raison de leur activité économique.
3. On a identifié les émigrés en demandant au chef de famille si l'un des membres du ménage était parti dans les cinq dernières années et vivait désormais dans un autre pays.
4. On a identifié les migrants de retour en demandant aux membres d'un ménage s'ils avaient vécu dans un autre pays au cours des dix dernières années.
5. Les répondants ont indiqué les montants des transferts de fonds en monnaie locale. Cours de change franc CFA BCEAO (XOF) / dollar américain (USD) au 1^{er} juillet 2014.

Références

- INSD (2009), *Recueil des concepts, définitions, indicateurs et méthodologies utilisés dans le système statistique national*, Institut national de la statistique et de la démographie, Ouagadougou, Burkina Faso, www.insd.bf/n/contenu/autres_publications/sources_definitions_nationales/Recueil_des_conceptsdefinitions_VF.pdf.
- Nations Unies (2014), *World Urbanization Prospects: The 2014 Revision*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York.

ANNEXE 3.A1

Tableau 3.A1.1. **Nombre d'UPE et de ménages sélectionnés par région**

Région	Nombre d'UPE	Nombre de ménages
Boucle du Mouhoun	7	154
Cascades	6	132
Centre	15	331
Centre-est	10	219
Centre-nord	7	154
Centre-ouest	12	263
Centre-sud	5	110
Est	6	132
Hauts-Bassins	11	243
Nord	8	176
Plateau central	3	66
Sahel	5	110
Sud-ouest	5	110
Total	100	2 200

Tableau 3.A1.2. **Résumé du plan d'échantillonnage**

Nombre de strates	5
Donnée de base utilisée pour l'échantillonnage	RGPH 2006
Couverture nationale (oui/non)	oui
Nombre total d'UPE au Burkina Faso	13 989
Nombre d'UPE échantillonnées	100
Nombre moyen d'habitants d'une ZD	800 en milieu rural 1 200 en milieu urbain
Nombre de ménages échantillonnés	2 200
Nombre de ménages échantillonnés par ZD	22

**Tableau 3.A1.3. Synthèse des modules inclus
dans l'enquête auprès des ménages burkinabè**

Module 1 <i>Liste des membres du ménage</i>	Ce module pose des questions sur les caractéristiques du ménage : nombre de membres et leur relation avec le chef de famille, leur sexe, leur âge, leur état civil, etc. Il convient de mentionner que le module demande à tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus s'ils ont l'intention d'émigrer à l'étranger.
Module 2 <i>Niveau d'instruction et compétences</i>	Ce module recueille des informations sur la scolarisation des enfants, le travail des enfants, les compétences linguistiques et le niveau d'études de tous les membres du ménage. En outre, des questions visent à déterminer si le ménage a bénéficié de certains types de politiques éducatives (bourses d'études, transferts conditionnels en espèces liés à l'éducation ou distribution de fournitures scolaires).
Module 3 <i>Marché de l'emploi</i>	Ce module recueille des informations sur les caractéristiques d'emploi des membres du ménage : conditions d'emploi, métier et secteur d'activité principal, ainsi que sur les moyens permettant de trouver un emploi, notamment les agences nationales pour l'emploi. De plus, des questions visent à déterminer si le ménage a participé à des programmes d'emplois publics et à des formations professionnelles.
Module 4 <i>Dépenses, actifs et revenu</i>	Ce module pose des questions sur les schémas de dépenses du ménage, les actifs qu'il possède et ses différents types de revenu.
Module 5 <i>Investissement et services financiers</i>	Ce module pose des questions sur l'inclusion financière des ménages, leurs connaissances financières et les informations dont ils disposent sur la gestion d'une entreprise. Il collecte également des informations sur les principaux obstacles que rencontrent les ménages pour gérer une entreprise.
Module 6 <i>Activités agricoles</i>	Ce module cible les ménages travaillant dans l'agriculture : pêche, élevage et aquaculture. Il recueille des informations sur les parcelles : nombre, taille, cultures pratiquées, mode d'acquisition et potentiel commercial, ainsi que sur le nombre et le type de bêtes. Ce module permet également de déterminer si les ménages ont bénéficié de politiques agricoles : subventions, formation ou assurance récolte.
Module 7 <i>Émigration</i>	Ce module recueille des informations sur tous les ex-membres du ménage âgés de 15 ans et plus qui vivent actuellement à l'étranger. Il s'intéresse aux caractéristiques des migrants : sexe, âge, état civil, relation avec le chef de famille, compétences linguistiques et niveau d'études. Il recueille également des informations sur les pays de destination, les raisons pour lesquelles ils sont partis, et leurs conditions d'emploi dans le pays d'origine et dans le pays de destination.
Module 8 <i>Transferts de fonds internationaux</i>	Ce module collecte des informations sur les transferts de fonds des personnes actuellement émigrées. Il note la fréquence des transferts de fonds et leur montant, les circuits par lesquels ils ont transité, et ce à quoi ils ont servi.
Module 9 <i>Migration de retour</i>	Ce module collecte des informations sur tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus qui ont déjà vécu à l'étranger pendant au moins trois mois consécutifs avant de revenir dans le pays. Il recueille des informations sur la destination et la durée de la migration, ainsi que sur les raisons qui ont motivé l'émigration et le retour au pays.
Module 10 <i>Immigration</i>	Ce module est destiné aux immigrés du ménage âgés de 15 ans et plus. Il collecte des informations sur la citoyenneté, les raisons de l'immigration, les conditions d'emploi et l'activité exercée avant l'immigration, ainsi que sur les investissements dans le pays hôte. Ce module pose également des questions sur la discrimination dans le pays hôte.
Module 11 <i>Santé et protection sociale</i>	Ce module collecte des informations sur tous les membres du ménage âgés de 15 ans et plus à propos de l'utilisation, de l'accès et de la couverture des établissements de santé, du contrat de travail et des prestations sociales liées à l'emploi.

Chapitre 4

Quelle est l'incidence de la migration sur le développement au Burkina Faso ?

Le Burkina Faso est un pays pauvre et enclavé. En raison des niveaux élevés de pauvreté, des perspectives d'emploi limitées et de sa position géographique, il s'est imposé depuis longtemps comme le centre de flux migratoires. Depuis des décennies, il connaît de forts taux d'émigration, notamment vers la Côte d'Ivoire. En même temps, il est et reste un pays d'immigration. Les répercussions de cette migration sur les ménages et le développement national sont mal comprises. Les différentes dimensions de la migration – émigration, transferts de fonds, migration de retour et immigration – sont susceptibles d'avoir des incidences à la fois positives et négatives sur le bien-être des ménages et les secteurs essentiels de l'économie burkinabè. Le présent chapitre examine les conséquences de la migration en termes de développement dans quatre secteurs : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; et l'investissement et les services financiers.

Le Burkina Faso compte parmi les pays les plus pauvres du monde ; son produit intérieur brut (PIB) par habitant en 2015 s'élevait à 645 dollars américains (USD) constants de 2010, bien qu'ayant progressé constamment mais lentement depuis 1995 (il n'était alors que de 361 USD ; Banque mondiale, 2017a). Le pays est également enclavé, le rendant ainsi relativement dépendant de ses voisins d'Afrique de l'Ouest. La pauvreté et le nombre limité de possibilités ont, depuis des dizaines d'années, conduit les Burkinabè à émigrer, principalement vers la Côte d'Ivoire. L'émigration continue de croître aujourd'hui ; en 2013, le nombre de personnes nées au Burkina Faso et vivant à l'étranger s'élevait à 1 600 000, contre 1 100 000 personnes en 2005 (Banque mondiale, 2008 ; 2016). Parallèlement, le Burkina Faso est aussi un pays d'immigration, dans la mesure où de nombreuses personnes nées à l'étranger dont les parents sont nés au Burkina Faso sont retournées vers le pays de naissance de leurs parents, ce qui, en théorie, en fait des immigrés. Le Burkina Faso figurait au 6^e rang en termes de stock d'immigrés en Afrique subsaharienne en 2013, avec 700 000 immigrés (Banque mondiale, 2016).

Le présent chapitre s'interroge sur la manière dont l'immigration influence le développement du Burkina Faso dans quatre secteurs : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; et l'investissement et les services financiers. Pour chaque secteur, le chapitre présente les conclusions des enquêtes et de l'analyse des données de l'enquête Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) pour explorer l'incidence des quatre dimensions de la migration : l'émigration, les transferts de fonds, la migration de retour et l'immigration.

Migrations et marché de l'emploi

Le Burkina Faso est essentiellement un pays rural, dont près des trois quarts (73.9 %) de la population active vit en milieu rural. L'activité rurale, qui est principalement agricole et emploie plus de 95 % de la main-d'œuvre, est une activité de subsistance créant peu d'emplois rémunérés. La majorité des acteurs sont des indépendants ou des travailleurs familiaux. Le travail salarié (3.2 % de la population active) est principalement concentré dans les milieux urbains. Mais, ici également, la plupart des emplois se trouvent dans le secteur informel où les travailleurs sont essentiellement auto-déclarés.

Selon l'étude multisectorielle conduite par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD) en 2014, le taux d'activité du Burkina Faso¹ était de 68 % : 77 % pour les hommes et 60 % pour les femmes. Le taux

d'activité dans les zones rurales est supérieur (69 %) à celui des zones urbaines (65 %). Le taux de chômage est faible, à un niveau de 6 %, mais le sous-emploi est courant. Le taux d'emploi des hommes est de 52 %, et de 49 % pour les femmes.

L'enquête IPPMD a collecté un échantillon total de 7 505 personnes âgées de 15 ans au moins. Dans le groupe de personnes en âge de travailler (15-64 ans), le taux d'activité était de 54 % (67 % pour les hommes et 42 % pour les femmes), soit nettement inférieur au taux national. Le taux est plus élevé dans les zones rurales (57 %) que dans les zones urbaines (52 %). Le taux d'emploi est de 52 % : 65 % pour les hommes et 40 % pour les femmes, et il est plus élevé dans les zones rurales (56 %) que dans les zones urbaines (49 %). Environ 46 % de la population en âge de travailler étudiée affirmait ne pas travailler ni chercher un emploi. Le travail indépendant reste la forme prédominante d'emploi. Près de 80 % de la main-d'œuvre active est indépendante.

L'émigration réduit l'apport de main-d'œuvre

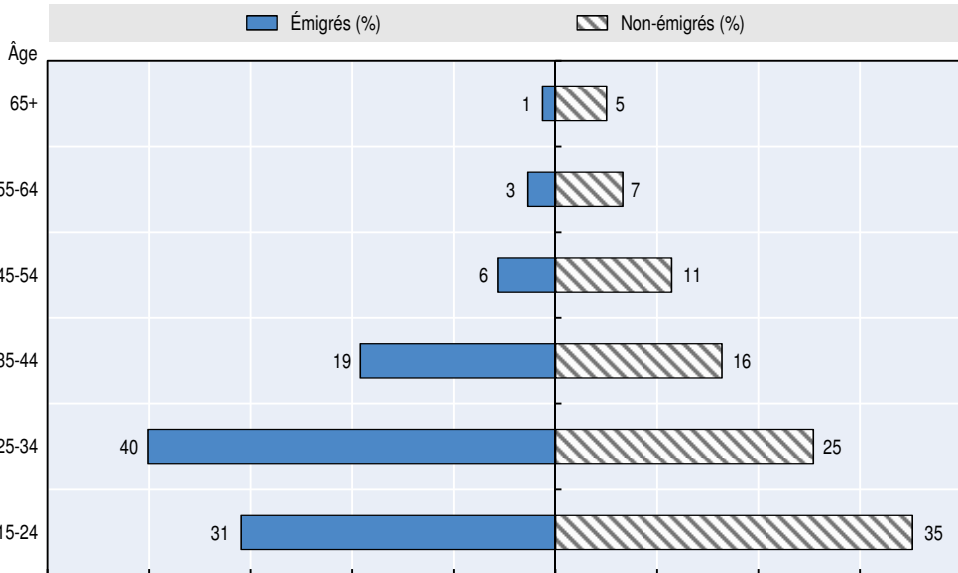
L'émigration se traduit par une réduction de l'offre de main-d'œuvre lorsque les migrants participaient au marché de l'emploi. Presque tous les émigrés actuels dans l'étude IPPMD au Burkina Faso sont en âge de travailler (15-64 ans). Les personnes plus jeunes (de 15 à 44 ans) représentent 90 % des émigrés actuels, soit une proportion plus importante que celle des non-migrants (76 %) (graphique 4.1). Environ 60 % des émigrés étaient employés au Burkina Faso (dans des activités liées à l'agriculture et des métiers élémentaires) avant de quitter le pays. Plus de la moitié (56 %) étaient indépendants avant de partir ; le groupe suivant le plus important était celui des chômeurs (8 %). Environ 20 % des émigrés n'occupaient pas un emploi rémunéré et n'en cherchaient pas.

Que signifie, pour les ménages, perdre leur force productive au profit de l'émigration ? Les incidences sont complexes et variables selon que l'émigré a été employé avant de partir et selon qu'il ou elle a envoyé des fonds après avoir trouvé un emploi à l'étranger. Sans transfert de fonds, les autres membres du ménage peuvent être dans l'obligation de chercher un emploi ; d'un autre côté, recevoir des fonds peut contribuer à réduire le besoin de travailler des membres du ménage. Ces schémas sont bien identifiés dans différents contextes et régions du monde (Acosta, 2007 ; Amuedo-Dorantes et Pozo, 2006 ; Funkhouser, 2006 ; Kim, 2007 ; Osaki, 2003).

Bien que cette image complexe ne permette pas aisément d'isoler les effets individuels, les données IPPMD font la lumière sur la question. Le graphique 4.2 compare la proportion moyenne de membres actifs d'un ménage dans les ménages non-migrants, les ménages avec émigré ne recevant pas de transferts de fonds et les ménages qui en reçoivent. Le graphique montre que les ménages comptant des émigrés qui ne reçoivent pas de transferts fonds ont la plus faible proportion d'adultes actifs, alors que ceux qui reçoivent des

transferts de fonds ont la proportion la plus élevée de membres employés. La répartition du total des ménages en groupes ruraux et urbains indique que le lieu peut jouer un rôle dans la décision des ménages de travailler. Dans les régions urbaines, les ménages comptant des émigrés représentent une part plus faible de membres actifs, indépendamment du fait de savoir s'ils reçoivent ou non des fonds. Néanmoins, dans les régions rurales, les ménages comptant des émigrés ne recevant pas de fonds ont la plus faible proportion d'adultes actifs alors que ceux qui reçoivent des fonds ont la proportion la plus élevée de membres employés. Près de 95 % des ménages ruraux exercent des activités agricoles, soit une proportion nettement plus élevée qu'en milieu urbain (64 %). Il se peut que les activités économiques déterminent la décision des ménages de travailler.

Graphique 4.1. **La majorité des émigrés burkinabè sont âgés de 15 à 44 ans**
Répartition par âge des émigrés et des non-migrants actuels (en %)



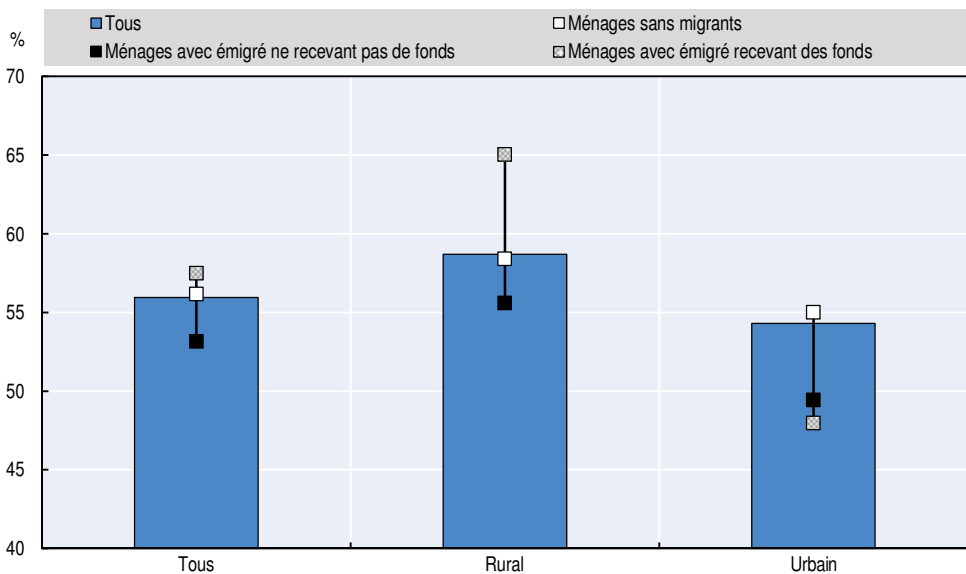
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Ce lien a été étudié de manière plus approfondie dans un cadre de régression en neutralisant les autres facteurs susceptibles d'influencer la décision de travailler du ménage². L'analyse de l'encadré 4.1 semble confirmer que les membres du ménage réduisent leur offre de main-d'œuvre, notamment les hommes, quand ils comptent des membres émigrés (tableau 4.1). Le fait de recevoir des fonds ne semble pas être lié à la décision de travailler. Les activités économiques des ménages peuvent déterminer leur décision de travailler au regard des expériences migratoires. Les ménages agricoles réduisent leur

offre de main-d'œuvre par le fait de compter un membre migrant absent, à la différence des ménages non agricoles. La réponse des ménages agricoles varie pour les hommes et pour les femmes : la part des hommes qui travaillent dans les ménages agricoles décroît, alors que celle des femmes augmente. Les hommes représentent 84 % des émigrés du Burkina Faso dans l'échantillon IPPMD. Il peut être difficile de trouver une main-d'œuvre masculine remplaçable dans le ménage (Wouterse, 2011). Cela signifie que les femmes restées au pays doivent compenser par leur travail.

Graphique 4.2. Les ménages recevant des transferts de fonds en milieu rural comptent davantage de membres actifs

Part des membres des ménages âgés de 15 à 64 ans qui travaillent



Note : L'échantillon exclut les ménages avec uniquement des migrants de retour et uniquement des immigrants.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les immigrants contribuent aux compétences professionnelles du pays

Les compétences que les immigrants apportent au pays peuvent contribuer à certains secteurs et améliorer les compétences professionnelles au Burkina Faso. La recherche IPPMD a étudié cette question dans quatre secteurs – agriculture, construction, éducation et santé – en comparant la part relative des immigrants et le nombre total des travailleurs dans chaque secteur. Pour rappel, les immigrants constituent 4 % de la main-d'œuvre totale au Burkina Faso. Les secteurs de l'éducation (9 %) et de la santé (6 %) représentent une part plus importante de la main-d'œuvre immigrée que les secteurs de l'agriculture (2 %)

et de la construction (3 %), principalement en raison des profils différents en matière d'éducation et de compétences des immigrés au Burkina Faso. Les travailleurs immigrés sont plus susceptibles que les populations natives d'exercer des professions qui nécessitent un ensemble de compétences plus complexe (graphique 4.3).

Encadré 4.1. Liens entre migration et emploi

Pour étudier le lien entre la migration et la décision de travailler des ménages, les modèles de régression suivants ont été appliqués :

$$part_travail_m = \beta_0 + \beta_1 émig_m + \beta_2 fonds_m + \gamma_1 contrôle_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (1)$$

$$m_part_travail_m = \beta_0 + \beta_1 émig_m + \beta_2 fonds_m + \gamma_1 contrôle_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (2)$$

$$f_part_travail_m = \beta_0 + \beta_1 émig_m + \beta_2 fonds_m + \gamma_1 contrôle_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (3)$$

Dans ces modèles, *part_travail_m* représente l'offre de main-d'œuvre des ménages mesurée comme la part des membres des ménages âgés de 15 à 64 ans qui travaillent. *m_part_travail_m* est la part des hommes qui travaillent parmi les hommes du ménage et *f_part_travail_m* pour les membres féminins des ménages. *émig_m* représente une variable avec une valeur de 1 quand un ménage compte au moins un émigré et *fonds_m* désigne un ménage qui reçoit des transferts de fonds. *contrôle_m* représente une série de variables de contrôle au niveau du ménage^a. δ_r correspond aux effets fixes régionaux et ε_m est le terme d'erreur réparti de manière aléatoire. Les modèles ont été appliqués à deux groupes de ménages différents selon leurs activités agricoles. Les coefficients des variables étudiées sont présentés au tableau 4.1.

Tableau 4.1. **Transfert de fonds et migration semblent réduire la participation au marché de l'emploi**

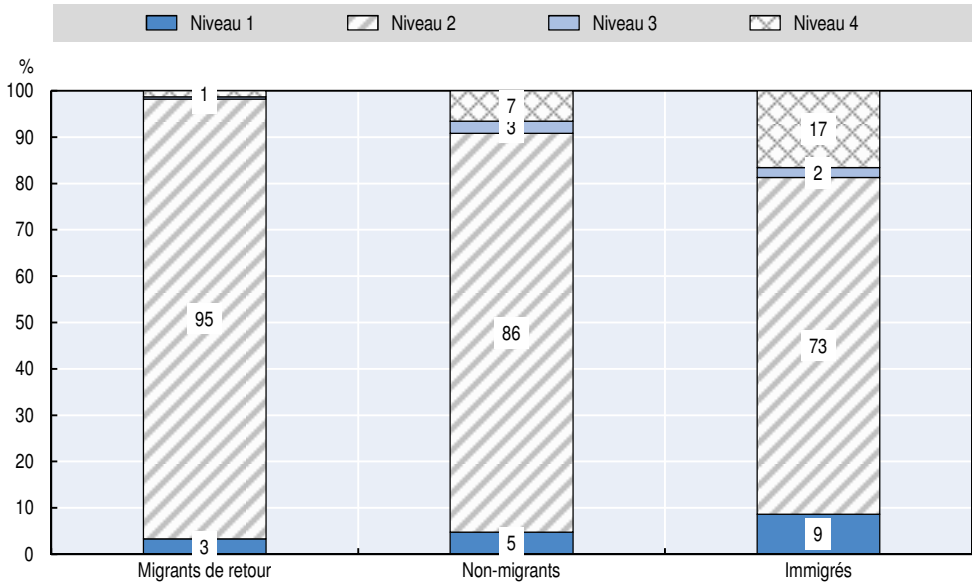
Variables d'intérêt	Part des membres du ménage occupant un emploi parmi :						
	Tous les ménages			Ménages agricoles		Ménages non-agricoles	
	total	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
Ménage comptant au moins un émigré	-0.012 (0.023)	-0.057** (0.029)	0.039 (0.031)	-0.077** (0.031)	0.053* (0.032)	0.018 (0.090)	-0.061 (0.087)
Ménage recevant des transferts de fonds	-0.029 (0.028)	-0.040 (0.035)	0.023 (0.036)	-0.018 (0.039)	0.011 (0.039)	-0.059 (0.063)	0.102 (0.092)
<i>Nombre d'observations</i>	1 711	1 559	1 674	1 151	1 209	408	465

Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculée à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

a. Les variables de contrôle comprennent la taille du ménage et sa valeur au carré, le ratio de dépendance (nombre d'enfants âgés de 0 à 15 ans et personnes âgées de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres), le ratio hommes-femmes adultes, le niveau moyen d'éducation des membres de la famille, sa richesse estimée par un indicateur (chapitre 3) et sa valeur au carré.

Graphique 4.3. Les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles d'occuper des professions hautement qualifiées

Part des personnes employées dans chaque groupe de compétences parmi les migrants de retour, les non-migrants et les immigrés



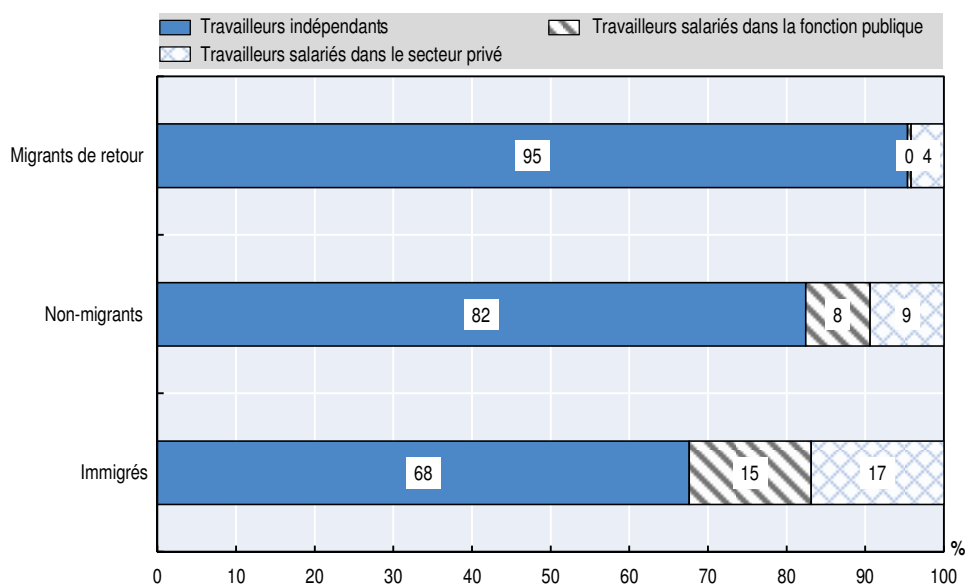
Note : Le niveau de compétence des professions a été classé en s'appuyant sur la classification internationale type des professions (CITP) de l'Organisation internationale du travail (OIT, 2012). Niveau de compétences 1 : professions qui impliquent des tâches physiques ou manuelles simples et courantes (notamment les professions élémentaires et certaines professions relevant des forces armées). Niveau de compétences 2 : employés de soutien administratif ; travailleurs des services et de la vente ; agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche ; métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ; conducteurs de machines et d'installations fixes et ouvriers de l'assemblage. Niveau de compétences 3 : techniciens et personnel des services aux particuliers, commerçants et vendeurs. Niveau de compétences 4 : Autres types de dirigeants et de gérants.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les immigrés étudiés au Burkina Faso sont bien intégrés au marché de l'emploi burkinabè. La plupart sont des Burkinabè nés à l'étranger, c'est-à-dire en Côte d'Ivoire (84 %), au Ghana (5 %) et au Mali (5 %) de parents nés au Burkina Faso. On pourrait penser qu'ils partagent des caractéristiques avec les migrants de retour, mais ce n'est pas le cas. Comme le montre le graphique 4.3, les compétences professionnelles des immigrés sont très différentes de celles des migrants de retour, dont les compétences tendent à être moins élevées. Les types d'emploi diffèrent également (graphique 4.4). Alors que les migrants de retour sont principalement indépendants, les immigrés sont plus susceptibles d'occuper des emplois rémunérés dans le secteur public comme privé.

Graphique 4.4. Les travailleurs immigrés au Burkina Faso sont plus susceptibles d'occuper des emplois salariés que les non-migrants ou les migrants de retour

Types d'emploi chez les migrants de retour, les non-migrants et les immigrés



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Migration et agriculture

Le Burkina Faso est principalement une économie agricole. Depuis 1990, la part de la valeur ajoutée de l'agriculture dans le PIB oscille entre 30 et 40 %, ne dégagant aucune tendance claire à la hausse ou à la baisse. En 2015, elle s'élevait à 34 %, soit la plus élevée des pays IPPMD (Banque mondiale, 2017b). L'importance de l'agriculture pour le pays et pour les stratégies de réduction de la pauvreté est particulièrement frappante en termes de main-d'œuvre. En 2006, l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données fiables, 78 % de la population active travaillait dans le secteur agricole (FAO, 2016a), soit la proportion la plus élevée parmi les pays partenaires de l'IPPMD, en cohérence avec la part de la population qui vivait dans des zones rurales en 2005 (79 %). En comparaison, en 2014, 71 % de la population vivait en zone rurale (ONU, 2015).

Cependant, la productivité dans ce secteur est stagnante. L'indice de production agricole par habitant mesuré à 100 en 2004-06 est tombé à 98 en 2013, en faisant l'un des deux seuls pays partenaires de l'IPPMD à connaître une diminution sur cette période (FAO, 2016b). Le pays souffre également d'insécurité alimentaire, connaît des sécheresses récurrentes et des invasions de criquets se traduisant par un déficit de production céréalière (PAM, n.d.). Environ 20 % de la population souffre d'insécurité alimentaire et la moitié des ménages vivant

en zone rurale ne sont pas en mesure de produire des quantités suffisantes de nourriture pour répondre à leurs besoins caloriques (Usaid, 2015).

Les ménages agricoles comptant des émigrés s'appuient davantage sur la main-d'œuvre agricole

Comment la migration affecte-t-elle la main-d'œuvre dans le secteur agricole ? L'agriculture dépend fortement de la main-d'œuvre manuelle. Le départ des travailleurs peut donc modifier les activités des ménages, ainsi que le secteur dans son ensemble. Par exemple, les ménages dans le centre du Mali considèrent la perte de la contribution agricole d'un jeune homme plus importante que les avantages tirés des transferts de fonds (Mc Dowell et de Haan, 1997). Le départ des travailleurs les plus productifs peut même conduire à des pénuries de main-d'œuvre (Tacoli 2002) et à l'insécurité alimentaire dans certaines communautés (Skeldon, 2009 ; Cotula et Toulmin, 2004 ; Cissé et Daum, 2010 ; Tsiko, 2009).

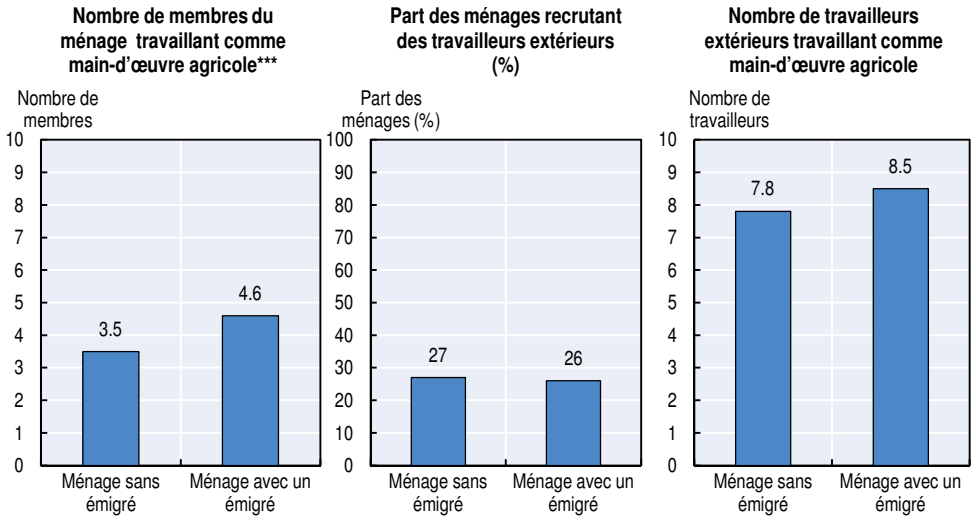
En général (pas uniquement dans les ménages agricoles), l'émigration diminue la probabilité que les hommes qui restent au pays travaillent (voir la section précédente sur le marché de l'emploi). Les ménages agricoles peuvent combler le déficit de main-d'œuvre de deux manières : en faisant travailler davantage de membres du ménage dans les champs, ou en embauchant des travailleurs. En termes de main-d'œuvre agricole, les données IPPMD montrent que 1 344 des 1 379 (97 %) ménages cultivant la terre comptaient au moins un membre du ménage travaillant la terre lors de la dernière saison de récolte³, et 28 % en comptaient quatre ou plus. Environ un quart (27 %) des ménages embauchaient de la main-d'œuvre agricole extérieure – en moyenne 7.9 travailleurs par ménage.

Que nous disent les données IPPMD sur les conséquences de la migration sur la main-d'œuvre des ménages au Burkina Faso ? Les ménages avec émigré comptent plus de membres travaillant à la ferme que les ménages sans émigré (4.6 contre 3.5, graphique 4.5), suggérant que les émigrés, lorsqu'ils s'en vont, sont remplacés par d'autres membres du ménage. L'étude indique également que les ménages avec émigré n'ont pas plus tendance à recruter de la main-d'œuvre extérieure (27 % contre 26 %, graphique 4.5) bien qu'ils recrutent en plus grand nombre (8.5 contre 7.8 par ménage) que les ménages ne comptant pas d'émigré (graphique 4.5).

L'analyse de régression a étudié ces liens de manière plus approfondie (encadré 4.2). Pour contribuer à isoler les effets de l'émigration et des transferts de fonds (qui peuvent également influencer le comportement de la main-d'œuvre au sein du ménage), le modèle initial excluait les ménages recevant des transferts de fonds. Les résultats (lignes du haut du tableau 4.2) suggèrent qu'il existe un lien statistiquement important entre l'émigration et le nombre de travailleurs du ménage. Il ne semble pas y avoir de lien entre l'émigration et la probabilité d'embaucher des travailleurs extérieurs, non plus qu'avec le nombre de personnes embauchées.

Graphique 4.5. Les ménages comptant des émigrés s'appuient davantage sur la main-d'œuvre agricole

Dépenses des ménages et propriété d'entreprise, selon que les ménages reçoivent ou non des fonds



Note : La signification statistique calculée à l'aide d'un test t (1er et 3e graphiques) et du test du khi carré (2e graphique) est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Encadré 4.2. Liens entre l'émigration et la main d'oeuvre dans les ménages agricoles

Pour évaluer la probabilité qu'un ménage agricole avec émigré s'appuie davantage sur la main-d'œuvre du ménage ou extérieure, le modèle de régression par la méthode des moindres carrés ordinaire (MCO) a été élaboré.

$$\text{nombre_travailleurs}_m = \beta_0 + \beta_1 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (4)$$

où l'unité d'observation est le ménage m et la variable dépendante continue *nombre_travailleurs* en équation (4) représente le nombre de personnes travaillant dans les champs^a. *émig_m* indique si le ménage compte un ancien membre qui a émigré ou non. *contrôle_m* représente l'ensemble des régresseurs (variables explicatives) au niveau du ménage^b alors que δ_r correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs-types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

En outre, le modèle Probit suivant a été évalué :

$$\text{Prob}(\text{recrut_extérieur})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (5)$$

où *Prob(recrut_extérieur)* prend une valeur de 1 si le ménage a embauché au moins un travailleur extérieur et 0 dans le cas contraire. Les autres variables sont définies comme dans l'équation (4).

Encadré 4.2. Liens entre l'émigration et la main d'oeuvre dans les ménages agricoles (suite)

Les résultats sont présentés dans le tableau 4.2. La colonne (1) présente les résultats du nombre de membres du ménage travaillant dans des activités agricoles pour le ménage ; la colonne (2) présente les résultats indiquant si le ménage a embauché de la main-d'œuvre extérieure pour travailler dans ses activités agricoles ; et la colonne (3) présente le nombre de travailleurs extérieurs recrutés par le ménage^c.

Les résultats sont répartis en deux sections. Les lignes du haut présentent les résultats basés sur un échantillon excluant les ménages non-migrants recevant des transferts de fonds, alors que les lignes du bas présentent les résultats basés sur un échantillon comprenant les ménages migrants recevant des transferts de fonds et montrent les coefficients associés à la fois à l'émigration et aux transferts de fonds.

Tableau 4.2. **Les ménages avec émigré s'appuient davantage sur la main-d'œuvre agricole**

Variable dépendante : main-d'œuvre agricole travaillant pour le ménage			
Principales variables d'intérêt : ménage comptant un émigré			
Type de modèle : MCO/Probit			
Échantillon : ménages agricoles			
Variables d'intérêt	Variables dépendantes		
	(1) Nombre de membres du ménage travaillant pour le ménage (équation 4)	(2) Le ménage a recruté une main-d'œuvre extérieure (équation 5)	(3) Nombre de travailleurs extérieurs recrutés par le ménage (équation 4)
Échantillon : ménages agricoles excluant les ménages recevant des transferts de fonds			
Ménage comptant un émigré	0.413* (0.213)	-0.034 (0.039)	-0.310 (3.090)
<i>Nombre d'observations</i>	1 200	1 192	296
Échantillon : ménages agricoles comprenant les ménages recevant des transferts de fonds			
Ménage comptant un émigré	0.353* (0.183)	-0.026 (0.035)	-0.135 (2.300)
Ménage recevant des transferts de fonds	0.331 (0.207)	0.063 (0.044)	-0.185 (1.937)
<i>Nombre d'observations</i>	1 379	1 373	347

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les coefficients résultant des estimations du modèle Probit reflètent des effets marginaux. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

- Ce modèle de régression n'est estimé que pour les ménages qui ont eu au moins un membre du ménage qui a travaillé dans les champs.
- Les variables de contrôle pour toutes les estimations du modèle de régression liées à l'agriculture comprennent la taille du ménage, son ratio de dépendance (nombre d'enfants âgés de 0 à 15 ans et personnes âgées de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres), le ratio hommes-femmes adultes, sa richesse estimée par un indicateur (chapitre 3), dans des régions rurales ou urbaines et un effet fixe pour sa région géographique.
- Ce modèle de régression n'est estimé que pour les ménages qui ont embauché au moins un travailleur extérieur.

Cependant, alors que les transferts de fonds peuvent contribuer à diminuer le besoin d'embaucher davantage de main-d'œuvre (peut-être parce qu'ils permettent au ménage de vivre avec une production agricole faible, ou parce que les fonds sont utilisés d'autres manières productives), un deuxième modèle comprend les ménages recevant des transferts de fonds et tient compte du fait qu'un ménage puisse recevoir des fonds (lignes du bas du tableau 4.2) Les résultats confirment à nouveau que les ménages avec émigré ont davantage tendance à s'appuyer sur la main-d'œuvre du ménage pour travailler dans des activités agricoles, mais démontrent également que les transferts de fonds semblent avoir peu d'effet sur l'utilisation de la main-d'œuvre par le ménage.

Les ménages agricoles comptant des migrants de retour investissent plus dans les actifs agricoles et sont plus diversifiés

Les émigrés peuvent également envoyer de l'argent à leurs amis et à leur famille restés au pays, et ceci peut avoir une incidence sur le secteur agricole. Les transferts de fonds peuvent être investis dans des actifs productifs, tels que les machines agricoles, les granges, les clôtures, les mécanismes d'alimentation, les systèmes d'irrigation et les tracteurs (Mendola, 2008 ; Tsegai, 2004). L'investissement productif des fonds peut également aider les ménages à passer d'activités à forte intensité de main-d'œuvre à des activités à forte intensité de capital (Lucas, 1987 ; Taylor et Wouterse, 2008 ; Gonzalez-Velosa, 2011), ou à la spécialisation (Böhme, 2015 ; Gonzalez-Velosa, 2011). Ils peuvent également être utilisés pour financer les activités entrepreneuriales non agricoles qui nécessitent des capitaux, à l'instar du commerce de détail et des services de transport (FAO et FIDA, 2008). Ce qui serait cohérent avec l'abandon progressif de la dépendance agricole constaté dans de nombreux pays et, peut-être, au Burkina Faso. Ce fut le cas en Albanie, par exemple, où les fonds transférés ont été associés de manière négative avec les intrants liés ou non à la main-d'œuvre dans l'agriculture (Carletto et al., 2010).

Le taux des transferts de fonds vers le Burkina Faso reste, malgré tout, faible; selon le chapitre 2, les montants représentaient environ 3 % du PIB en 2014, soit bien moins que la moyenne des pays partenaires IPPMD. La comparaison entre les différents pays IPPMD montre que les fonds ne sont pas couramment utilisés par les ménages agricoles pour investir dans ou en dehors de l'agriculture (OCDE, 2017).

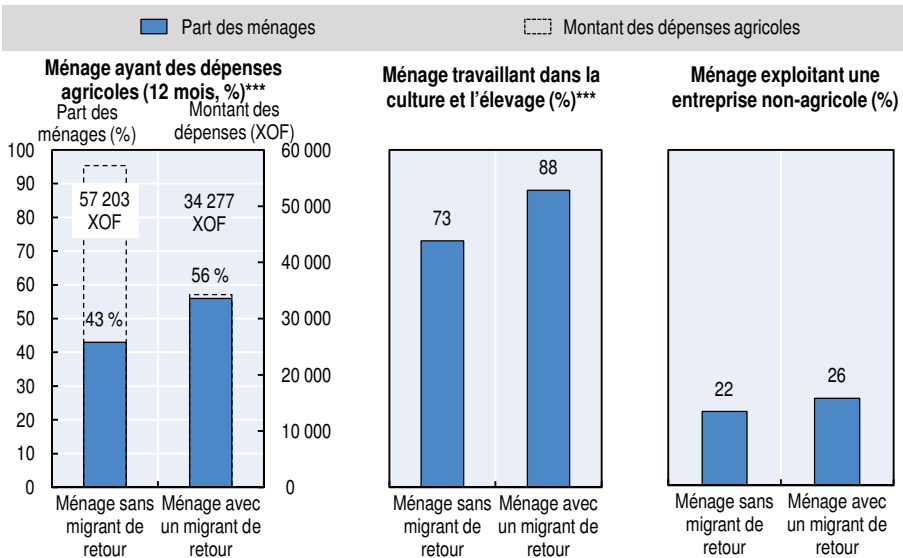
Cependant, la migration de retour montre un visage différent. La migration de retour peut en effet influencer sur le secteur agricole dans la même mesure que les transferts de fonds car les migrants peuvent retourner dans leur pays avec des économies, mais aussi avec leur propre travail, de nouvelles compétences et de nouveaux contacts (capital financier, humain et social ; Wahba, 2015). Les ménages avec migrant de retour sont plus nombreux dans les ménages d'agriculteurs que dans les ménages non-agricoles, selon les données recueillies.

Sur les 415 ménages comptant des migrants de retour, 387 ménages (24 %) étaient des ménages d'agriculteurs, et 28 (5 %) des ménages non-agricoles, soit une différence statistique notable. Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux ménages avec migrant (ceux qui comptent des émigrés ou des migrants de retour), les ménages agricoles gardent une longueur d'avance en termes de migration de retour (66 % contre 48 %).

Les données descriptives suggèrent que les ménages comptant des migrants de retour ont davantage tendance à investir dans les actifs agricoles que les ménages ne comptant pas de migrants de retour, bien qu'ils investissent moins (graphique 4.6)⁴. En outre, les ménages avec migrant de retour ont davantage tendance à travailler dans la culture et l'élevage que les ménages sans migrant de retour (88 % contre 73 %), et sont également plus susceptibles de gérer une entreprise non agricole que ceux qui ne comptent pas de migrant de retour (26 % contre 22 %), bien que la différence soit statistiquement peu marquée.

Graphique 4.6. Les ménages agricoles comptant des migrants de retour ont davantage tendance à investir dans les actifs agricoles et gèrent une diversité d'activités

Dépenses des ménages en biens et propriété d'entreprise, selon que les ménages comptent ou non un migrant de retour



Note : La signification statistique calculée à l'aide du test du khi carré est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. La signification statistique calculée dans le premier graphique concerne la part des ménages (et non les montants dépensés).

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

L'analyse de régression a été utilisée pour examiner si les ménages comptant un migrant de retour investissent dans ou hors de l'agriculture (encadré 4.3). Les résultats confirment les conclusions descriptives ci-dessus : compter un migrant

de retour dans un ménage est associé de manière positive à des dépenses en actifs agricoles au cours des 12 derniers mois et à des activités de culture et d'élevage, en tenant compte des caractéristiques du niveau du ménage (tableau 4.3). Les entreprises non-agricoles ne sont pas liées à la migration de retour mais plutôt au fait de vivre en milieu urbain et à des ratios de dépendance plus faibles : les ménages agricoles dans les zones urbaines ayant relativement moins d'enfants et de personnes âgées ont davantage tendance à s'occuper d'entreprises non-agricoles, consolidant ainsi le résultat selon lequel les zones rurales sont principalement agricoles au Burkina Faso.

De plus, le modèle a été adapté pour vérifier si l'immigration affecte les résultats en termes d'investissement des ménages agricoles ; la variable $retour_m$ a été remplacée par $immig_m$ en équations (6) et (7), indiquant si le ménage comptait au moins un immigré. L'immigration au Burkina Faso a une nature particulière, dans la mesure où 90 % des immigrés dans l'échantillon IPPMD au Burkina Faso comptent au moins un parent né au Burkina Faso. La raison principale en est que de nombreuses familles burkinabè ont fui la Côte d'Ivoire pendant le conflit armé qui s'y déroulait entre 2002 et 2011, y compris des membres du ménage qui y étaient nés. En tant que tels, bien qu'ils soient considérés comme des immigrés selon les définitions du projet IPPMD, ils partagent avec les migrants de retour la connaissance des traditions et des langues locales, ainsi que les contacts sociaux au Burkina Faso.

Encadré 4.3. Liens entre migration de retour, immigration et investissement chez les ménages agricoles

Pour estimer la probabilité qu'un ménage agricole a investi dans des actifs ou dans une activité, le modèle de régression suivant est évalué :

$$\text{Prob}(\text{résultat_agric}_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{retour}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (6)$$

où l'unité d'observation est le ménage m et la variable dépendante binaire $dépenses_agric$ en équation (6) représente la probabilité que le ménage soit engagé dans un résultat agricole particulier (par exemple, faire des dépenses ou se livrer à une activité spécifique) et prend la valeur de 1 si c'était le cas, et 0 dans le cas contraire ; $retour_m$ représente le fait que le ménage compte au moins un migrant de retour ; $contrôle_m$ correspond à des régresseurs (variables explicatives) au niveau du ménage ; alors que δ_r correspond aux effets fixes régionaux. Les erreurs-types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Un deuxième modèle MCO est également évalué :

$$\text{Ln}(dépenses_agric_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{retour}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (7)$$

où $dépenses_agric$ représente le montant total des dépenses agricoles engagées. Toutes les autres variables sont définies comme dans l'équation (6).

Encadré 4.3. Liens entre migration de retour, immigration et investissement chez les ménages agricoles (suite)

Le tableau 4.3 présente les résultats de la régression. La colonne (1) présente les résultats indiquant si le ménage a engagé des dépenses dans des actifs agricoles, la colonne (2) sur les montants dépensés dans des actifs agricoles au cours des 12 derniers mois, la colonne (3) indique si le ménage est engagé dans des activités de culture et d'élevage et la colonne (4) si le ménage est engagé dans une activité non-agricole. Le tableau présente également les résultats pour trois variables étudiées, évaluées selon des modèles distincts. Les lignes du haut présentent les résultats liés au fait que le ménage compte un migrant de retour alors que la deuxième ligne présente les résultats liés au fait que le ménage compte un immigré.

Tableau 4.3. La migration de retour exerce un effet positif sur l'agriculture

Variable dépendante : résultats d'investissement				
Principales variables d'intérêt : ménage comptant un migrant de retour/ménage comptant un immigré				
Type de modèle : Probit/MCO				
Échantillon : ménages agricoles				
Variables d'intérêt	Variables dépendantes			
	(1)	(2)	(3)	(4)
	Le ménage a engagé des dépenses dans des actifs agricoles (équation 6)	Montant total des dépenses dans des actifs agricoles (équation 7)	Le ménage a des activités à la fois dans la culture et l'élevage (équation 6)	Le ménage gère une activité non-agricole (équation 7)
Ménage comptant un migrant de retour	0.055* (0.033)	-0.079 (0.125)	0.079*** (0.023)	0.003 (0.023)
Ménage comptant un immigré	-0.132*** (0.038)	0.313* (0.183)	-0.098*** (0.037)	0.009 (0.029)
<i>Nombre d'observations</i>	1 621	744	1 621	1 517

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les coefficients résultant des estimations des modèles Probit reflètent des effets marginaux. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Les résultats suggèrent que l'immigration n'est pas associée à l'investissement dans les actifs agricoles, bien que les ménages avec immigré qui investissent dans des actifs agricoles dépensent davantage que ceux qui ne comptent pas d'immigrés. Ils étaient également moins enclins à mener des activités agricoles diversifiées. Néanmoins, de nombreux ménages d'immigrés ont laissé derrière eux des activités lucratives en Côte d'Ivoire, mais sont arrivés au Burkina Faso munis de capitaux financiers et d'idées. Le modèle de régression appliqué pour évaluer le genre d'activités auxquelles se livrent les ménages avec immigré révèle qu'ils sont davantage enclins à pratiquer l'élevage - activité qui nécessite généralement beaucoup de capitaux - que les ménages ne comptant pas d'immigré (résultat non présenté).

Les données IPPMD montrent que les ménages comptant des émigrés tendent à s'appuyer davantage sur le ménage pour fournir la main-d'œuvre agricole au lieu de se tourner vers le marché de l'emploi, suggérant que l'émigration peut solliciter considérablement les ménages agricoles. En termes de rendement des investissements de la migration, les transferts de fonds ne semblent pas être orientés de manière productive dans le secteur agricole comme à l'extérieur mais, d'un autre côté, les ménages comptant des migrants de retour sont plus enclins à investir dans des actifs agricoles et conduisent à la fois des activités de culture agraire et d'élevage. Les immigrés, dont bon nombre sont des enfants de parents burkinabè, mais nés dans un autre pays, ont tendance à ne pas investir dans des actifs agricoles ou dans des activités non-agricoles. Ils sont plus impliqués dans l'élevage, une activité généralement lucrative, qui semble complémentaire aux investissements réalisés par les migrants de retour.

Migrations et éducation

Le système d'éducation formelle au Burkina Faso comprend six années de scolarité primaire et quatre années de scolarité secondaire. Une loi sur l'éducation adoptée en 2007⁵ rend la scolarité obligatoire de 6 à 16 ans. L'enseignement secondaire est divisé en deux cycles, le premier cycle comprend les classes de la 7^e à la 10^e, et le second cycle comprend les classes de la 11^e à la 13^e.

Depuis l'indépendance, en 1960, le Burkina Faso a réalisé de grands progrès en matière de scolarisation, et a obtenu d'autres résultats dans le domaine éducatif. Le plan d'éducation actuel, le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB), a pour objectif de parvenir à l'éducation pour tous d'ici 2020 (voir chapitre 5). Toutefois, les taux d'alphabétisation et de scolarisation comptent toujours parmi les plus faibles du monde. En 2014, le taux net de scolarisation en primaire était de 67 % et le nombre moyen d'années de scolarité dans la population adulte était de 1.4 année (Institut de statistique de l'Unesco, 2016).

Les données IPPMD montrent que les taux de scolarisation sont de 70 % pour les enfants âgés de 7 à 14 ans⁶. Les données montrent également de grandes disparités géographiques dans les taux de scolarisation. Dans les zones urbaines, 83 % des enfants sont scolarisés, contre 58 % en milieu rural. Cependant, il n'y a pas de disparité entre les sexes, les garçons et les filles sont également susceptibles de fréquenter l'école dans l'échantillon IPPMD. Chez les 15-17 ans, environ 53 % sont scolarisés, contre 37 % pour les 18-22 ans.

Les enfants des ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de fréquenter l'école

Les transferts de fonds peuvent apporter aux ménages les moyens financiers leur permettant d'investir dans l'éducation de leurs enfants. Des travaux de recherche antérieurs ont montré que les transferts de fonds peuvent contribuer à diminuer le taux de décrochage scolaire et la prépondérance du travail des enfants,

et à augmenter le nombre d'années de scolarisation (Cox-Edwards et Ureta, 2003 ; Hanson et Woodruff, 2003 ; Yang, 2008). Les ménages recevant des transferts de fonds tendent également à dépenser davantage pour l'éducation (Adams, 2005 ; Murata, 2011). En même temps, l'émigration des membres du ménage peut augmenter le taux de décrochage scolaire si les enfants et les jeunes doivent participer davantage aux tâches domestiques, aux travaux agricoles ou à des travaux à l'extérieur du ménage, en l'absence d'un membre du ménage (Amuedo-Dorantes et Pozo, 2010). La migration peut également avoir une incidence négative sur les résultats en matière d'éducation quand les rendements de l'éducation sont faibles pour les migrants dans le pays de destination. Ainsi a-t-il été démontré que les enfants qui vivent dans des ménages migrants au Mexique avaient moins de chances de terminer leurs études secondaires (McKenzie et Rapoport, 2006).

Les données IPPMD montrent que les enfants du groupe d'âge le plus jeune (7-14 ans) dans les ménages recevant des transferts de fonds sont légèrement plus enclins (73 %) à fréquenter l'école, que les enfants des ménages qui n'en reçoivent pas (70 %). La tendance s'inverse pour les 15-17 ans : 45 % des jeunes appartenant à des ménages recevant des transferts de fonds fréquentent l'école, contre que 54 % des enfants dans les ménages qui n'en reçoivent pas. Dans le groupe d'âge des 18-22 ans, 46 % des jeunes appartenant à des ménages recevant des transferts de fonds fréquentent l'école, alors que le chiffre n'est que de 36 % chez les jeunes des ménages qui n'en reçoivent pas.

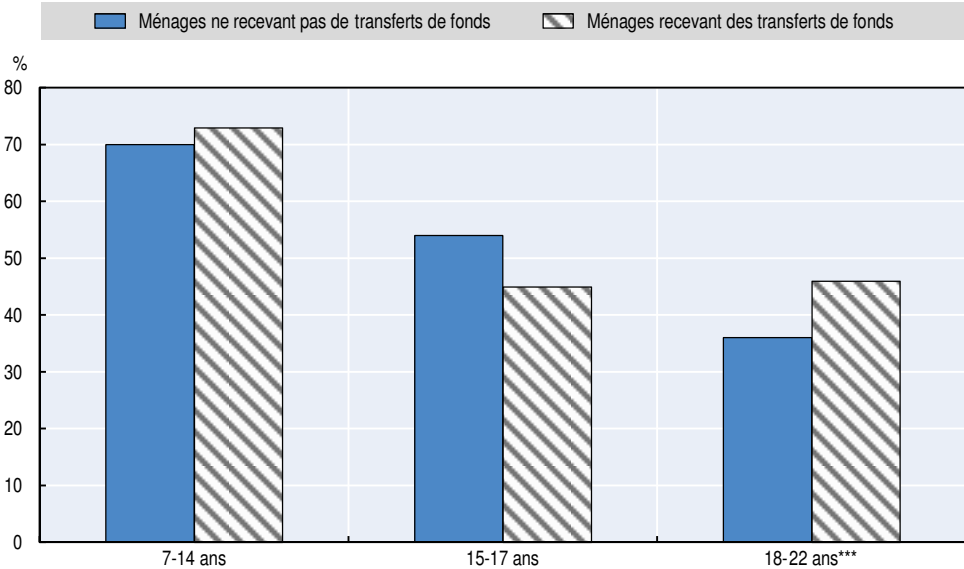
On relève également d'autres raisons de ne pas fréquenter l'école, selon que les enfants vivent dans des ménages recevant des transferts de fonds ou pas. Les enfants des ménages recevant des transferts de fonds sont moins enclins à abandonner leur scolarité en raison de l'incapacité du ménage à acquitter les frais de scolarité (13%) que les ménages qui ne reçoivent pas de fonds (21 %), ou parce qu'ils doivent effectuer des travaux domestiques (25 % contre 30 %), ce qui indique que les transferts de fonds donnent les moyens de continuer à assurer la scolarisation des enfants. Les statistiques descriptives montrent aussi que les enfants et les jeunes des ménages avec immigré sont plus susceptibles de fréquenter l'école que les enfants et les jeunes des ménages sans immigré : 79 % des enfants (âgés de 7 à 14 ans) des ménages avec immigré fréquentent l'école, contre 69 % des enfants des ménages sans immigré. Pour les jeunes âgés de 15 à 17 ans, les chiffres correspondants sont de 59 % contre 51% (non présentés par manque de place).

Une analyse de régression plus approfondie, tenant compte des caractéristiques individuelles et au niveau des ménages, montre que l'effet de l'émigration sur la scolarisation est négatif pour les groupes d'âge plus jeunes (7-14 ans ; voir encadré 4.4). L'une des explications possibles est que l'émigration nécessite que les enfants assument plus de responsabilités dans les travaux domestiques ou dans des activités rémunératrices à l'extérieur du ménage pour remplacer le membre émigré. Le travail des enfants est une caractéristique

relativement courante au Burkina Faso : on estime qu'environ 39 % des enfants participent à une activité économique (Unicef, 2016).

Graphique 4.7. Les enfants et les jeunes des ménages recevant des transferts de fonds au Burkina Faso sont plus enclins à suivre des études primaires et supérieures

Taux de scolarisation des enfants et des jeunes (en %) selon que le ménage reçoit ou non des fonds



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculée à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Ce lien négatif entre l'émigration et la scolarisation semble s'expliquer par le décrochage scolaire des filles (colonne 4, tableau 4.4). L'une des explications possibles est que les filles assument de plus grandes responsabilités dans les tâches domestiques lorsqu'un membre quitte le ménage. Bien que le Burkina Faso ait réalisé de grands progrès dans le traitement des disparités entre les sexes dans l'éducation, ces écarts persistent (Unesco, 2015) et peuvent signifier que les transferts de fonds ont une influence plus grande sur le temps disponible des filles par rapport aux garçons.

Le lien négatif entre l'émigration et la scolarisation est cependant compensé par une relation positive entre les transferts de fonds et la scolarisation. Les statistiques descriptives au chapitre 3 ont montré que les ménages utilisaient souvent les fonds pour investir dans l'éducation, notamment dans les zones urbaines (graphique 3.7, chapitre 3). L'analyse de régression montre que les transferts de fonds sont liés à une assiduité scolaire plus élevée chez les enfants jeunes (7-14 ans) et les jeunes plus âgés (18-22 ans), mais pas chez les 15-17 ans

(encadré 4.4). Ces résultats peuvent être liés aux conclusions précédentes concernant le Burkina Faso, montrant que l'émigration et les transferts de fonds peuvent avoir des effets opposés sur le travail des enfants. Les transferts de fonds des émigrés de longue durée réduisent le travail des enfants au Burkina Faso, notamment chez les 5-10 ans. Cependant, les transferts de fonds d'émigrés plus récents, qui sont susceptibles d'avoir un effet plus perturbateur pour les ménages, n'influencent pas le travail des enfants (Bargain et Boutin, 2015).

Encadré 4.4. Liens entre la migration, les transferts de fonds et la scolarisation

Un cadre de régression a été élaboré afin d'évaluer l'effet de la migration et des transferts de fonds sur les dépenses d'éducation, en utilisant l'équation suivante :

$$\text{Prob}(\text{école}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{fonds}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma_1 \text{contrôle}_m + \gamma_2 \text{contrôle}_i + \delta_r + \varepsilon_i \quad (8)$$

Où la variable dépendante $\text{Prob}(\text{école}_i)$ est une variable binaire prenant la valeur 1 si l'enfant/le jeune est scolarisé et 0 dans le cas contraire. fonds_m représente une variable binaire pour les ménages recevant des transferts de fonds, où 1 indique un ménage recevant des transferts de fonds et 0 le cas contraire. émig_m prend la valeur 1 si le ménage compte au moins un émigré et 0 dans le cas contraire. contrôle_m et contrôle_i sont deux séries de caractéristiques individuelles et relatives aux ménages observées qui influencent le résultat^a. δ_r correspond aux effets fixes régionaux et ε_i est le terme d'erreur.

Tableau 4.4. Les transferts de fonds sont positivement liés et la migration est négativement liée à la scolarisation

Variable dépendante : scolarisation et dépenses éducatives				
Principales variables d'intérêt : avoir un émigré/recevoir des transferts de fonds				
Type de modèle : Probit/MCO				
Échantillon : enfants et jeunes (7-22 ans)				
Variables d'intérêt	Variable dépendante			
	(1) Assiduité scolaire 7-14 ans	(2) Assiduité scolaire 15-17 ans	(3) Assiduité scolaire 18-22 ans	(4) Assiduité scolaire 6-14 ans (uniquement les filles)
Ménage recevant des transferts de fonds	0.052** (0.026)	-0.062 (0.049)	0.081* (0.042)	0.046 (0.036)
Ménage comptant au moins un émigré	-0.043* (0.022)	-0.024 (0.044)	0.006 (0.037)	-0.083*** (0.031)
<i>Nombre d'observations</i>	2 940	959	1 295	1 649

Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

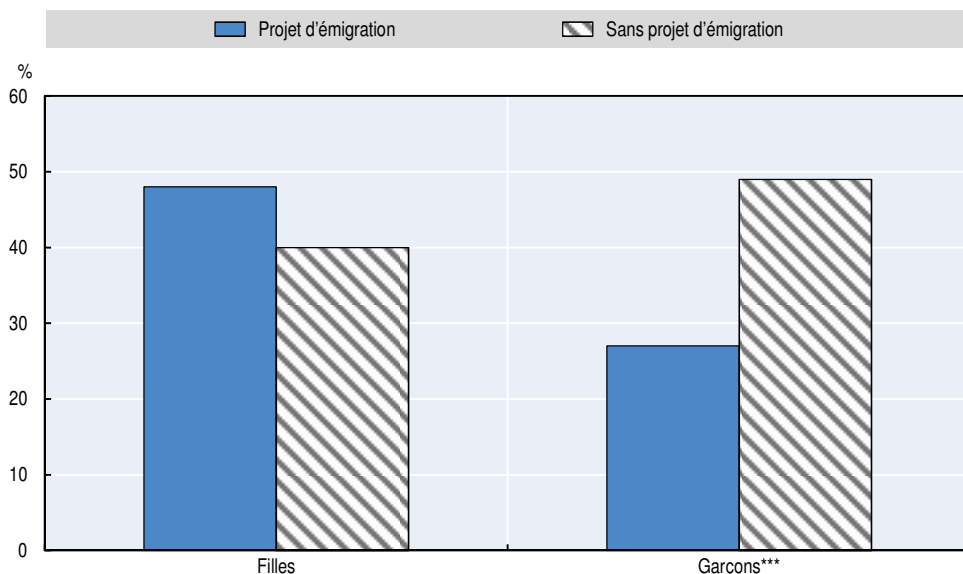
a. Les variables explicatives individuelles et relatives aux ménages comprises dans les spécifications sont les suivantes : âge et genre, taille du ménage et taille du ménage au carré ; ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées dans le ménage comme part du nombre total de membres en âge de travailler) ; nombre d'enfants du ménage ; une variable binaire pour les ménages vivant dans une zone urbaine ; et enfin un indice de biens (fondé sur l'analyse en composantes principales) qui a pour objectif de rendre compte de la richesse du ménage.

L'analyse de régression, qui évalue le lien entre les dépenses en matière d'éducation et les transferts de fonds, a également été effectuée, mais aucun résultat significatif n'a pu être établi (OCDE, 2017).

La perspective d'une émigration future peut également influencer le taux de scolarisation. Les données IPPMD montrent que les garçons âgés de 15 à 22 ans qui prévoient d'émigrer sont moins enclins à fréquenter l'école que ceux qui ne prévoient pas d'émigrer. C'est le contraire pour les filles. Si les rendements de l'éducation sont plus faibles dans le pays de destination, la perspective d'une émigration future peut diminuer la motivation à investir dans l'éducation. Comme évoqué ci-dessus, des résultats similaires ont été observés dans les zones rurales du Mexique (McKenzie et Rapoport, 2006).

Graphique 4.8. Les garçons qui prévoient d'émigrer sont moins susceptibles de fréquenter l'école

Part des jeunes (15-22 ans) scolarisés selon les projets d'émigration (%)



Note : Les résultats présentant une signification statistique (calculée à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Considérés dans leur globalité, les résultats montrent que la migration a des incidences à la fois positives et négatives sur l'éducation au Burkina Faso. Le lien positif entre les transferts de fonds et la scolarisation implique que la migration peut se traduire par des effets très importants en termes de développement pour un pays comme le Burkina Faso, où de nombreux enfants et jeunes sont déscolarisés. Cependant, le départ d'un membre du ménage, ou la perspective d'émigration, peut en même temps influencer négativement les

taux de scolarisation. Les conclusions mettent en lumière l'importance qu'il y a à rendre compte des possibles conséquences négatives de la migration sur les résultats en matière d'éducation, notamment dans un contexte comme celui du Burkina Faso, où les ménages avec émigré qui reçoivent des fonds sont loin d'être majoritaires (chapitre 3).

Migrations, investissements et services financiers

L'idée que la migration et les transferts de fonds peuvent encourager les investissements des ménages dans l'entreprise et dans d'autres activités productives a été largement discutée dans la littérature. La migration et les transferts de fonds peuvent aider les ménages à surmonter les imperfections sur le marché du crédit et leur permettent d'investir dans les entreprises naissantes, dans les terres et dans le logement, par exemple. Les preuves de ce lien sont peu claires, malgré tout, d'où la difficulté à tirer des conclusions définitives. Les recherches menées au Mexique, par exemple, ont constaté à la fois des effets positifs notables des transferts de fonds sur les investissements dans l'entreprise (Massey et Parrado, 1998 ; Woodruff et Zenteno, 2007) et des liens limités entre la migration et l'investissement productif (Basok, 2000 ; Zarate-Hoyos, 2004).

Le transfert croissant de fonds vers le Burkina Faso ces dernières années – il s'élevait à 396 millions USD en 2015 (voir chapitre 2) - peut potentiellement soutenir les investissements dans le secteur productif. Néanmoins, les preuves de l'incidence de la migration et des transferts de fonds sur les investissements au Burkina Faso sont rares. Une étude précédente portant sur l'utilisation des transferts de fonds au Burkina Faso montre qu'environ un tiers des ménages de l'échantillon utilisaient les fonds pour investir dans des activités productives, telles que les entreprises et l'acquisition de terres et de logements (Ratha et al., 2011). Les données IPPMD montrent que, parmi les ménages recevant des transferts de fonds, les trois principales domaines d'utilisation des fonds par les ménages urbains sont les dépenses liées à l'éducation et à la santé, et l'épargne, alors que les ménages ruraux utilisent les fonds principalement pour investir dans les activités agricoles, acheter des biens immobiliers et payer les dépenses de santé (graphique 3.7, chapitre 3).

La migration et les transferts de fonds ont des effets limités sur les investissements productifs

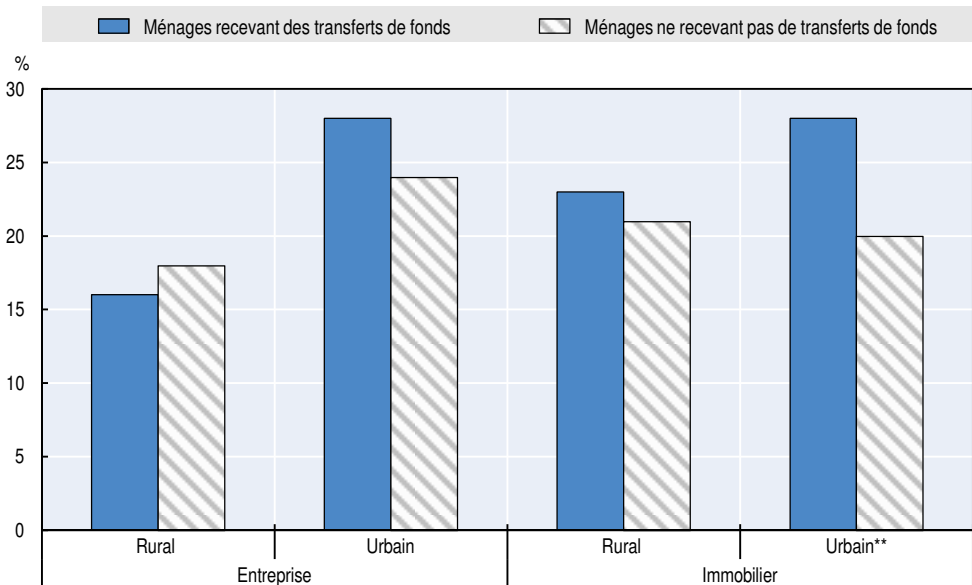
Les données IPPMD contiennent des informations détaillées sur la propriété d'entreprise par les ménages dans le secteur non-agricole. Environ 22 % des ménages de l'échantillon possèdent au moins une entreprise. S'agissant de propriété d'entreprise, il n'existe pas de différence visible entre les ménages recevant des transferts de fonds et ceux n'en recevant pas. Parmi les ménages recevant des transferts de fonds, 23 % possèdent une entreprise, alors que la

part correspondante est de 22 % pour les ménages qui n'en reçoivent pas. Si l'on considère séparément les zones urbaines et rurales, on constate deux modèles différents : dans les zones urbaines, les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder une entreprise que les ménages qui n'en reçoivent pas, alors que l'inverse se produit en milieu rural (graphique 4.9).

La part des ménages qui possèdent des biens immobiliers, y compris des terres non cultivables et des logements autres que la maison dans laquelle habite le ménage, est d'environ 22 % dans l'ensemble de l'échantillon. La propriété foncière est la propriété immobilière la plus importante : 19 % des ménages de l'échantillon possèdent des terres non cultivables, alors que 4 % des ménages possèdent une résidence secondaire, maison ou appartement. En raison de cette faible part de propriété foncière, les deux types de biens immobiliers (terre et logement) sont analysés conjointement. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des biens immobiliers (26 %) que les ménages qui n'en reçoivent pas (23 %). C'est particulièrement vrai dans les zones urbaines, où 28 % des ménages recevant des transferts de fonds possèdent des biens immobiliers, contre 20 % pour les ménages n'en recevant pas. Cette différence est également importante statistiquement (graphique 4.9).

Graphique 4.9. Les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder des entreprises et des biens immobiliers

Part de propriété d'entreprise et de biens immobiliers (en %), selon que les ménages reçoivent des fonds ou non



Note : Les biens immobiliers comprennent les terrains non agricoles et les logements autres que la maison ou l'appartement dans lequel le ménage vit actuellement. Les résultats présentant une signification statistique (calculés à l'aide du test du khi carré) sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

La relation entre la migration, les transferts de fonds et les actifs productifs a été étudiée de manière plus approfondie en s'appuyant sur les analyses de régression (encadré 4.5), en tenant compte des caractéristiques des ménages⁷. Les résultats montrent que les ménages recevant des transferts de fonds sont plus susceptibles de posséder une entreprise, mais le lien n'est statistiquement significatif que dans les zones urbaines. Dans le même temps, le fait d'avoir un émigré est associé négativement avec la propriété d'entreprise en milieu urbain. Dans les zones rurales, aucun lien entre migration et propriété d'entreprise n'a été établi. Ni les transferts de fonds ni le fait d'avoir un émigré ne semblent influencer la propriété de biens immobiliers par les ménages.

Encadré 4.5. Liens entre la propriété d'entreprise et les différentes dimensions de la migration

Pour analyser le lien entre la migration et la propriété d'entreprise et de biens immobiliers, deux modèles Probit de régression ont été appliqués sous les formes suivantes :

$$\text{Prob}(\text{investissement})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{fonds}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (9)$$

$$\text{Prob}(\text{investissement})_m = \beta_0 + \beta_1 \text{retour}_m + \beta_2 \text{émig}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (10)$$

où investissement_m est la propriété d'entreprise ou la propriété de biens immobiliers (selon la spécification) par le ménage, prenant la valeur 1 si un ménage possède au moins un/e entreprise/bien immobilier et 0 dans le cas contraire. fonds_m représente une variable de transfert de fonds binaire affectée de la valeur 1 pour les ménages recevant des transferts de fonds et 0 dans le cas contraire. émig_m représente une variable binaire pour juger si le ménage compte un migrant ou non et contrôle_m est une série de caractéristiques individuelles et relatives aux ménages observées dont on pense qu'elles influencent le résultat. ε_i est un terme d'erreur réparti de manière aléatoire indiquant, en partie, les facteurs non observables qui influencent la variable du résultat^a.

retour_m (modèle 10) est une variable binaire prenant la valeur 1 si le ménage compte au moins un migrant de retour et 0 dans le cas de ménages sans migrant de retour.

Quatre spécifications différentes ont été appliquées. Les spécifications (1) et (2) explorent le lien migration/ménages recevant des transferts de fonds et entreprise possédée par un ménage, en tenant compte des caractéristiques du ménage, respectivement dans les zones urbaines et rurales. Les colonnes (3) et (4) analysent le lien entre migration/ménages recevant des transferts de fonds et propriété de biens immobiliers (terres et logement) dans les zones urbaines et rurales. Le bas du tableau explore le lien entre migration de retour et propriété d'entreprise et de biens immobiliers dans les zones urbaines et rurales.

Encadré 4.5. **Liens entre la propriété d'entreprise et les différentes dimensions de la migration (suite)**Tableau 4.5. **La migration a des effets contrastés sur les investissements productifs**

Variable dépendante : le ménage exploite une entreprise/ est propriétaire immobilier				
Principales variables d'intérêt : montant des transferts de fonds, avoir un émigré/migrant de retour				
Type de modèle : Probit				
Échantillon : tous les ménages				
Variables d'intérêt	Variable dépendante			
	Propriété d'entreprise		Propriété de biens immobiliers	
	(1) urbain	(2) rural	(3) urbain	(4) rural
Ménage recevant des transferts de fonds	0.065* (0.038)	-0.011 (0.048)	0.055 (0.039)	0.014 (0.036)
Ménage avec un émigré	-0.085** (0.042)	0.015 (0.044)	-0.051 (0.043)	-0.021 (0.041)
<i>Nombre d'observations</i>	1 242	668	1 291	808
Variables d'intérêt	Migration de retour			
	Migration de retour		Migration de retour	
	Migration de retour		Migration de retour	
Ménage avec un migrant de retour	-0.0054 (0.035)	0.013 (0.031)	-0.024 (0.036)	-0.066** (0.030)
<i>Nombre d'observations</i>	1 242	668	1 291	808

Note : La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

a. Les variables explicatives individuelles et relatives aux ménages comprises dans le modèle sont les suivantes : taille du ménage et taille du ménage au carré ; ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées dans le ménage comme part de la population totale adulte) ; niveau moyen d'éducation des membres dans le ménage ; nombre d'enfants dans le ménage, variables binaires pour les localisations urbaines et pour le sexe du chef de famille ; et enfin un indice de biens (fondé sur l'analyse en composantes principales) qui a pour objectif de rendre compte de la richesse du ménage.

La migration de retour peut potentiellement influencer les investissements des ménages. Les migrants peuvent rentrer avec de nouvelles connaissances et des capitaux qui serviront utilement à financer des activités commerciales et seront investis dans des actifs productifs (Labrianidis et al., 2006 ; Mesnard, 2004 ; McCormick et Wahba, 2001). D'autre part, la migration peut également avoir un effet perturbateur pour l'intégration sur le marché de l'emploi, si l'expérience de migration se traduit par un emploi qui n'est pas à la hauteur des qualifications du migrant et si les liens sociaux dans le pays d'origine sont affaiblis. Créer une entreprise peut parfois constituer le « dernier recours » pour les migrants de retour qui ne trouvent pas un emploi localement en rentrant au pays (Mezger Kveder et Flahaux, 2013).

Pendant, les résultats de l'analyse IPPMD n'identifient aucun indice confirmant une incidence de la migration de retour sur la propriété d'entreprise par les ménages. En revanche, la migration de retour est associée négativement

avec la propriété de biens immobiliers dans les zones rurales. Ceci indique que la migration a un effet perturbateur pour les investissements en immobilisations corporelles, notamment dans le logement et les biens fonciers, et qu'il existe des obstacles aux investissements dans les biens immobiliers une fois que les migrants sont rentrés au Burkina Faso, notamment dans les zones rurales.

Conclusions

Le présent chapitre a examiné les conséquences de la migration dans quatre secteurs au Burkina Faso : le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; et l'investissement et les services financiers. Les résultats indiquent que la migration peut avoir à la fois des effets économiques et sociaux positifs et négatifs sur les ménages et, plus généralement, sur tout le pays.

Sous l'effet de l'émigration, les membres du ménage qui restent au pays sont généralement moins incités à chercher du travail. Peut-être parce que le travail effectué par ces membres émigrés est difficile à remplacer. Cependant, dans les ménages agricoles, les ménages avec émigré s'appuient davantage sur la main-d'œuvre du ménage pour travailler dans les activités agricoles, principalement parce que ces ménages vivent à des niveaux de subsistance et doivent produire pour survivre. Le marché de l'emploi peu développé en milieu rural leur impose de s'appuyer sur la main-d'œuvre issue du ménage.

Les immigrés contribuent à compenser la perte de capital humain due à l'émigration. Ils apportent en effet des compétences très demandées et sont plus susceptibles que d'autres personnes de travailler dans des professions hautement qualifiées. En outre, bien que n'investissant que rarement dans l'agriculture, les quelques immigrés qui le font investissent davantage que d'autres individus.

Les transferts de fonds contribuent à modifier les résultats sociaux au Burkina Faso en aidant les ménages à envoyer leurs enfants à l'école et à prolonger leur scolarisation. C'est un point important concernant les liens avec l'émigration, dès lors que les garçons qui prévoient d'émigrer sont moins enclins à fréquenter l'école. Cependant, les transferts de fonds ne semblent pas être investis dans des usages productifs, bien qu'ils aident les ménages à surmonter des difficultés financières. Cette étude suggère que les liens entre les transferts de fonds et l'investissement sont limités au Burkina Faso et que le pays devrait davantage exploiter cette opportunité en vue de construire une assise capitaliste plus solide. Sur une note plus réjouissante, la migration de retour semble être une aubaine pour le pays et, en particulier, le secteur agricole, qui a absolument besoin d'être stimulé. Les ménages agricoles comptant des migrants de retour investissent plus dans les actifs agricoles et sont plus diversifiés.

Notes

1. Défini comme le ratio population active/population en âge de travailler (15-64).
2. Voir le chapitre 3 pour le cadre méthodologique sur les analyses de régression appliquées dans ce projet.
3. Les questions portant sur la main-d'œuvre agricole n'ont été posées qu'aux ménages cultivant la terre.
4. En prenant pour référence le taux de change à la date du 1^{er} juillet 2014, les totaux équivalents s'élèvent à 119 USD contre 71 USD.
5. Loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation.
6. L'échantillon exclut les enfants de six ans, car les données ont été recueillies au printemps, avant le début de la nouvelle année scolaire et bon nombre des enfants âgés de six ans n'avaient pas encore commencé l'école.
7. Le questionnaire comprenait une question sur le nombre de certains biens fonciers et immobiliers que possède le ménage, mais aucun détail sur la date d'acquisition de ces biens. Il n'est, par conséquent, pas possible de distinguer les biens qui ont été acquis avant ou après qu'un migrant avait quitté le ménage et/ou a commencé à recevoir des fonds, ce qui limite la portée des analyses.

Références

- Acosta, P. (2007), « Entrepreneurship, labor markets and international remittances: Evidence from El Salvador », in *International Migration, Economic Development and Policy*, World Bank and Palgrave Macmillan, Washington, DC, pp. 141-159.
- Adams, R.H. (2005), « Remittances, household expenditure and investment in Guatemala », Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n° 3532, Banque mondiale, Washington DC.
- Amuedo-Dorantes, C. et S. Pozo (2010), « Accounting for Remittance and Migration Effects on Children's Schooling ». *World Development*, n°38, pp. 1747-1759.
- Amuedo-Dorantes, C. et S. Pozo (2006), "Remittance receipt and business ownership in the Dominican Republic", *The World Economy*, vol. 29/7, Wiley-Blackwell, Hoboken, NJ, pp. 939-956.
- Banque mondiale (2017a), « PIB par habitant (\$ US constants de 2010) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.KD>, (consulté le 1^{er} février 2017).
- Banque mondiale (2017b), « Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB) », *Indicateurs du développement dans le monde* (base de données), <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS>, (consulté le 1^{er} février 2017).
- Banque mondiale (2016), « Recueil de statistiques 2016 sur les migrations et les envois de fonds - Troisième édition », Banque mondiale, Washington, DC.
- Banque mondiale (2008), « Recueil de statistiques 2008 sur les migrations et les envois de fonds », Banque mondiale, Washington, DC.
- Bargain, O. et D. Boutin (2015), "Remittance Effects on Child Labour: Evidence from Burkina Faso », *Journal of Development Studies*", *The Journal of Development Studies*, vol. 51, n°7, pp. 922-938, <http://dx.doi.org/10.1080/00220388.2015.1010154>.
- Basok, T. (2000), « Migration of Mexican seasonal farm workers to Canada and development : obstacles to productive investment », *The International Migration Review*, n°34(1).

- Böhme, M.H. (2015), « Does migration raise agricultural investment ? An empirical analysis for rural Mexico », *Agricultural Economics*, n°46(2), pp. 211-225, 03.
- Carletto, G., B.Davis, J.Miluka et Z.Zezza (2010), « The Vanishing Farms : The impact of international migration on Albanian family farming », *Journal of Development Studies*, vol.46(1), pp. 140-161, www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/00220380903197978.
- Cissé, P. et C. Daum (2010), « Migrations internationales maliennes, recomposition des territoires migratoires et impacts sur les sociétés d'origine », *Dynamique migratoire, migration de retour et impacts sur les sociétés d'origine au Maghreb et en Afrique de l'Ouest*, IRD, Paris, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-05/010047869.pdf.
- Cotula, L. et C. Toulmin (2004), « Till to tiller : International migration, remittances and land rights in West Africa », *Drylands Issues paper*, E 132, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres, <http://pubs.iied.org/9508IIED>.
- Cox-Edwards, A. et M. Ureta (2003), « International migration, remittances and schooling: evidence from El Salvador », *Journal of Development Economics*, vol. 72, n°3, pp. 429-461.
- FAO (2016a), « Employment distribution, agriculture », FAOSTAT (base de données), www.fao.org/faostat/fr/#data/OE, (consulté le 1^{er} octobre 2016).
- FAO (2016b), « Gross per capita production index number (2004-2006 = 100) », FAOSTAT (base de données), <http://fenix.fao.org/faostat/beta/en/#data/QI>, (consulté le 1^{er} octobre 2016).
- FAO et IFAD (2008), *International Migration, Remittances and Rural Development*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Fonds international de développement agricole, Rome, <https://www.ifad.org/documents/10180/aea35048-5287-4d8d-92db-3fee60c1653d>.
- Funkhouser, E. (2006), « The effect of emigration on the labour market outcomes of the sender household: A longitudinal approach using data from Nicaragua », *Well-being and Social Policy*, vol. 2(2), pp. 5-25.
- Gonzalez-Velosa, G. (2011), « The effects of emigration and remittances on agriculture : evidence from the Philippines », Mimeo, Université du Maryland, Baltimore.
- Hanson, G.H. et C. Woodruff (2003), « Emigration and educational attainment in Mexico », mimeograph, Université de Californie, San Diego.
- Institut de statistique de l'UNESCO (2016), ensemble de données, <http://data.uis.unesco.org/> (consulté le 5 février 2017).
- Kim, N. (2007), « The impact of remittances on labor supply: the case of Jamaica », *Policy Research Working Paper Series*, n 4120, Banque mondiale, Washington, DC.
- Labrianidis, L. et P. Hatziprokopiou (2006), « The Albanian migration cycle : migrants tend to return to their country of origin after all », dans : R. King, N. Mai et S. Schwandner-Sievers (eds), *The New Albanian Migration*, Sussex Academic Press, Brighton.
- Lucas, R.E.B. (1987), « Emigration to South Africa's mines », *American Economic Review*, vol. 77, n°3.
- Massey, D.S. et E.A. Parrado (1998), « International migration and business formation in Mexico », *Social Science Quarterly*, vol. 79, n°1, pp. 1-20.
- McCormick, B. et J. Wahba (2001), « Overseas work experience, savings and entrepreneurship amongst return migrants to LDCs », *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 48, n°2, pp. 164-178.

- McDowell, C. et A. de Haan (1997), « Migration and sustainable livelihoods : A critical review of the literature », *IDS Working Paper 65*, Institute of Development Studies, University of Sussex, Brighton, www.ids.ac.uk/publication/migration-and-sustainable-livelihoods-a-critical-review-of-the-literature.
- McKenzie, D. et H. Rapoport (2006), « Can migration reduce educational attainment ? Evidence from Mexico », Document de travail consacré à la recherche sur les politiques n°3952, Banque mondiale, Washington, DC.
- Mendola, M. (2008), « Migration and technological change in rural households : Complements or substitutes ? », *Journal of Development Economics*, vol. 85, n°1-2, pp. 150-175, février 2008, <http://dx.doi.org/10.1016/j.jdeveco.2006.07.003>.
- Mesnard A (2004), « Temporary migration and capital market imperfections », *Oxford Economics Papers*, vol. 56, n°2, pp. 242-262.
- Mezger Kveder C. et M.L. Flahaux (2013), « Returning to Dakar : a mixed methods analysis of the role of migration experience for occupational status », *World Development*, vol. 45, pp. 223-238.
- Murata, A. (2011), « Effects of remittances on household expenditure inequality and education expenditures : evidence from the Philippines », thèse doctorale (DPhil), University of Sussex.
- OCDE (2017), *Interrelations between Public Policies, Migration and Development*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265615-en>.
- OIT (2012), « International Standard Classification of Occupations: ISCO-08 », Organisation internationale du travail Genève, www.ilo.org/public/english/bureau/stat/isco/isco08/.
- ONU (2015), *World Urbanization Prospects : The 2014 Revision*, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, New York, <https://esa.un.org/unpd/wup/Publications/Files/WUP2014-Report.pdf>.
- Osaki, K. (2003), « Migrant remittances in Thailand: economic necessity or social norm? », *Journal of Population Research*, vol. 20(2), pp. 203-222.
- PAM (n.d.), *Aperçu sur le Burkina Faso (anglais)*, Programme Alimentaire Mondial, Rome, www.wfp.org/countries/burkina-faso/overview.
- Ratha, D., S. Mohapatra, C. Ozden, S. Plaza, W. Shaw et A. Shimeles (2011), « *Leveraging Migration for Africa : Remittances, Skills, and Investments* », Banque mondiale, Washington, DC.
- Skeldon, R. (2009), « Migration and migration policy in Asia: a synthesis of selected cases », dans Siddiqui, Tasneem (ed.) *Migration and development: pro-poor policy choices*, The University Press, Bangladesh, pp. 15-37.
- Tacoli, C. (2002), « Changing rural-urban interactions in sub-Saharan Africa and their impact on livelihoods: a summary », *Rural-Urban Briefing Papers 6*, International Institute for Environment and Development (IIED), Londres, pubs.iied.org/pdfs/9153IIED.pdf.
- Taylor, J. E. et F. Wouterse (2008), « Migration and Income Diversification : Evidence from Burkina Faso », *World Development*, vol. 36, n°4, pp. 625-640, avril.
- Tsegai, D. (2004), « Effects of migration on the source communities in the Volta Basin of Ghana: Potential links of migration, remittances, farm and non-farm self-employment activities », *Document de travail*, Economics and Technological Change, Université de Bonn, Bonn.
- Tsiko, S. (2009), « Impact of migration on food security in Chiredzi, Zimbabwe », *Volens Africa*.

- UNESCO (2015), *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous - GENRE ET EPT 2000-2015 : progrès et enjeux, Résumé sur l'égalité entre les sexes*, <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002325/232565f.pdf>.
- UNICEF (2016), bases de données mondiales fondées sur des enquêtes EDS, MICS et autres enquêtes représentatives au niveau national, 2009-2015, <https://data.unicef.org/topic/child-protection/child-labour/#> (consulté le 5 février 2017).
- USAID (2015), "Burkina Faso Fact Sheet : Agriculture and food security", décembre 2015, Washington, DC, <https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1860/BF%20Fact%20Sheet%20-%20Food%20Security.pdf>.
- Wahba, J. (2015), « Who benefits from return migration to developing countries ? », IZA World of Labor, Bonn, <http://wol.iza.org/articles/who-benefits-from-return-migration-to-developing-countries-1.pdf>.
- Woodruff, C. et R. Zenteno (2007), « Migration networks and microenterprises in Mexico », *Journal of Development Economics*, vol. 82, n°2, pp. 509-528.
- Wouterse, F. (2011), « Continental vs. Intercontinental Migration: An Empirical Analysis of the Impacts of Immigration Reforms on Burkina Faso », *OECD Development Centre Working Papers*, No. 299, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/5kgc79p30hvb-en>.
- Yang, D. (2008), « International migration, remittances and household investment: evidence from Philippine migrants' exchange rate shocks », *The Economic Journal*, vol. 118, n°528, pp. 591-630, <http://dx.doi.org/10.1111/j.1468-0297.2008.02134.x>.
- Zarate-Hoyos, G.A. (2004), « Consumption and remittances in migrant households: toward a productive use of remittances », *Contemporary Economic Policy*, vol. 22, n°4, pp.555-565.

Chapitre 5

Les politiques sectorielles influencent-elles sur les migrations au Burkina Faso ?

Les politiques sectorielles mises en œuvre dans des domaines clés pour le développement, tels que le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; et les investissements et les services financiers, peuvent influencer sur les décisions de migration. Les enquêtes Interactions entre politiques publiques, migrations et développement (IPPM) menées auprès des ménages et des communautés intégraient un large éventail de programmes politiques menés dans ces quatre secteurs dans l'objectif d'identifier quelques-uns des liens existant entre les politiques sectorielles et les migrations. Ce chapitre analyse en quoi les programmes politiques conduits dans ces secteurs au Burkina Faso influencent les décisions d'émigrer, de transférer des fonds, de revenir et de s'intégrer dans le pays.

Les politiques publiques et les migrations sont interdépendantes. La façon dont elles interagissent dépend de l'objectif visé par les politiques. Outre les politiques qui ciblent directement la migration, destinées par exemple à contrôler qui peut entrer sur le territoire et sous quelles conditions, et les politiques visant à faciliter l'envoi et la réception de transferts de fonds, des politiques sectorielles non migratoires peuvent également avoir un effet sur les migrations. Ces politiques couvrent différents secteurs clés pour le développement, allant du marché de l'emploi, aux investissements et services financiers, en passant par l'agriculture et l'éducation.

Si tous ces secteurs sont impactés de différentes manières par les migrations (voir chapitre 4), les politiques qui les régissent ont, elles aussi, des répercussions sur différents résultats en matière de migrations, tels que la décision d'émigrer ou de revenir dans le pays, ou encore celle de transférer des fonds. La nature de l'influence des politiques sectorielles sur les migrations demeure toutefois un sujet de recherche inexploré. Ce chapitre tente de mettre en lumière le lien entre les politiques sectorielles et les migrations au Burkina Faso en examinant un vaste ensemble de programmes politiques couvrant les quatre secteurs susmentionnés. Le tableau 5.1 synthétise les programmes politiques pour lesquels des données ont été collectées au Burkina Faso dans le cadre du projet IPPMD.

Tableau 5.1. **Politiques sectorielles et programmes visés dans le cadre du projet IPPMD**

Secteurs	Politiques / programme
Marché de l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> ● Agences nationales pour l'emploi ● Programmes de formation professionnelle ● Programmes publics pour l'emploi
Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> ● Programmes de subvention ● Programmes de formation agricole ● Programmes fondés sur des assurances
Éducation	<ul style="list-style-type: none"> ● Programmes de distribution en nature ● Programmes reposant sur une aide en espèces ● Autres types de programmes de formation
Investissement et services financiers	<ul style="list-style-type: none"> ● Politiques liées aux investissements des entreprises ● Politiques relatives à l'inclusion et l'éducation financières

Le présent chapitre s'articule autour des quatre secteurs étudiés. Dans un premier temps, il cherche à déterminer en quoi les résultats en matière de migrations sont influencés par les politiques sur le marché de l'emploi, avant de s'intéresser, dans un second temps, aux effets des politiques régissant l'agriculture, l'éducation, et enfin le secteur investissement et services financiers.

Politiques relatives au marché de l'emploi et migrations

L'influence des migrations sur le marché de l'emploi a été étudiée dans le chapitre précédent. Mais les politiques du marché de l'emploi burkinabè ont elles aussi un effet, direct ou indirect, sur les migrations. Les données du projet IPPMD confirment que la recherche d'emploi est le moteur principal de la migration. Près de 75 % des émigrés actuels ont indiqué avoir quitté le pays pour occuper ou chercher un emploi à l'étranger. Les instruments politiques permettant d'améliorer le marché de l'emploi domestique pourraient par conséquent réduire les raisons incitant à émigrer. Ces politiques peuvent avoir pour objectif de renforcer l'efficacité du marché de l'emploi au travers des agences nationales pour l'emploi, d'améliorer les compétences de la main-d'œuvre par le biais de programmes de formation professionnelle, et d'accroître la demande de main-d'œuvre en augmentant les programmes publics pour l'emploi. Dans quelle mesure ces politiques sont-elles présentes au Burkina Faso, et ont-elles une quelconque influence sur les migrations ?

Les agences nationales pour l'emploi peuvent réduire les raisons incitant à émigrer

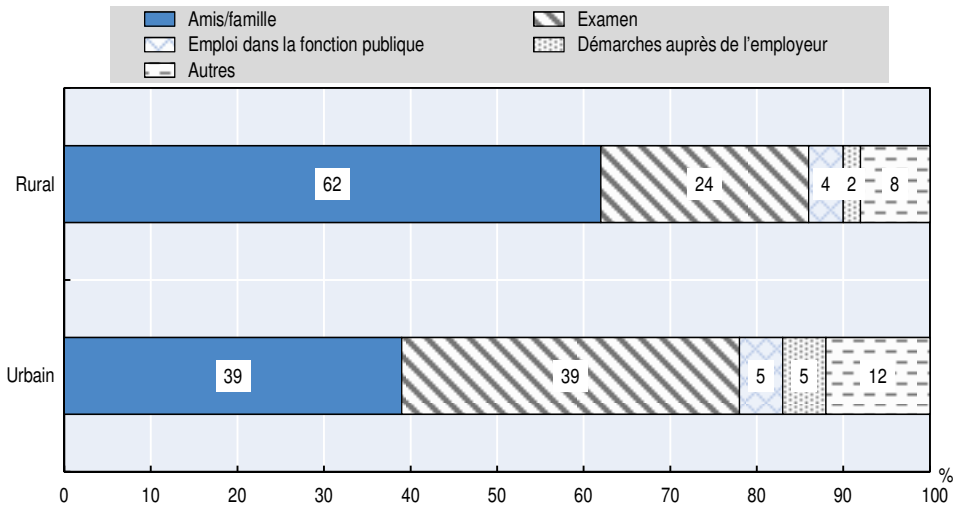
L'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) est un organisme public chargé de mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière d'emploi et de formation professionnelle. Sa mission consiste, entre autres, à fournir des informations sur le marché de l'emploi aux demandeurs d'emploi. De tels organismes peuvent influencer indirectement les décisions de migration des ménages. Si les habitants peuvent trouver un emploi sur le marché de l'emploi domestique par l'intermédiaire des agences nationales pour l'emploi, ils pourraient choisir de rester plutôt que de déménager à l'étranger pour y chercher du travail.

Lors de l'enquête IPPMD auprès des ménages, il a été demandé aux personnes interrogées travaillant dans les secteurs public et privé d'indiquer comment elles avaient trouvé leur emploi, les agences nationales pour l'emploi figurant parmi les possibilités de réponses. Environ 5 % d'entre elles ont indiqué avoir obtenu leur poste actuel par le biais de ces agences. La méthode de recherche d'emploi la plus fréquente pour ce groupe était par l'intermédiaire d'amis et de la famille (41 %). L'obtention d'un examen officiel arrivait en deuxième position (38 %). Le recours au réseau de connaissances personnelles était plus fréquent dans les zones rurales que dans les zones

urbaines (graphique 5.1). Si le pourcentage de personnes ayant bénéficié de l'aide d'agences nationales pour l'emploi est faible, on observe toutefois certaines tendances en lien avec la migration. Aucune des personnes ayant trouvé un emploi par le biais de ces agences nationales pour l'emploi ne projetait d'émigrer, alors que 9 % des personnes n'ayant pas eu recours à ces agences prévoyaient de le faire. Les caractéristiques individuelles des bénéficiaires des agences nationales pour l'emploi expliquent cette tendance. Les bénéficiaires sont plus susceptibles que les non-bénéficiaires d'avoir un niveau d'éducation supérieur et d'occuper un poste dans le secteur public, considéré comme offrant une meilleure sécurité de l'emploi.

Graphique 5.1. Les agences nationales pour l'emploi jouent un rôle mineur dans la recherche d'emploi chez les répondants burkinabè du projet IPPMD

Méthodes ayant permis de trouver l'emploi occupé actuellement, dans les secteurs public et privé

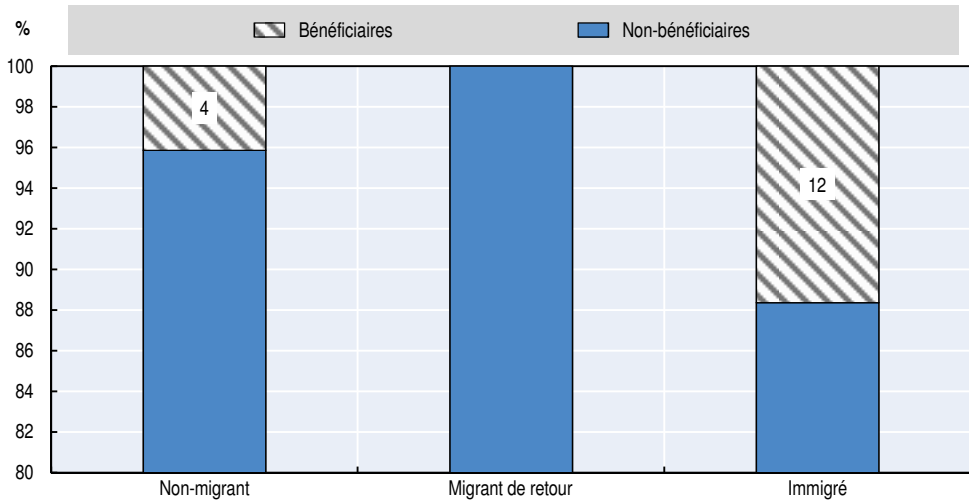


Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les agences nationales pour l'emploi peuvent constituer un canal d'intégration ou de réintégration pour les migrants de retour et les immigrés. D'après les données du projet IPPMD, aucun migrant de retour n'a demandé l'aide de ces agences au Burkina Faso. Le non recours aux agences nationales pour l'emploi pourrait expliquer en partie la propension à l'activité indépendante. Les migrants de retour ont en effet un taux d'activité indépendante plus élevé que les non-migrants et les immigrés. Dans ce cas, ils pourraient avoir choisi de devenir indépendants en dernier ressort. Les immigrés, en revanche, semblent former le groupe qui a le plus utilisé les services de placement du gouvernement parmi les trois groupes étudiés (graphique 5.2). Ceci est lié au fait que les immigrés sont plus susceptibles d'être employés dans le secteur public que les non-migrants ou les migrants de retour.

Graphique 5.2. La part des bénéficiaires d'agences nationales pour l'emploi était la plus élevée chez les immigrés

Part des bénéficiaires d'agences nationales pour l'emploi, par type de migrants



Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les programmes de formation professionnelle sont associés positivement aux projets d'émigration

Récemment, le Burkina Faso a réaffirmé sa volonté politique de tenir compte du développement du capital humain dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. En octobre 2004, le gouvernement a nommé un ministre délégué auprès du ministre des Enseignements secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, chargé de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle et l'a mandaté pour conduire un processus largement participatif de formulation de la politique nationale d'enseignement et de formation techniques et professionnels. Sa mise en œuvre permettra aux jeunes et aux adultes d'améliorer leurs compétences professionnelles et d'augmenter leurs chances d'entrer sur le marché de l'emploi avec un revenu décent, réduisant ainsi la pauvreté (PN/EFTP, 2008).

Les données du projet IPPMD au Burkina Faso montrent que 5 % des personnes actives interrogées avaient participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête. Les membres des ménages urbains étaient légèrement plus susceptibles d'avoir suivi un tel programme que ceux des ménages ruraux : 5 % contre 4 %. La proportion des hommes (5 %) ayant suivi une formation professionnelle était supérieure à celle des femmes (3 %). Les résultats de l'enquête IPPMD indiquent que les programmes de formation les plus fréquents étaient liés à l'agriculture (28 % des 175 personnes interrogées ayant participé à une formation professionnelle), suivis par les formations en informatique et technologies de l'information (8 %).

Les programmes de formation professionnelle peuvent influencer sur les migrations de deux façons. S'ils peuvent aider certaines personnes à trouver un emploi de meilleure qualité sur le marché de l'emploi domestique, ils peuvent aussi améliorer l'employabilité à l'étranger des candidats potentiels à l'émigration. Une étude comparative des dix pays partenaires du projet IPPMD met en évidence que, dans la plupart des pays, le pourcentage de personnes envisageant de migrer est plus élevé chez les personnes ayant participé à un programme de formation professionnelle que chez celles qui n'en ont pas suivi (OCDE, 2017). Le Burkina Faso s'inscrit dans ce modèle : alors que 7 % des personnes n'ayant pas suivi de programme de formation professionnelle projettent d'émigrer, la proportion de personnes ayant participé à un tel programme qui prévoient d'émigrer est plus élevée (10 %). Cela peut laisser penser que certaines personnes prennent part à des programmes de formation professionnelle dans l'objectif de trouver un emploi à l'étranger.

Cet effet est étudié au travers d'une analyse de régression (encadré 5.1). Elle examine les liens entre la participation à des programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration, tout en tenant compte d'autres facteurs, tels que le chômage. Les résultats ne mettent en évidence aucun lien entre les programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration au niveau individuel (tableau 5.2). Cependant, l'impact de la formation professionnelle sur le revenu des participants est positif, et la différence de revenus pourrait être utilisée pour aider un autre membre du ménage à émigrer. Le tableau 5.2 montre que les ménages dont un membre a participé à une formation professionnelle sont également susceptibles de compter un membre qui projette d'émigrer à l'avenir. Cet effet est plus marqué au sein des ménages urbains.

Encadré 5.1. Liens entre la participation à un programme de formation et les projets d'émigration

Afin de déterminer le lien entre la participation à des programmes de formation professionnelle et les projets d'émigration, les deux modèles Probit suivants ont été utilisés :

$$Prob(\text{plan_mig}_i) = \beta_0 + \beta_1 \text{form_pro}_i + \gamma_1 \text{contrôle}_i + \gamma_2 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_i \quad (1)$$

$$Prob(\text{plan_mig}_m) = \beta_0 + \beta_1 \text{form_pro}_m + \gamma_1 \text{contrôle}_m + \delta_r + \varepsilon_i \quad (2)$$

où plan_mig_i représente si l'individu i projette d'émigrer à l'avenir. Il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur de 1 si la personne prévoit de quitter le pays. form_pro_i est la variable d'intérêt. Elle correspond à une variable binaire indiquant si la personne a participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête. contrôle_i représente une série de variables de contrôle au niveau individuel et contrôle_m des variables de contrôle au niveau du ménage^a. plan_mig_m

Encadré 5.1. Liens entre la participation à un programme de formation et les projets d'émigration (suite)

représente si le ménage compte un membre qui projette d'émigrer à l'avenir. Il s'agit d'une variable binaire qui prend la valeur de 1 lorsque le ménage compte une personne qui projette d'émigrer. $form_pro_m$ est la variable d'intérêt. Elle correspond à une variable binaire indiquant si les ménages comptent une personne ayant participé à un programme de formation professionnelle dans les cinq ans précédant l'enquête. δ_r correspond aux effets fixes régionaux et ε_i est le terme d'erreur réparti de manière aléatoire. Le modèle (1) a été testé pour deux groupes différents : les hommes et les femmes. Le modèle (2) a été testé pour deux groupes différents : les ménages ruraux et les ménages urbains. Les coefficients des variables d'intérêt sont indiqués dans le tableau 5.2.

Tableau 5.2. Une personne est plus susceptible de projeter d'émigrer si son ménage a participé à un programme de formation professionnelle

Variable dépendante : individu envisageant d'émigrer			
Principales variables d'intérêt : individu ayant participé à un programme de formation professionnelle			
Type de modèle : Probit			
Échantillon : population active en âge de travailler (15-64 ans)			
Variables d'intérêt	Échantillon		
	Tous	Hommes	Femmes
Individu ayant participé à un programme de formation professionnelle	0.027 (0.017)	0.032 (0.027)	0.022 (0.020)
Ménage comptant au moins un émigré	0.041*** (0.013)	0.055*** (0.020)	0.026* (0.015)
Individu au chômage	-0.025 (0.025)	-0.053 (0.042)	-0.004 (0.022)
Nombre d'observations	3 445	2 050	1 206
Variable dépendante : ménage dont un membre prévoit d'émigrer			
Principales variables d'intérêt : ménage dont un membre a participé à un programme de formation professionnelle			
Type de modèle : Probit			
Échantillon : ménages incluant des personnes actives en âge de travailler (15-64 ans)			
Variables d'intérêt	Échantillon		
	Tous	Zone rurale	Zone urbaine
Ménages ayant participé à un programme de formation professionnelle	0.059** (0.027)	0.029 (0.053)	0.071** (0.032)
Ménage comptant au moins un émigré	0.060** (0.025)	0.066* (0.037)	0.060* (0.035)
Nombre d'observations	1 927	762	1 165

Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Erreurs-types entre parenthèses.

a. Les variables de contrôle incluent l'âge, le sexe, le niveau d'éducation des individus ainsi que le fait qu'ils soient au chômage ou non. Au niveau du ménage, la taille du ménage et sa valeur au carré, le ratio de dépendance, l'indicateur de richesse et sa valeur au carré sont contrôlés. Le fait que le ménage compte un émigré ou non est également contrôlé.

Politiques agricoles et migration

Le chapitre 4 a conclu que les migrations ont un effet positif sur le secteur agricole au Burkina Faso, en particulier par l'intermédiaire d'investissements dans des actifs agricoles et de la diversification des activités par les migrants de retour. Les politiques agricoles peuvent elles aussi influencer sur les migrations. Le gouvernement est particulièrement actif dans le secteur agricole au Burkina Faso. Étant donné la part importante qu'elle occupe dans le produit intérieur brut (PIB) et la main-d'œuvre du pays, le Gouvernement burkinabè considère l'agriculture comme un élément important de sa stratégie de développement. Le secteur agricole compte parmi les quatre secteurs prioritaires dans la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (Scadd), stratégie nationale de développement pour la période 2011-15 (MEF, 2011). Cette dernière fait ressortir les insuffisances socio-économiques, techniques et physiques dans les régions rurales comme autant de contraintes qu'il convient de lever pour assurer le développement du secteur. Pour ce faire, elle mentionne en particulier la création essentielle de petites et moyennes entreprises agricoles, ainsi que leur intégration dans la chaîne de valeur du pays. La stratégie énumère spécifiquement les domaines prioritaires suivants :

1. la sécurité foncière
2. la santé et la gestion des sols
3. la mécanisation agricole
4. les mesures d'adaptation et d'atténuation de la vulnérabilité du secteur face aux variations climatiques
5. le développement de la transformation agro-industrielle et la promotion de la commercialisation des produits agricoles.

La Scadd reposait sur des stratégies rurales et agricoles spécifiques élaborées par le gouvernement, en particulier le Programme national du secteur rural 2011-2015 (PNRSR) et le Programme de croissance économique dans le secteur agricole 2013-2018 (PCESA). Arrivée à son terme en 2015, la Scadd a été remplacée par une nouvelle initiative en 2016, le Plan national de développement économique et social (PNDES) 2016-20 (MEFD, 2016). L'agriculture joue toujours un rôle central dans cette nouvelle stratégie, qui pointe la faible productivité du secteur dans le pays et le faible développement de l'agro-industrie comme principaux déterminants de la faible croissance du secteur manufacturier. Parmi les objectifs majeurs de cette nouvelle stratégie figurent une augmentation de la productivité agricole de l'ordre de 50 % et un accroissement de la part des produits agricoles transformés de 12 % à 25 % de la production totale. S'il n'occupe plus une place centrale parmi les priorités stratégiques nationales, le développement du secteur agricole constitue l'un des objectifs visés au titre d'un axe visant à dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois. En conjonction avec cette stratégie, le gouvernement a créé une banque agricole en mai 2016,

dont l'objectif est d'aider les agriculteurs à obtenir des fonds permettant de payer des intrants essentiels, un problème chronique qui paralyse le secteur.

Une composante importante de la stratégie agricole au Burkina Faso réside dans l'octroi de subventions aux agriculteurs afin de les aider à couvrir les coûts des intrants nécessaires aux semences et aux récoltes. La plus grande partie de la politique de subvention au Burkina Faso s'inscrit dans un cadre visant à améliorer et garantir la sécurité alimentaire dans le pays (Sabo, Siri et Zerbo, 2010). Dans le pays, les subventions sont principalement destinées à l'achat de semences de bonne qualité (et à la diversification des cultures), d'engrais et de matériel agricole pour les petits exploitants (Mafap, 2013). De nombreux agriculteurs ont bénéficié d'un programme de subvention administré par le ministère des Finances et financé par la Banque mondiale dans le cadre du Projet de diversification agricole et de développement des marchés (PDADM), qui subventionne un large éventail d'intrants depuis 2007, y compris des greniers pour stocker les récoltes (Banque mondiale, 2017a).

Les subventions peuvent influencer sur les résultats en matière de migrations, notamment sur la décision d'émigrer, de transférer des fonds, de revenir dans le pays ou de s'y intégrer ; mais il n'est pas toujours évident de déterminer si elles ont des effets positifs ou négatifs. En augmentant le flux de revenus du ménage, elles peuvent réduire les contraintes financières, par exemple. Elles peuvent ainsi réduire la nécessité pour le ménage de chercher une source de revenus ailleurs et, partant, diminuer la pression en faveur de l'émigration au sein du foyer. En revanche, elles pourraient également apporter un revenu supplémentaire suffisant pour couvrir les coûts de l'émigration. Parallèlement, les subventions pourraient inciter les émigrés à revenir dans le pays et, plus important encore, à y rester. Elles pourraient également inciter les ménages à investir et à consacrer des fonds aux activités agricoles, et augmenter ainsi leur besoin de transferts de fonds, ou en diminuer la nécessité et réduire ainsi les mouvements d'argent.

L'enquête IPPMD a recueilli des données permettant de déterminer si les ménages bénéficiaient ou non de subventions agricoles, entre autres programmes agricoles menés dans le pays. D'après l'enquête IPPMD, 260 des 1 621 (16 %) ménages agricoles ont bénéficié de programmes agricoles entre 2010 et 2014, et 217 (13 %) d'entre eux ont reçu des subventions agricoles¹. En outre, 199 de ces 217 ménages ont touché des subventions spécifiquement destinées à l'achat de semences. Comment ces subventions influent-elles sur les décisions de migration des ménages au Burkina Faso ?

Les subventions agricoles tendent à augmenter les projets d'émigration, mais aussi les migrations de retour

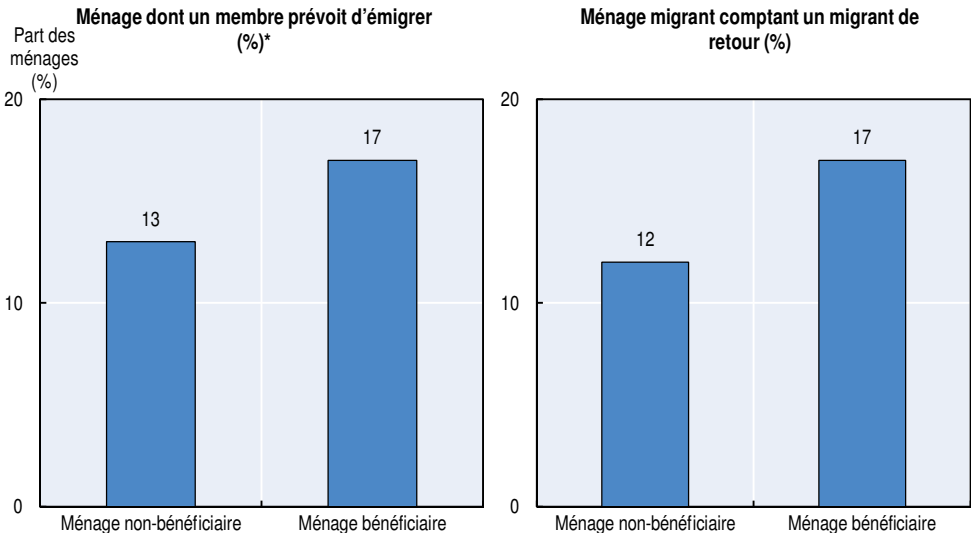
Les statistiques descriptives basées sur les données du projet IPPMD suggèrent que les ménages ayant reçu des subventions agricoles tendent à être plus susceptibles de compter un membre qui projette d'émigrer. Ces

statistiques montrent que 17 % des ménages ayant reçu des subventions agricoles comptent des membres qui prévoient d’émigrer, contre 13 % pour les ménages n’en ayant pas reçu (graphique 5.3, différence statistiquement significative). Cette observation vient corroborer l’hypothèse selon laquelle les subventions agricoles aident les ménages à réunir les fonds nécessaires à la migration et semblent par conséquent les augmenter. Cependant, cela ne semble pas se traduire en émigration réelle. Les ménages ayant bénéficié d’une subvention à un moment au cours des cinq années précédant l’enquête comptent un pourcentage similaire de membres qui ont émigré au cours des mêmes années que les ménages qui n’ont pas reçu de subvention (14 % contre 13 %).

Les subventions agricoles sont également liées à un taux plus élevé de migration de retour ; 17 % des ménages migrants qui en ont bénéficié comptaient un migrant de retour parmi leurs membres, contre 12 % des ménages qui n’en ont pas bénéficié². Par conséquent, les subventions peuvent inciter à revenir dans le pays et à travailler dans les activités agricoles du ménage ou réduire la nécessité de compter un migrant qui transfère des fonds depuis l’étranger, conduisant ainsi au retour du migrant.

Graphique 5.3. Les ménages qui bénéficient de subventions agricoles sont plus susceptibles de compter un membre projetant d’émigrer, mais aussi un migrant de retour

Part des ménages comptant un membre projetant d’émigrer et un migrant de retour, selon qu’ils aient ou non reçu des subventions agricoles



Note : La signification statistique calculée à l’aide du test du khi carré est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.
 Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

En outre, les ménages avec immigrés semblent avoir moins accès à ce type de subventions que d'autres types de ménages. Dans l'ensemble, 8 % des ménages agricoles comptant un immigré ont bénéficié de subventions agricoles, contre 14 % des ménages agricoles sans immigré (différence statistiquement significative pour l'intervalle de confiance à 95 %).

Ces résultats descriptifs sont confirmés par l'analyse de régression développée dans l'encadré 5.2, qui tient compte de facteurs pouvant influencer sur les résultats en matière de migrations, notamment le fait que les subventions agricoles aient été spécifiquement destinées à l'achat de semences, le type de subvention le plus fréquent parmi les ménages interrogés. Les résultats suggèrent que les subventions agricoles créent une dynamique circulaire en incitant les membres à émigrer, mais aussi à revenir dans leur foyer au Burkina Faso (lignes supérieures du tableau 5.4). Les influences positives montrées dans les statistiques descriptives sont confirmées, les projets d'émigrer et les migrations de retour réelles étant influencés par les subventions agricoles. Cependant, les résultats suggèrent également que l'émigration réelle est associée négativement et faiblement à ces subventions. Ces résultats suggèrent que le lien positif entre les subventions agricoles générales et les projets d'émigration pourrait s'expliquer par le fait que les projets d'émigration peuvent ne jamais se concrétiser en émigration réelle pour les ménages qui bénéficient d'une subvention car l'émigration reste trop coûteuse. Si tel est le cas, l'augmentation des subventions pourrait en réalité entraîner une hausse de l'émigration.

En examinant plus particulièrement les subventions dédiées à l'achat de semences, un intrant nécessaire au début de la saison agricole, on observe un lien statistiquement significatif entre une émigration plus faible et lesdites subventions (lignes inférieures du tableau 5.4). L'association négative entre les subventions destinées aux semences et l'émigration pourrait être liée à l'aide financière dont bénéficient les ménages, qui réduit la nécessité d'émigrer pour des raisons économiques. Dans le même temps, comme les semences constituent un intrant indispensable au début de la saison, les ménages sont peut-être davantage pris par leurs activités de la saison et leurs membres par conséquent moins enclins à émigrer.

L'analyse de régression confirme également que les ménages avec immigré ont moins accès aux subventions agricoles que les autres ménages, ce qui conduit à une perte potentielle de productivité et d'investissement par les immigrés du secteur dans le pays.

Politiques en matière d'éducation et migrations

Comme indiqué au chapitre 4, les migrations ont à la fois des effets positifs et négatifs sur les résultats en matière d'éducation : les transferts de fonds tendent à augmenter la scolarisation des enfants, tandis que l'émigration et la perspective d'une émigration future sont associées à des

décrochages scolaires précoces (niveau primaire). Dans le même temps, les politiques en matière d'éducation peuvent également influencer positivement et négativement sur les décisions de migration. Les politiques visant à améliorer l'accès à une éducation de qualité peuvent se traduire par une diminution des épisodes d'émigration dont l'objectif est de financer l'éducation des enfants par le biais de transferts de fonds. En particulier, les programmes d'éducation basés sur des prestations pécuniaires, telles que les transferts monétaires conditionnels et les bourses, peuvent alléger la pression qui pèse sur les ménages pour gagner un revenu supplémentaire afin de payer l'éducation des enfants, et réduire ainsi les raisons incitant à émigrer. En revanche, ils pourraient avoir l'effet contraire en donnant aux ménages les moyens financiers de permettre à l'un de leurs membres d'émigrer. Le fait de bénéficier d'une aide financière pour l'éducation des enfants pourrait aussi influencer sur le montant et la fréquence des fonds rapatriés. La présente section analyse les effets d'une série de politiques en matière d'éducation sur les migrations et les modes de transfert au Burkina Faso.

Encadré 5.2. Liens entre les subventions agricoles et les migrations

Le modèle de régression Probit suivant a été utilisé pour estimer la probabilité qu'une subvention agricole (ou son absence) ait influé sur les résultats en matière de migrations :

$$\Pr(\text{mig}_m = \beta_0 + \beta_1 \text{subv_agric}_m + \gamma \text{contrôle}_m + \varepsilon_m) \quad (3)$$

où l'unité d'observation est le ménage m et la variable binaire dépendante mig_m) prend la valeur 1 si le ménage a enregistré un résultat migratoire et 0 dans le cas contraire. subv_agric_m représente une variable nominale prenant la valeur de 1 si le ménage a bénéficié d'une subvention agricole au moins une fois au cours des cinq dernières années (de 2010 à 2014). contrôle_m correspond à une série de variables explicatives (régresseurs) au niveau du ménage^a. Les erreurs types, ε_m , sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

Les résultats pour les quatre critères sont présentés dans le tableau 5.3. La colonne 1 présente les résultats reflétant la probabilité que le ménage compte un membre projetant d'émigrer ; la colonne 2, une variable binaire égale à 1 si le ménage a compté au moins un membre émigré au cours des cinq dernières années (excluant les ménages dont un membre a émigré avant cela) ; la colonne 3 une variable binaire égale à 1 si le ménage compte un migrant de retour d'un épisode d'émigration depuis les cinq dernières années (y compris les ménages qui comptent des membres de retour ou actuellement émigrés) ; et la colonne 4 une variable binaire égale à 1 si le ménage compte un membre immigré.

Encadré 5.2. Liens entre les subventions agricoles et les migrations (suite)

Tableau 5.3. Les liens entre les subventions agricoles, les projets d'émigration et la migration de retour sont positifs

Variable dépendante : résultats de la migration				
Principales variables d'intérêt : ménage ayant bénéficié d'une subvention agricole				
Type de modèle : Probit				
Échantillon : ménages agricoles				
Variables d'intérêt	Variables dépendantes			
	(1)	(2)	(3)	(4)
	Ménage dont un membre prévoit d'émigrer	Ménage dont un membre a émigré au cours des 5 dernières années	Ménage dont un membre est revenu (parmi les ménages avec migrant)	Ménage comptant un membre immigré
A bénéficié d'une subvention agricole au cours des 5 dernières années	0.049* (0.028)	-0.016 (0.020)	0.090* (0.053)	-0.040* (0.021)
A bénéficié d'une subvention agricole (achat de semences) au cours des 5 dernières années	0.051* (0.030)	-0.035* (0.018)	0.099* (0.055)	-0.042* (0.021)
<i>Nombre d'observations</i>	1 621	1 475	585	1 621

Note: La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les coefficients résultant des estimations de modèle Probit reflètent des effets marginaux. Les erreurs-types sont indiquées entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité.

a. Les variables de contrôle pour l'estimation du modèle présenté ici incluent la taille du ménage ; son ratio de dépendance (le nombre d'enfants de 0 à 15 ans et de personnes âgées de plus de 65 ans divisé par le nombre total des autres membres) ; le ratio d'adultes hommes et femmes ; sa richesse estimée par un indicateur (chapitre 3) ; et le type de région, rurale ou urbaine.

Le Burkina Faso a adopté deux programmes de grande envergure pour l'éducation au cours des 15 dernières années. Le Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB) a été lancé en 2002 et le Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) couvre la période 2012-2021. Le PDDEB visait à atteindre un taux brut de scolarisation de 70 % et un taux d'alphabétisation de 40 % à l'horizon 2010. Il s'articulait en deux phases. La première avait pour objectif d'étendre l'accès à l'éducation en investissant dans les infrastructures, en réduisant les frais et en investissant dans les cantines scolaires. La seconde était axée sur la qualité de l'enseignement et des apprentissages, tout en continuant à soutenir les actions visant à promouvoir l'accès et la rétention. Le plan pour l'éducation mettait en particulier l'accent sur le taux de scolarisation des filles et accordait une aide financière aux familles qui envoyaient leurs filles à l'école.

Le programme actuellement en place (le PDSEB) inclut les axes prioritaires suivants :

1. priorité accordée au développement de l'enseignement primaire
2. développement des autres niveaux d'éducation
3. diversification des actions d'alphabétisation et de post-alphabétisation (en langues nationales et en français).

Le PDSEB vise à réaliser l'éducation primaire universelle à l'horizon 2020, à mettre en application l'éducation universelle jusqu'à 16 ans, à renforcer davantage d'autres niveaux d'éducation et de formation, et à développer les capacités internes et externes du système d'éducation. Il accorde une importance particulière à la formation technique et professionnelle (République du Burkina Faso, 2012 et 2015)

Les programmes pour l'éducation sont liés aux intentions d'émigrer et aux transferts de fonds

L'enquête auprès des ménages du projet IPPMD incluait des questions relatives aux programmes pour l'éducation mis en œuvre dans le pays incluant des prestations pécuniaires et en nature. Il était demandé aux ménages d'indiquer si l'un de leurs membres avait bénéficié de différents programmes au cours des cinq ans précédant l'enquête.

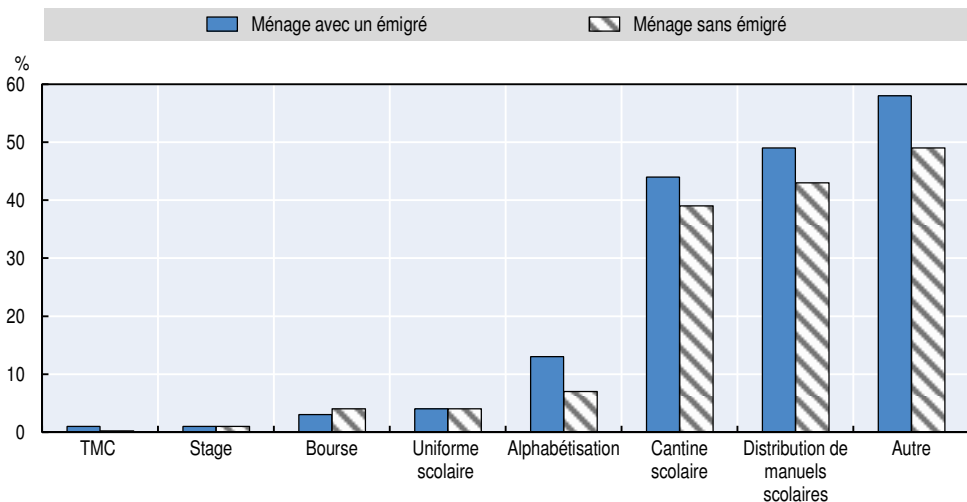
Au total, 51 % des ménages interrogés avaient bénéficié d'un programme pour l'éducation, tous types d'initiatives confondus. Les ménages avec émigré étaient plus susceptibles d'avoir bénéficié de l'un des programmes (58 %) que les ménages sans émigré (49 % ; graphique 5.4). L'aide la plus fréquente était la distribution de manuels scolaires (51 % des ménages avec émigré et 57 % des ménages sans émigré), suivie par les programmes de cantine scolaire, dont 44 % des ménages avec émigré et 39 % des ménages sans émigré ont bénéficié. Les programmes de cantine scolaire constituaient une stratégie importante visant à appuyer les taux de scolarisation et de rétention scolaire, et à améliorer la sécurité alimentaire au sein des ménages vulnérables dans le cadre du PDDEB. Au Burkina Faso, de nombreux enfants devaient abandonner l'école lorsque les parents n'étaient pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires de base. En outre, le PDDEB a mis en place la distribution gratuite de manuels scolaires.

Environ 8 % des ménages ont bénéficié d'un programme d'alphabétisation (13 % des ménages avec émigré et 7 % des ménages sans émigré). Pour la plupart des autres programmes en faveur de l'éducation, la couverture est relativement limitée, en particulier en ce qui concerne les prestations pécuniaires, et on n'observe aucune différence entre les ménages avec et sans émigré. Moins d'1 % des ménages ont bénéficié des programmes de transferts monétaires conditionnels (TMC) et quelque 4 % des ménages à peine ont reçu une bourse.

Afin de préciser le lien entre les programmes pour l'éducation et les décisions de migration, il est nécessaire de tenir compte d'autres facteurs, tels que les caractéristiques du ménage et le lieu où il vit. Pour ce faire, l'analyse de régression résumée dans l'encadré 5.3 a été menée. L'émigration est ici limitée aux émigrés ayant quitté le pays dans les cinq dernières années afin de refléter uniquement les décisions d'émigration prises au moment où le ménage bénéficiait de la politique en faveur de l'éducation.

Graphique 5.4. Les ménages avec émigré sont en général plus susceptibles d'avoir bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation

Part des ménages bénéficiant d'un programme en faveur de l'éducation (en %), selon qu'ils comptent ou non un émigré



Note : le questionnaire incluait des questions distinctes pour les bourses d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Compte tenu du faible pourcentage de ménages bénéficiant de bourses, les données ont été agrégées afin d'inclure une seule catégorie pour les bourses couvrant tous les niveaux d'enseignement.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les résultats de la régression ne mettent en évidence aucune association statistiquement significative entre le fait qu'un ménage bénéficie d'un programme pour l'éducation et les intentions d'émigrer, le fait de compter un émigré ou de recevoir des transferts de fonds. Cela pourrait s'expliquer par la nature des programmes. Les politiques en matière d'éducation conduites au Burkina Faso sont, dans une large mesure, des programmes de distribution - de manuels scolaires ou de repas par exemple - plutôt que des prestations pécuniaires. Comme indiqué précédemment, les programmes de prestations pécuniaires pourraient avoir un effet plus marqué sur les décisions de migration, car ces prestations diminuent les raisons incitant à émigrer afin de financer l'éducation. Par conséquent, une analyse distincte a été réalisée pour les

programmes de bourses. Néanmoins, en raison du nombre réduit de ménages qui, à la fois, ont bénéficié d'un programme de bourses et comptent un émigré ayant quitté le pays dans les cinq ans précédant l'enquête ou projetant d'émigrer, l'analyse a été limitée à l'association entre les transferts de fonds et les bourses (partie inférieure du tableau 5.4). Les résultats montrent que les transferts de fonds sont liés positivement aux programmes de bourses. Cela pourrait s'expliquer par le fait que l'aide publique entraîne une hausse des rendements de l'éducation, augmentant par là même l'attractivité de l'investissement dans l'éducation. Comme précisé au chapitre 4, l'éducation est un domaine important d'investissement pour les ménages recevant des transferts de fonds. Les résultats indiquent que les programmes gouvernementaux en faveur de l'éducation basés sur des prestations pécuniaires, tels que les bourses, pourraient être renforcés par les transferts de fonds et contribuer à développer l'impact de ces derniers. Une étude connexe examinant un programme de subvention en faveur de l'éducation au Salvador a mis en évidence que les émigrés à l'étranger et les ménages bénéficiaires dans le pays ont répondu aux subventions en mobilisant des fonds supplémentaires pour les investir dans l'éducation (Ambler, Aycinena et Yang, 2015).

Encadré 5.3. Lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations

Afin d'estimer l'impact des programmes en faveur de l'éducation sur la décision d'émigrer, l'équation Probit suivante est appliquée :

$$Prob(mig_m) = \beta_0 + \beta_1 polit_educ_m + \gamma contr\hat{o}le_m + \delta_r + \varepsilon_m \quad (4)$$

où mig_m représente le statut migratoire du ménage correspondant à une variable binaire pour le ménage comptant au moins un membre prévoyant d'émigrer à l'avenir (spécification 1), comptant au moins un émigré ayant quitté le pays dans les cinq ans précédant l'enquête (spécification 2), et recevant des transferts de fonds (spécification 3). $polit_educ_m$ est la variable d'intérêt et représente une variable binaire indiquant si le ménage a bénéficié d'une politique pour l'éducation au cours des cinq ans précédant l'étude (résultats présentés dans la partie supérieure du tableau). Elle prend la valeur 1 si le ménage a bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation et 0 dans le cas contraire. $contr\hat{o}le_m$ désigne un ensemble de caractéristiques observées du foyer influençant le résultat^a. δ_r correspond aux effets fixes régionaux et ε_m est le terme d'erreur réparti de manière aléatoire.

En outre, les programmes basés sur des prestations pécuniaires (bourses d'enseignement primaire, secondaire et supérieur) sont analysés séparément, et ces résultats sont présentés dans la partie inférieure du tableau. Les programmes de TMC n'ont pas été analysés en raison de la petite taille de l'échantillon de ménages bénéficiant de ce type de programme.

Encadré 5.3. Lien entre les politiques en faveur de l'éducation et les migrations (suite)

Tableau 5.4. Les transferts de fonds sont associés positivement aux bourses

Variable dépendante : ménage avec un émigré/recevant des transferts de fonds/dont un membre prévoit d'émigrer			
Principales variables d'intérêt : ménage ayant bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation			
Type de modèle : Probit			
Échantillon : tous les ménages			
Variables d'intérêt	Variable dépendante		
	(1) Envisage d'émigrer	(2) Ménage comptant un émigré (5 ans)	(3) Ménage recevant des transferts de fonds
Ménage ayant bénéficié d'un programme en faveur de l'éducation au cours des 5 dernières années	-0.034** (0.017)	-0.021 (0.015)	-0.004 (0.016)
<i>Nombre d'observations</i>	2 122	2 025	2 122
Programmes reposant sur une aide en espèces			
Ménage ayant bénéficié d'un programme de bourses	s.o.	s.o.	0.071*** (0.027)
<i>Nombre d'observations</i>			2 122

Note: La signification statistique est indiquée comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Les erreurs-types sont entre parenthèses et sont robustes en présence d'hétéroscédasticité. L'échantillon dans la colonne 2 est restreint aux ménages avec émigré dont l'un des membres a émigré au cours des cinq dernières années afin de tenir compte du moment de la décision de migration et de l'intervention politique. La taille de l'échantillon des ménages bénéficiant d'une bourse est petite (80 ménages) ; aussi les résultats doivent-ils être interprétés avec précaution. Aucune analyse du lien entre émigration et bourse n'a été effectuée en raison du faible nombre de ménages ayant simultanément bénéficié d'un programme de bourses et comptant un membre qui projette d'émigrer ou un membre qui a émigré au cours des cinq dernières années.

a. Les variables de contrôle incluent la taille du ménage ; le ratio de dépendance du ménage (défini comme le nombre d'enfants et de personnes âgées au sein du ménage par rapport au nombre de membres en âge de travailler) ; le niveau d'éducation moyen des adultes au sein du ménage ; le nombre de jeunes enfants (de 6 à 14 ans) ; et le nombre de jeunes (de 15 à 17 ans) dans le ménage ; une variable nominale pour le milieu urbain ; l'indice d'actifs visant à déterminer la richesse du ménage ; et les effets fixes régionaux.

Politiques en matière d'investissement et de services financiers et migrations

Le Burkina Faso a mis en œuvre plusieurs réformes relatives au secteur de l'investissement au cours des dix dernières années, conduisant à des améliorations du climat des affaires et de la croissance des entreprises. Entre 2003 et 2012, le secteur des entreprises a connu un rythme de croissance annuel d'environ 12 %. D'importantes réformes liées au système fiscal, aux droits de propriété et à la privatisation ont également été mises en place afin de faciliter les investissements (MICA, 2015). Malgré ces réformes, le Burkina Faso reste relativement mal positionné dans le classement de l'édition 2017 du rapport *Doing Business* de la Banque mondiale, occupant le 146^e rang sur 190 pays. La ventilation du classement par différentes mesures montre une image plus

positive pour certains secteurs, tels que la création d'entreprise (72^e rang) et la délivrance de permis de construire (62^e rang) (Banque mondiale, 2017b).

Le pourcentage de personnes possédant un compte bancaire et une épargne dans une institution financière est également faible au Burkina Faso. Seulement 14 % des adultes (personnes de plus de 15 ans) dans le pays possèdent un compte bancaire, et seuls 9 % ont déclaré avoir une épargne dans une institution financière, des taux considérablement inférieurs à ceux observés dans la plupart des autres pays de la région (Banque mondiale, 2016).

L'accès au secteur financier formel peut stimuler les transferts de fonds

Un climat d'investissement favorable et des institutions financières inclusives stimulent l'épargne et les investissements. L'accès au secteur financier formel pourrait faciliter l'envoi et la réception de fonds et, partant, encourager davantage de transferts de fonds en général, en particulier à travers les canaux formels. L'enquête IPPMD auprès des communautés montre que la couverture en matière de services financiers dans les communautés retenues est particulièrement faible, surtout dans les zones rurales. Moins de la moitié des communautés urbaines comptent une institution financière sous la forme d'un organisme de microcrédit, d'une société de transferts de fonds ou d'une banque. Dans les zones rurales, la couverture est considérablement plus faible, puisque seules 5 % des communautés rurales comptent un organisme de microcrédit et 2 % seulement ont une banque, tandis qu'aucune société de transferts de fonds n'y est établie. Une formation commerciale et entrepreneuriale est proposée dans environ 20 % des communautés de l'échantillon, et aucune différence significative n'est relevée entre les communautés rurales et urbaines (19 % des communautés rurales et 20 % des communautés urbaines accèdent à ce type de formation).

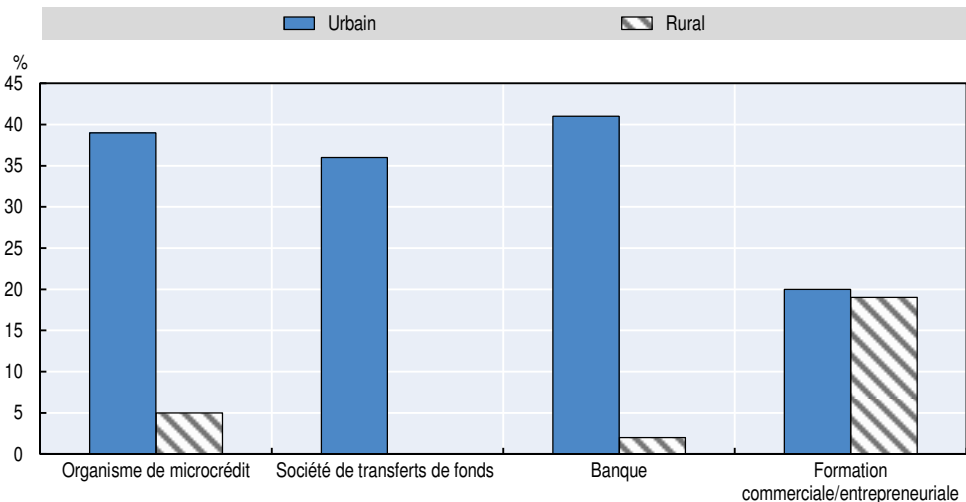
Dans l'enquête auprès des ménages, il était demandé aux personnes interrogées si une personne du ménage possédait un compte bancaire. Au total, 30 % des ménages interrogés dans l'enquête IPPMD possèdent un compte bancaire, soit le deuxième taux le plus bas enregistré dans le projet IPPMD après le Cambodge (OCDE, 2017)³. La comparaison entre zones urbaines et zones rurales révèle que 90 % des ménages dans les zones rurales n'ont pas de compte bancaire, contre 55% dans les zones urbaines. Ces disparités géographiques ne sont pas très surprenantes étant donnée la faible couverture des institutions de services financiers en milieu rural (graphique 5.5).

L'enquête inclut également des informations sur les canaux de transfert de fonds utilisés par les ménages, et les données descriptives montrent que les ménages recevant des transferts de fonds qui n'ont pas accès à un compte bancaire sont plus susceptibles de recevoir ces fonds par le biais d'un canal informel (49 %) que les ménages qui ont accès à un compte bancaire (32 %). En

outre, les données du projet IPPMD montrent que les ménages qui possèdent un compte bancaire reçoivent également des montants plus importants : 586 dollars américains (USD) par an contre 244 USD par an pour les ménages sans compte bancaire (graphique 5.6). Ces modèles témoignent de l'importance de l'accès aux institutions financières formelles pour stimuler les transferts de fonds par le biais de canaux formels. Non seulement les fonds envoyés via les canaux formels sont plus sûrs pour l'expéditeur et le destinataire, mais en plus ils peuvent contribuer au développement du secteur financier et créer des effets multiplicateurs en mettant des ressources à disposition pour financer les activités économiques ce qui, en retour, encourage des investissements plus productifs.

Graphique 5.5. La couverture par des institutions financières et des formations commerciales est faible dans les zones rurales du Burkina Faso

Proportion des communautés comptant des institutions financières et une formation commerciale/entrepreneuriale (en %), par zone urbaine/rurale



Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %. Aucune communauté rurale incluse dans l'échantillon ne compte de banque.

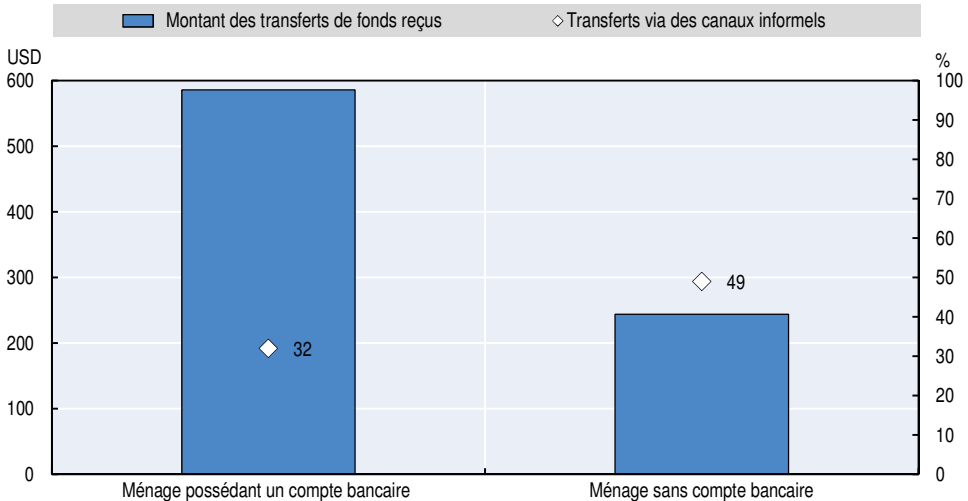
Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Le rapport comparatif IPPMD a étudié la relation entre la possession d'un compte bancaire et les modes de transfert de fonds. Les résultats de la régression appuient légèrement l'hypothèse selon laquelle un meilleur accès aux institutions financières se traduit par des effets positifs sur le mode de transfert des fonds. L'accès à un compte bancaire est associé négativement et de manière significative aux fonds reçus par le biais de canaux informels dans les zones urbaines. Posséder un compte bancaire ne semble pas stimuler des transferts de fonds d'un montant plus élevé (OCDE, 2017). Une analyse plus

approfondie de l'association entre les modes de transfert et l'inclusion financière s'avère toutefois difficile en raison de la petite taille de l'échantillon. La part des ménages avec émigré recevant des transferts de fonds est faible (47 % seulement des ménages comptant un émigré reçoivent des transferts de fonds, comme le montre le chapitre 3). De surcroît, l'échantillon des ménages qui, à la fois reçoivent des transferts de fonds et possèdent un compte bancaire est encore plus restreint. Il convient, dès lors, d'interpréter les résultats avec prudence.

Graphique 5.6. Les ménages possédant un compte bancaire perçoivent des fonds d'un montant plus élevé et sont moins susceptibles de les recevoir par le biais de canaux informels

Montant des transferts de fonds reçus (en USD) au cours de l'année écoulée et proportion des ménages recevant des transferts de fonds via des canaux informels (en %), selon qu'ils possèdent ou non un compte bancaire



Note : l'échantillon inclut uniquement les ménages recevant des transferts de fonds. Les canaux informels incluent les fonds envoyés par l'intermédiaire d'agents informels, de membres de la famille et d'amis, ou ramenés dans le pays par l'émigré.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

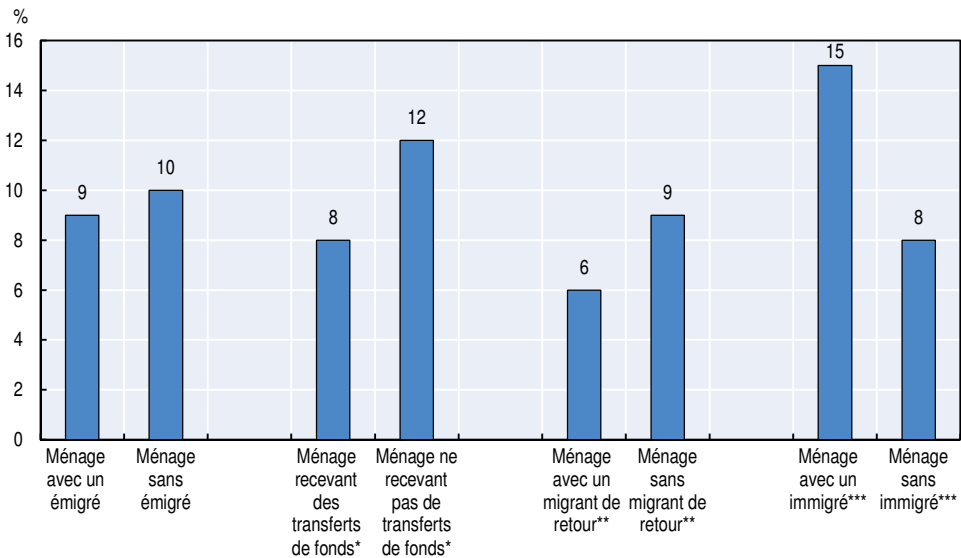
Les ménages migrants sont moins susceptibles d'avoir participé à des programmes d'éducation financière

Afin d'optimiser l'utilisation des transferts de fonds et des fonds mobilisés par les migrants de retour et les immigrants, les ménages doivent connaître les possibilités d'investissement et d'épargne, ainsi que les outils financiers et d'investissement à leur disposition. Les programmes d'éducation financière contribuent à les sensibiliser à cette question et à améliorer leurs connaissances financières.

L'enquête IPPMD auprès des ménages incluait une question portant sur la participation du ménage à une formation financière au cours des cinq dernières années. Près de 9 % des ménages de l'échantillon ont participé à une formation de ce type. Ce pourcentage est supérieur à celui enregistré dans la plupart des autres pays de l'échantillon du projet IPPMD. On observe toutefois des disparités entre les ménages en ce qui concerne la participation à ce type de formation en fonction des différents types d'expériences migratoires. Les ménages recevant des transferts de fonds (8 %) et ceux qui comptent un migrant de retour (6 %) sont les moins susceptibles d'avoir bénéficié d'une formation financière. Les ménages avec immigré en revanche sont ceux qui sont les plus susceptibles d'avoir suivi une formation de ce type : 15 % d'entre eux ont participé à une formation financière.

Graphique 5.7. Les ménages avec migrant de retour sont les moins susceptibles d'avoir bénéficié d'une formation financière

Part des ménages ayant bénéficié d'un programme de formation financière au cours des 5 dernières années (en %), par expérience migratoire



Note : Les résultats présentant une signification statistique sont indiqués comme suit : *** : 99 %, ** : 95 %, * : 90 %.

Source : Élaboré à partir des données IPPMD.

Les connaissances financières peuvent également amener à décider d'investir dans des actifs productifs. Une meilleure connaissance des possibilités d'investissement et d'épargne peut encourager les personnes à orienter les fonds rapatriés vers des investissements productifs. Les statistiques descriptives montrent, en outre, que les ménages ayant participé à une formation financière sont plus susceptibles de posséder une entreprise (38 %) que les autres (21 %). On

retrouve un schéma similaire en analysant uniquement les ménages recevant des transferts de fonds, bien que la différence soit moins marquée (30 % contre 23 %)⁴. Cela indique qu'une augmentation de l'offre de formations financières pourrait encourager les investissements dans l'entrepreneuriat. Accroître les possibilités de formation financière, en particulier auprès des ménages avec émigrés et migrants de retour, pourrait donc libérer en partie le potentiel de développement des migrations et des transferts de fonds.

Conclusions

Ce chapitre identifie les liens entre les politiques sectorielles menées dans quatre secteurs différents (le marché de l'emploi ; l'agriculture ; l'éducation ; et l'investissement et les services financiers) et les résultats en matière de migrations au Burkina Faso.

Il montre que les politiques ont une influence majeure sur l'émigration, mais que la nature de cet effet est variable selon la politique concernée. Ainsi, la formation professionnelle et l'accès à des programmes en faveur de l'éducation augmentent l'émigration, et les subventions agricoles sont associées à une hausse des projets d'émigration, alors que ces mêmes subventions diminuent l'émigration réelle, à l'instar des bureaux de placement. L'une des raisons principales des dynamiques observées réside probablement dans le fait qu'une politique lie ou non le ménage ou l'individu à des activités dans son pays de résidence. Les subventions agricoles pourraient aider les ménages à investir et à développer leurs activités agricoles puisque celles-ci leur demandent de mobiliser de la main-d'œuvre dans leurs champs. Les bureaux de placement aident les personnes à trouver du travail au Burkina Faso, ce qui les conduit à abandonner leur projet de chercher un emploi à l'étranger. En revanche, la formation professionnelle peut les aider à acquérir des compétences qui leur seront utiles à l'étranger, et ne sont pas nécessairement recherchées dans le pays.

Les politiques influent également sur les transferts de fonds, souvent de manière positive. Les bourses d'éducation, par exemple, sont liées positivement aux transferts de fonds tandis que les ménages qui possèdent un compte bancaire reçoivent davantage de fonds et plus souvent par le biais de canaux formels. Cependant, la couverture en matière de services financiers et d'investissement reste faible dans les zones rurales du Burkina Faso.

La situation unique du Burkina Faso eu égard aux immigrés et aux migrants de retour ayant quitté la Côte d'Ivoire suite au conflit qui sévit dans ce pays est aussi étroitement liée aux politiques publiques. Les subventions agricoles sont liées positivement à la migration de retour mais négativement aux immigrés. Les immigrés semblent accéder moins aisément à ce type de prestations. En revanche, les immigrés, dont beaucoup sont des enfants de parents burkinabè,

semblent se diriger vers les secteurs non-agricoles. Ils sont plus susceptibles que tout autre groupe d'avoir bénéficié des services des agences nationales pour l'emploi et de programmes de formation financière.

Notes

1. La question sur la participation aux programmes liés à l'agriculture était formulée comme suit : « Au cours des cinq dernières années, une personne au sein de votre ménage a-t-elle participé au programme suivant ? » Le questionnaire demandait aux ménages s'ils avaient bénéficié : 1) de subventions pour l'achat de semences ; 2) de subventions pour le travail agricole ; et 3) de subventions pour d'autres intrants. Les résultats présentés ici se rapportent aux ménages ayant répondu oui à l'un des types de subvention précités. L'analyse réalisée dans ce chapitre se concentre sur les subventions agricoles ; des données sur d'autres politiques publiques ont toutefois également été collectées dans l'enquête IPPMD. Outre les subventions agricoles, 61 ménages (4 %) ont bénéficié de programmes de formation agricole. Quelques ménages ont affirmé avoir bénéficié de programmes fondés sur des assurances, tels que les assurances récoltes et les programmes « vivres contre travail » (à peine 1 % des ménages étaient concernés). En plus de ces programmes, des données ont aussi été collectées afin de savoir si le ménage avait reçu une aide financière consécutive à la perte d'une récolte (129 ménages, 8 % des ménages agricoles cultivant des terres arables), si le ménage possède son certificat de titre de propriété (136 ménages, 10 % des ménages agricoles cultivant des terres arables) et si le ménage est membre d'une coopérative agricole (346 ménages, 21 % des ménages agricoles).
2. Comme indiqué au chapitre 3, la répartition entre émigrés et migrants de retour a été laissée au hasard dans le cadre de l'échantillonnage ; il est donc possible de comparer les taux d'émigration et de migration de retour au sein des ménages.
3. Le pourcentage est supérieur à celui des personnes possédant un compte bancaire (19 %), comme indiqué ci-dessus. La part observée devrait toutefois être supérieure en examinant les comptes bancaires au niveau des ménages.
4. L'échantillon des ménages recevant des transferts de fonds qui ont participé à des formations financières est, lui aussi, de petite taille, puisqu'il ne compte que 27 ménages.

Références

- Ambler, K., D. Aycinena et D. Yang (2015), « Channeling Remittances to Education : A Field Experiment among Migrants from El Salvador », *American Economic Journal : Applied Economics*, vol. 7, n°2, pp. 207-32.
- Banque mondiale (2017a), « De petites subventions qui transforment le monde rural », Banque mondiale, Washington, DC, www.banquemonde.org/fr/news/feature/2017/01/09/small-grants-transform-rural-livelihoods-in-burkina-faso.
- Banque mondiale (2017b), « Economy Rankings », *Doing Business* (base de données), www.doingbusiness.org/rankings (consulté le 3 février 2017).
- Banque mondiale (2016), *Global Financial Inclusion Database* (base de données), <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=global-findex> (consulté le 15 novembre 2016).

- Mafap (2013), « Revue des politiques agricoles et alimentaires au Burkina Faso », Série rapport pays SPAAA, Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies Programme, FAO, Rome, www.fao.org/fileadmin/templates/mafap/documents/Burkina_Faso/BURKINA_FASO_Country_Report_FR_July2013.pdf.
- MEF (2011), « La stratégie de croissance accélérée et de développement durable 2000-2010 (SCADD) », ministère de l'Économie et des Finances, Ouagadougou, <http://scadd.bf>.
- MEFD (2016), « Plan national de développement économique et social 2016-2020 (PNDES) », ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, Ouagadougou, www.pndes2020.com/pdf/pndes.pdf.
- MICA (2015), « Tableau de bord statistique de l'industrie, du commerce et de l'artisanat 2012, » ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, Direction générale des études et des statistiques sectorielles, Ouagadougou.
- OCDE (2017), *Interrelations between Public Policies, Migration and Development*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264265615-en>.
- PN/EFTP (2008), Décret N°2008-584/PRES/PM/MESSRS/MEF du 19 septembre 2008 portant adoption du document de politique nationale en matière d'enseignement et de formation techniques et professionnels, JO n°43 du 23 octobre 2008, Ouagadougou.
- Sabo I., A. Siri et A. Zerbo (2010), « Analyse de l'impact des subventions de fertilisants chimiques de céréales au Burkina Faso : MEGC micro-simulé », Document de travail PNUD 01/2010, PNUD, Ouagadougou, [www.undp.org/content/dam/burkina_faso/docs/publications/UNDP_bf_impact_subv_fert%20\(2\).pdf](http://www.undp.org/content/dam/burkina_faso/docs/publications/UNDP_bf_impact_subv_fert%20(2).pdf).
- République du Burkina Faso (2015), « Décret n° 2015-591/PRES-TRANS/PM/MENA du 11 mai 2015 portant dispositif institutionnel de pilotage du Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) », *Journal officiel*, 2015-08-27, n°35
- République du Burkina Faso (2012), « Programme de développement stratégique de l'éducation de base (PDSEB) – Période 2012 – 2021 », Adopté en Conseil des Ministres le 1^{er} août 2012, www.preventionweb.net/files/PDSEB%20VF%20PARAPHE.pdf.

Les voies de développement

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso

La série *Les voies de développement* s'adresse aux pays en développement et aux économies émergentes. Elle les aide à identifier des solutions innovantes pour faire face aux défis qui leur sont spécifiques. En effet, ce n'est pas en essayant de reproduire l'expérience des pays aujourd'hui industrialisés qu'ils pourront connaître de meilleurs niveaux de bien-être et une croissance plus équitable. Pour chacun des pays étudiés, la série présente des propositions concrètes aussi bien dans des domaines spécifiques de l'action publique que dans une perspective stratégique plus large. Elle identifie les contraintes majeures au développement dans tous les secteurs et propose des solutions pangouvernementales.

Interactions entre politiques publiques, migrations et développement au Burkina Faso est le fruit d'un projet mené conjointement par l'Union européenne et le Centre de développement de l'OCDE, en collaboration avec le Conseil supérieur des Burkinabè de l'étranger (CSBE) et l'Institut supérieur des sciences de la population (ISSP). Ce projet avait pour objectif de fournir aux décideurs des données probantes sur l'impact des migrations sur des secteurs spécifiques – marché du travail, agriculture, éducation et investissement et services financiers – et, à l'inverse, de montrer quel est l'impact des politiques sectorielles sur les migrations. Le rapport aborde quatre dimensions du cycle migratoire : l'émigration, les transferts de fonds, le retour et l'immigration.

Les résultats des travaux empiriques confirment que les migrations contribuent au développement du Burkina Faso. Cependant, le potentiel des migrations n'est pas pleinement exploité dans le pays. En effet, malgré les avancées obtenues grâce à la stratégie nationale de migration adoptée en 2017, les décideurs ne prennent pas suffisamment en compte les migrations dans leurs domaines d'action respectifs. Le Burkina Faso doit donc adopter un programme d'action plus cohérent pour intégrer les migrations dans les stratégies de développement, améliorer les mécanismes de coordination et renforcer la coopération internationale. Cela permettra d'accroître la contribution des migrations au développement du pays.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264275003-fr>

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.



Ce projet est cofinancé par
l'Union européenne

éditions **OCDE**
www.oecd.org/editions



ISBN 978-92-64-27497-6
41 2017 12 2 P 1



9 789264 274976